



# la Clusaz

Haute-Savoie - France

Chers Cluses,

La saison hivernale terminée, le printemps a eu du mal à s'installer et nous voici déjà à l'été, comme le temps passe vite !

Il est temps de vous adresser ce bulletin dans lequel vous trouverez les dernières informations concernant la vie de notre communauté. L'été sera festif en événements dont certains sont déjà anciens mais cette année nous proposons une semaine sportive début juillet axée sur l'équitation, souhaitons longue vie à cette manifestation afin de promouvoir l'image de La Clusaz aux quatre points cardinaux.

A la fin du mois de mars, nous vous avons invités à une réunion publique d'information où vous êtes venus nombreux.

Vous avez pu être renseignés sur la marche de la Commune et poser les questions qui vous tenaient à cœur.

Depuis, le Conseil Municipal continue son travail sur les projets qui vous ont été présentés et nous nous engageons à faire régulièrement le point sur nos travaux en organisant des réunions comme celle-ci.

L'été étant arrivé, je souhaite que le soleil fasse enfin une apparition durable pour que tous ensemble, avec tous ceux qui vont venir admirer nos montagnes et vallées nous profitons de cette belle saison.

A toutes et à tous, je souhaite un bon été plein de soleil.

Le Maire  
André VITTOZ

• Dossier  
La SEM touristique page 12

• Focus sur...  
Le budget page 13  
Maxime RUPHY page 17

## BULLETIN D'INFORMATION

*juillet 2010*

JUMP'IN

Concours hippique



du 8 au  
11 Juillet

la Clusaz

Haute-Savoie - France



La Télévision Numérique Terrestre (TNT) remplacera définitivement la télévision analogique en septembre 2011.

Dès le 30 juin 2010, le relais La Clusaz 1 (Balme) sera équipé pour les chaînes du groupe 6 à savoir : TF1, TMC, et Energie.

A partir du 27 juillet, les autres multiplexes seront diffusées.

Il sera donc possible dès cet été d'effectuer les essais de réception de la TNT.

Pour plus d'information vous pouvez vous rendre sur les sites suivant : "Csa" et/ou "tous au numérique".

## DECHETTERIE + CARTONS

Tout comme les déchetteries de Thônes, Manigod et Serraval, celle de LA CLUSAZ est gérée par la **Communauté de Communes de la Vallée de Thônes (C.C.V.T.)** depuis le 15 juillet 2003.

Le 13 novembre 2006, la nouvelle déchetterie de Saint-Jean de Sixt a ouvert ses portes remplaçant celle de la Zone Artisanale du Gotty à La Clusaz.

Elle se trouve sur la route de Forgeassoud Dessous et est ouverte à tous les habitants de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes.

### Horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Jean de Sixt :

| Lundi          | Mardi          | Mercredi       | Jeudi          | Vendredi       | Samedi                    | Dimanche |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|---------------------------|----------|
| 13h30<br>18h00 | 13h30<br>18h00 | 13h30<br>18h00 | 13h30<br>18h00 | 13h30<br>18h00 | 8h00-12h00<br>13h30-18h00 | Fermé    |

## COLLECTE DES CARTONS DES PROFESSIONNELS

Dans le cadre de sa politique de réduction et de recyclage des déchets, **et afin de répondre aux exigences du Grenelle de l'Environnement**, la CCVT va mettre en place, à compter du 7 Juillet 2010, la collecte des cartons bruns d'emballage sur le territoire de la commune de La Clusaz. La tournée se limitera au Chef Lieu, Vallée des Aravis (rte de l'Etale/rte des Aravis) jusqu'à la Combe des Juments et Vallée des Confins, dans un premier temps.

Ce dispositif sera testé de manière expérimentale durant la saison d'été 2010 et fonctionnera de la façon suivante :

**Pour les petits producteurs** (moins d'1 conteneur de 770 litres /semaine), 4 points de collecte, accessibles en permanence, seront installés :

- 1 Compacteur à la ZA de Gotty (existant),
- des conteneurs dans le local poubelles de la Résidence du Centre

- des conteneurs dans le local poubelles du presbytère,
- 1 chalet au point de collecte de Cortibot.

**Pour les gros producteurs**, les cartons pourront :

- soit être déposés dans les points de collecte énumérés ci-dessus,
- soit être collectés en porte à porte, dans des conteneurs de 770 litres.

*Exceptionnellement, dans le cadre du lancement de l'opération, les conteneurs pourront être fournis par la CCVT. L'entretien et le remplacement éventuel seront ensuite à votre charge.*

En dehors de ces deux solutions, vous pourrez toujours déposer gratuitement vos cartons dans les déchetteries intercommunales.

Pour que l'opération réussisse et que le carton puisse être valorisé,

**Il est impératif que celui-ci soit propre, vide, vidé de tous les déchets d'emballage et plié.**

Les déchets d'emballage et les cartons souillés doivent être mis aux ordures ménagères ou en déchetterie.

Toute collecte polluée sera refusée par le recycleur et le geste de tri n'aura servi à rien.

**Il est impératif de bien sensibiliser votre personnel sur ce point.**

Les conteneurs devront être sortis le **mercredi avant 5h ou la veille**; vous pourrez ensuite réajuster en fonction de l'heure de passage réelle devant votre établissement.

Ce nouveau service n'aura aucune incidence sur le montant de votre redevance dès lors que l'ensemble des professionnels s'impliquera et qu'un tonnage important sera collecté.

Nous comptons pour cela sur votre civisme et votre attachement à la protection de notre environnement.

**Si vous n'exploitez pas directement votre (vos) commerce(s) merci de transmettre la présente au(x) gérant(s).**

**Pour tout renseignement complémentaire ainsi que pour les modalités de mise en place contacter le service environnement au 04 50 19 10 06**

# INFO

## STATIONNEMENT HIVER 2010 · 2011

Ce document à remettre par les hébergeurs à leurs clients est disponible en mairie.

### Stationnement

Le stationnement dans la station est réglementé par horodateurs.

Il est limité à des courtes durées pour permettre un meilleur accès aux commerces et différents services.

Les stationnements jugés gênants, sur emplacements réservés ou sur les trottoirs seront sévèrement sanctionnés. A ce sujet nous rappelons que les routes sont prévues pour la circulation des voitures, les trottoirs pour la sécurité des piétons.

### Parking

La commune propose aux automobilistes deux parcs de stationnement couverts. Les parkings sont ouverts 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 sous vidéo surveillance.

### Circulation

Afin de participer au Développement Durable et participer à la sauvegarde de notre planète mais aussi pour faciliter la circulation sur nos routes, nous vous conseillons d'utiliser les bus qui sont gratuits sur présentation de la «Carte d'hôte» dûment remplie qui vous est remise à votre arrivée par votre hébergeur après vous être acquitté de votre taxe de séjour.

### Abonnements

Possibilité de prendre votre abonnement sur Place aux caisses automatiques dès votre Entrée (instructions aux caisses).

**Parking du Salon des Dames :** situé à l'entrée du village, d'une capacité d'accueil de 400 places. Abonnement semaine au tarif de 35 €

**Parking de la Croix :** situé au Centre de la station, d'une capacité de 330 places.

Abonnement 4 jours : 40 €, 8 jours : 50 €, 15 jours : 90 €



## NOS AMBASSADEURS

*Encore merci !!!*

Nous avons retrouvé à nouveau cet hiver nos ambassadeurs, qui ont accueilli nos clients à l'entrée du village, accueil très apprécié selon les commerçants et les vacanciers, permettant une information rapide et claire.

Cet hiver notre groupe a été étoffé et atteint maintenant 15 membres, permettant une présence plus importante et des remplacements plus faciles.

Suite aux remarques de la saison dernière, la municipalité a créé un petit abri permettant une meilleure visibilité et un côté plus pratique avec un plan affiché et une protection contre le froid. Pour les personnes intéressées, merci de se faire connaître auprès des membres afin de se faire "parrainer" pour l'année prochaine.

**ENCORE MERCI** à ces bénévoles plein d'entrain qui, nous l'espérons, montrent la voie en matière d'accueil et de service à tous les acteurs de notre station.

### NOTRE ÉQUIPE D'AMBASSADEUR :

CAVAGNOUD Joseph, COLLOMB-PATTON Pierre, COUP Dominique, GOY Noël, JEANGIRARD Michel, LAPLACE Robert, MAISTRE Gaston, MERMILLOD-BLARDET Edouard, MOISAND Jacques, PERRILLAT-AMEDEE Arlette et Noël, POLLET-VILLARD Jean-Louis, POLLET-VILLARD Paul, RUPHY Marcel, VITTOZ Maurice.

## LE CONCOURS DES CHAPELLES

C'était la troisième édition de la "fête de Quasi Fin de Saison", locaux, résidents et vacanciers se sont retrouvés pour un après midi festif sur le Massif de Beaugard.

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, c'est la Chapelle du Gotty qui a remporté le trophée 2010.

Nous vous donnons rendez-vous encore plus nombreux en 2011.



## ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

La Commune de La Clusaz souhaite lancer un programme de logements aidés en accession à la propriété en collaboration avec un organisme public de l'habitat.

Pour avancer dans ce projet,  
nous vous remercions de vous faire connaître par courrier  
adressé à la Mairie de La Clusaz  
BP 6 · 74220 LA CLUSAZ

## LA POSTE ADAPTE SES SERVICES ET SES HORAIRES POUR MIEUX VOUS SATISFAIRE !

Dès le 7 juin prochain, votre bureau de poste, fonctionnera en fonction des saisons afin de s'adapter au mode de vie de ses clients et des habitants de la commune.

Cela signifie qu'à compter du 7 juin 2010, ses horaires d'ouverture seront les suivants:

En saison \*:

- Lundi à vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
- Samedi : 9h00 à 12h00

\* Saison d'été : 5 semaines à compter du 14 juillet  
Saison d'hiver : 15 semaines à partir de Noël

Hors saison :

- Lundi à vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h30
- Samedi : 9h00 à 12h00

**A l'automne, le bureau de poste de La Clusaz sera rénové pour mieux accueillir ses clients. Afin de mener à bien cette rénovation dans des conditions de confort et de sécurité, le bureau sera fermé à la clientèle une quinzaine de jours.**

Durant les travaux, La Poste mettra tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles : vous pourrez retirer lettres recommandées et colis et courrier des boîtes postales dans un local dédié sur la commune de La Clusaz. Toutes les autres opérations postales et financières pourront être effectuées au bureau de poste de Saint-Jean de Sixt.

## LA GROTTÉ DE LOURDES

Dans le cadre de la sécurisation du site et des environs de la grotte de Lourdes à la Clusaz, l'équipe des grimpeurs élagueurs de l'Office National des Forêts est intervenue en abattant par démontage avec kit de rétention, les 12 arbres du secteur.

Pendant la réalisation de ce chantier, l'ONF a proposé l'idée à la commune de redonner une vie à 4 arbres proches de la vierge en réalisant des sculptures, compte tenu notamment de la présence dans l'équipe de l'Office d'un sculpteur à la tronçonneuse, Florent Grange, des Gets.



C'est ainsi qu'ont été réalisés 4 pèlerins qui veillent désormais sur la vierge de Lourdes.

Une fois de plus, l'ONF a montré sa grande efficacité pour la mise en valeur du patrimoine local.



## COLLECTES DE SANG 2010

Les prochaines  
collectes  
de sang  
se dérouleront  
les :

Lundi 2 août

L'équipe de collecte sera présente à la salle des fêtes de 7h00 à 11h30 environ.

## ZONE DE RENCONTRE

De nouveaux panneaux font leur apparition afin de matérialiser la "zone de rencontre" dans le secteur de la mairie, au centre du village.

Cette zone est mise en place pour une plus grande convivialité et une circulation apaisée dans cet espace public, partagé par tous. Lorsque vous entrez dans cette zone :

- les piétons peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur les véhicules,
- les véhicules peuvent circuler, mais à une vitesse de 20 km/h maximum,
- le stationnement et l'arrêt des véhicules ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet,
- les cyclistes peuvent rouler à double sens, même si la rue est à sens unique.

Nous comptons sur le bon sens et la responsabilité de tous pour respecter ces règles de "bonne conduite".



## TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Chaque année, il nous est demandé, dans le cadre du fonds de compensation genevois de communiquer le nombre de travailleurs frontaliers sur la Commune.

Nous demandons aux personnes concernées de se faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie.

## MISE EN VALEUR DU LAC DES CONFINES

Comme vous l'avez certainement constaté pendant l'été 2009, le niveau du lac des Confines était très bas. Cette situation était en partie liée aux faibles précipitations, généralisées sur l'ensemble des Pays de Savoie, mais également au fonctionnement propre du lac. Cette configuration particulière a été l'occasion de mettre en œuvre différentes actions de mise en valeur du lac, tout en respectant le milieu naturel.

### • Optimisation du fonctionnement du lac

Un certain nombre de trous et de traces de failles, qui servent très certainement d'exutoire pour les eaux du lac, sont apparus au niveau de l'arrivée du ruisseau de Bellachat. Nous avons donc souhaité profiter de ce bas niveau pour entreprendre quelques travaux de colmatage à la glaise dans ce secteur, dans l'optique de limiter les futures infiltrations et garantir un niveau raisonnable d'eau pendant la saison estivale.



Colmatage des trous

### • Amélioration de l'aspect visuel

Depuis quelques années, on a noté une prolifération de l'élodée du Canada qui est considérée comme espèce invasive et qui n'a pas lieu de se trouver naturellement dans les lacs d'altitude. Une des solutions privilégiées pour tenter de limiter cette prolifération est l'arrachage manuel des plants : les services municipaux ont donc réalisé un important travail aux mois d'août-septembre pour arracher une partie de ces plantes.



Arrachage de l'élodée

Les quelques "touffes" de plantes reliquat de l'ancienne tourbière qui étaient disséminées sur le pourtour du lac ont été

rassemblées dans la zone d'arrivée du ruisseau de l'Endryre, afin de "récréer" une ambiance typique de lac de montagne.



Déplacement des "touffes"

L'évolution du lac suite à ces diverses interventions sera suivie de très près cette année. Les variations du nouveau niveau d'eau serviront de référence pour envisager par la suite l'aménagement d'un cheminement piétonnier autour du lac, permettant l'accessibilité à tous.

## ZOOM sur le milieu naturel

### La flore

Le lac en lui-même est largement colonisé par l'élodée du Canada, mais caractérisé par une remarquable station d'une espèce rare et protégée, le potamot alpin. Il s'agit d'une plante supérieure aquatique, qui n'est donc pas une algue, et qui n'est connue que d'une dizaine de lacs ou tourbières en Haute-Savoie.



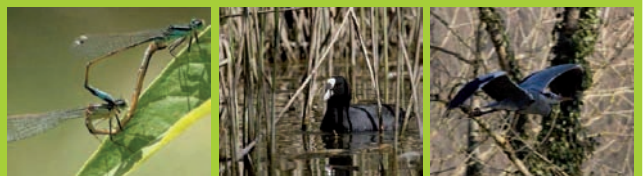
### La faune

Le lac est un site majeur pour la reproduction du crapaud commun (espèce protégée), de la grenouille rousse, du triton alpestre et de la salamandre.



Du côté des oiseaux, le héron cendré, la bergeronnette grise et le foulque macroule y sont typiques des milieux humides.

Un grand nombre de libellules fréquentent également le lac.



## ZOOM sur le fonctionnement du lac

La tourbière et le marais originels des Confins se sont installés en amont d'une moraine laissée par un glacier lors de la dernière glaciation, il y a 10 000 ans. D'importants travaux de colmatage dans les années 1960 ont considérablement agrandi la surface en eau. Le lac des Confins se distingue du fonctionnement classique des lacs :

- Il ne possède pas d'exutoire de surface de type ruisseau ; ses exutoires sont souterrains.
- Il est essentiellement alimenté en eau par le torrent de Bellachat, qui ne coule qu'à la fonte des neiges et lors d'épisodes pluvieux. Le lac est donc très sensible à la variation des niveaux d'eau (jusqu'à plus de 3 m sur une année).

C'est par une meilleure connaissance du fonctionnement de ce milieu naturel que nous pourrions concevoir un projet de mise en valeur du lac des Confins dans le respect de ce qu'il est devenu : **une zone de bio-diversité unique dans les Aravis.**

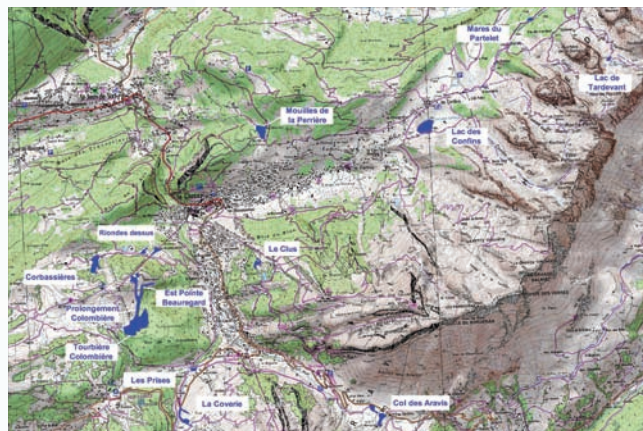
## PROTECTION DES MILIEUX NATURELS SENSIBLES : ZONES HUMIDES ET ENVERS DES ARAVIS

La chaîne des Aravis et le contexte montagnard offrent à la Clusaz une diversité d'habitats (falaises calcaires, landes, pelouse alpine...) et une diversité floristique/faunistique intéressante, dont de nombreuses espèces rares et protégées. Les zones humides et l'Envers des Aravis font l'objet d'une attention toute particulière.

### Zones humides

Bien qu'assez peu présentes sur notre territoire, les zones humides constituent des espaces remarquables dont la connaissance et la protection s'avèrent nécessaires. La commune, consciente de ces enjeux pour la mise en valeur de son patrimoine écologique, a donc décidé de réaliser un inventaire complet des zones humides et de demander une protection réglementaire pour les plus intéressantes.

A l'issue d'inventaires réalisés au cours du printemps/été 2009, 13 zones humides ont été identifiées sur le territoire de la commune. Si l'on trouve des milieux humides de types variés (lac, mares, mouilles, tourbières...), peu d'entre eux présentent finalement un bon état de conservation et des espèces rares ou protégées : 3 principaux secteurs s'avèrent néanmoins très intéressants, en plus du lac des Confins qui a fait l'objet d'études particulières



Principales zones humides de la Clusaz

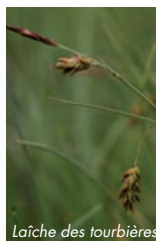
### Plateau de Beauregard

L'ensemble du plateau est connu comme étant particulièrement humide, avec notamment la tourbière de la Colombière qui bénéficie déjà d'une protection pour la conservation de l'habitat de plantes spécifiques aux tourbières. Dans son prolongement, 2 zones humides présentent un intérêt :

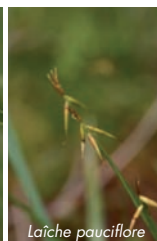
- Le "prolongement" de la tourbière de la Colombière, qui présente des buttes à sphaignes et une tourbière de transition, constitue l'habitat de 3 espèces de plantes protégées (**la laïche des tourbières, la laïche pauciflore et le scirpe de Hudson**). A noter la présence d'une plante carnivore rare, *Drosera X Obovata*, dont l'extrémité des feuilles est munie d'une goutte de glue. L'insecte, pensant se désaltérer, se retrouve collé puis enseveli par la feuille avant d'être digéré !



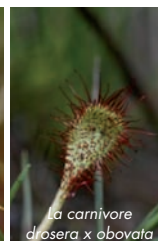
La zone humide "prolongement" de la tourbière de la Colombière



Laïche des tourbières



Laïche pauciflore



La carnivore *drosera x obovata*

- L' "Est de la pointe de Beauregard" est un complexe de zones humides constitué de bas marais et de prairies humides. Ce site, remarquable par son étendue et sa bonne conservation, constitue l'habitat de 3 espèces protégées : **le crapaud commun (bufo bufo), la grenouille rousse et le lézard vivipare** sur les secteurs tourbeux.



Bas marais de l'est de la pointe de Beauregard

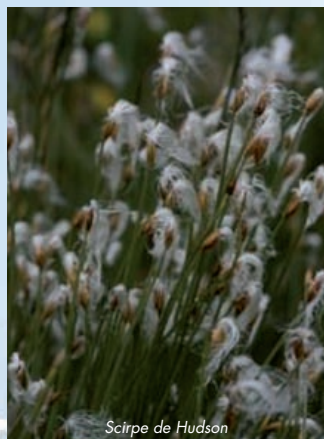


Lézard vivipare

# DEVELOPPEMENT DURABLE

## Les Corbassières

Situé sur le versant nord de la pointe de Beauregard et sur la piste Guy Perillat, ce site est constitué d'une belle mosaïque d'habitats humides, notamment une tourbière basse alcaline. On y retrouve le scirpe de Hudson ainsi que la grenouille rousse et le lézard vivipare.



Scirpe de Hudson



Bas marais et tourbière basse des Corbassières

## Les Prises

Bien qu'une bonne partie de l'ensemble humide initial ait disparu, l'intérêt principal de cette petite zone humide coincée en fond de vallon réside dans les 14 papillons qui la fréquentent. On notera particulièrement l'**azuré des paluds**, dont la présence nécessite un milieu humide spécifique : la femelle dépose ses œufs dans la fleur de pimprenelle et après 3 semaines, la chenille se laisse tomber au sol. Sa survie dépend uniquement de son adoption par des fourmis qui l'emmènent dans leur fourmilière et la nourrissent pendant 10 mois. La durée de vie du papillon adulte ne sera que de 10 jours en été !



Zone humide des Prises



Azuré des paluds sur une inflorescence de pimprenelle

## ZOOM pourquoi protéger les zones humides ?

- Les zones humides sont des régulateurs d'eau, elles améliorent sa qualité, ralentissent son écoulement, stockent le carbone...
- Les zones humides abritent une biodiversité particulière (faune et flore protégées)
- Les zones humides constituent un patrimoine naturel et culturel, et offrent des paysages remarquables
- Les zones humides sont des milieux rares et menacés.

Le fort intérêt de ces zones humides (régulation hydraulique, présence d'habitats d'espèces rares et protégées), amène la commune à préserver ces espaces remarquables. Une demande de classement en arrêté préfectoral de protection de biotope sera engagée sur l'extension de la tourbière de Beauregard. Les autres zones humides bénéficieront, quant à elles, d'une attention particulière et de mesures de gestion/entretien spécifiques. Les principaux objectifs de conservation concernent le maintien des activités pastorales extensives qui participent au renouvellement des espèces spécifiques et la limitation de toutes actions visant à détourner les apports en eau.

## ZOOM sur l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)

L'APPB est un classement réglementaire qui vise à protéger et conserver le milieu de vie (aires de reproduction, alimentation, repos) des espèces animales et végétales protégées au niveau national ou régional. Dans un périmètre précis, il prévoit des mesures d'interdiction, de limitation et de gestion qui sont nécessaires pour le maintien de l'équilibre biologique. Sur la commune, la tourbière de la Colombière sur le plateau de Beauregard bénéficie d'un tel classement depuis 1986.

## L'envers des Aravis

Une démarche similaire a été menée sur la zone de l'Envers des Aravis (de la "combe à Claudius" jusqu'à la "combe à Marion"). Ce beau secteur naturel, situé entre 1500 et 2350m, est exempt d'aménagements et présente un intérêt biologique et paysager important : pâtures basses et boisements de conifères/aulnes verts, puis pelouses et éboulis surmontés de falaises jusqu'aux plus hauts sommets (pointe de Merdassier). Cette mosaïque d'habitats riches convient parfaitement à de nombreuses espèces de faune et flore rares ou protégées.



Falaises calcaires, pessières, éboulis et pelouses de l'Envers des Aravis

# DEVELOPPEMENT DURABLE

## La flore

250 espèces floristiques ont été relevées sur ce secteur, dont trois sont protégées.

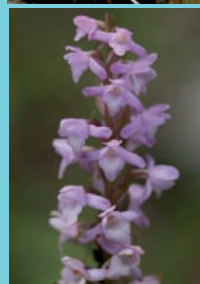
**Le sabot de Vénus** est une orchidée emblématique, mais qui demeure néanmoins très rare. Elle se développe essentiellement sur sol calcaire au sein de clairières et il est rappelé que sa cueillette est strictement interdite (comme pour toutes les espèces protégées). Le gros pétale jaune et renflé de ses fleurs évoque la forme d'une chaussure, ce qui lui a donné son nom.

**La primevère oreille d'ours**, espèce cousine du "coucou", affectionne les rochers calcaires, les failles et les éboulis.

**L'orchis très odorant** fréquente les alpages secs et dégage une forte odeur de vanille.



Sabot de Vénus



## La faune

36 espèces de faune protégées ont été relevées, dont les groupes les plus intéressants sont constitués par les oiseaux (**chouette de Tengmalm**, **pie grièche écorcheur** ou encore **aigle royal**) et par des espèces moins "connues" : les chauves-souris. L'Envers des Aravis, par ces milieux très variés, leur offre en effet des zones d'habitat et de chasse privilégiées.

La **pipistrelle commune** est l'espèce la plus abondante du secteur, accompagnée notamment du **murin à moustaches** ou encore du **murin de Daubenton**.

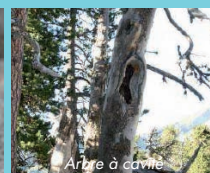
Les espèces s'installent soit dans les cavités des arbres soit dans les grottes présentes dans les falaises pour le gîte nocturne, l'accouplement et l'hibernation.



Murin de Daubenton



Murin à moustache



Arbre à caverne

Le secteur abrite également une faune typique des espaces alpins (chamois, chevreuil...) qui y trouve refuge, gîte et couvert. Le tétras-lyre s'y reproduit et fréquente des versants nord très froids où il hiverne sous la neige poudreuse. Il est ainsi très sensible au dérangement par les skieurs, notamment dans la combe à Claudius.



Tétrasyre en hiver  
(source : chasseurs 74)

Au vu des caractéristiques biologiques intéressantes du site, une réflexion est engagée sur les modalités de protection de l'ensemble de l'Envers des Aravis. Cela passera notamment par le maintien d'un pâturage ovin extensif et l'interdiction de tout aménagement portant atteinte au milieu naturel.

L'ensemble de ce travail de connaissances et de démarches réglementaires est le fruit d'une concertation entre la commune, la Direction Départementale des Territoires, le conservatoire départemental des espaces naturels (ASTERS), la fédération des chasseurs et le bureau d'études GEN TEREQ.

Photos : GEN TEREQ



# DEVELOPPEMENT DURABLE

## JOURNÉE RAMASSAGE DES DÉCHETS ENVIRONNEMENT



La traditionnelle journée de ramassage des déchets sur le domaine skiable et dans toute la station a eu lieu le samedi 22 mai 2010. L'objectif de cette journée organisée par la mairie, en partenariat avec l'association Mountain Riders, était de ramasser les déchets abandonnés sur les pistes de ski, sous les télésièges, sur les parkings d'accès et dans le village.

Encore cette année, le succès était au rendez-vous puisqu'une centaine de personnes s'est réunie à 7h30 au garage communal. La plupart des associations de la Clusaz, le conseil municipal et le conseil municipal jeune, ainsi que de nombreux bénévoles ont constitué les différents groupes d'intervention. Les secteurs de Balme, Crêt du Merle/Aiguille, Etale, Beauregard, les Confins, le village et ses parkings ont ainsi été nettoyés sous un soleil radieux et une température idéale.



Tous les participants se sont ensuite retrouvés devant le garage communal et au total, près de 25 m<sup>3</sup> de déchets et 10 m<sup>3</sup> de ferraille ont été ramassés. Globalement, il y a de moins en moins de déchets sur les pistes mais la découverte de quelques zones



particulièrement "fourrées" a augmenté le volume par rapport à l'année précédente. Outre les traditionnels mégots, bouteilles plastiques et emballages, les ramasseurs ont notamment déniché quelques téléphones portables, des skis, une paire de baskets neuves et paraît-il, la carte bleue d'un des champions de la Clusaz...

Pour clore cette matinée bien chargée, un apéritif et un casse-croûte étaient offerts à tous les bénévoles, dans une ambiance sympathique et conviviale.



Une partie des participants...



Casse-croûte convivial

Une quinzaine d'élèves de 4<sup>ème</sup> du collège Saint-Joseph de Thônes avaient quant à eux commencé le travail le jeudi 20 mai en parcourant les abords du Champ Giguët et les pistes du Crêt du Merle.

# DEVELOPPEMENT DURABLE

Le lendemain, c'était au tour des élèves de l'école primaire Cité Notre-Dame de la Clusaz d'apporter leur contribution. Après avoir été sensibilisés à la durée de vie des déchets dans la nature et à la nécessité de participer au ramassage, ce sont près de 120 élèves de la grande section au CM2 qui ont nettoyé les abords de l'école, les pistes du Bossonnet et une partie de celles du Crêt du Merle. Ces efforts ont été récompensés par un goûter offert à tous les enfants.



Les élèves de 4<sup>ème</sup> du collège St-Jacques



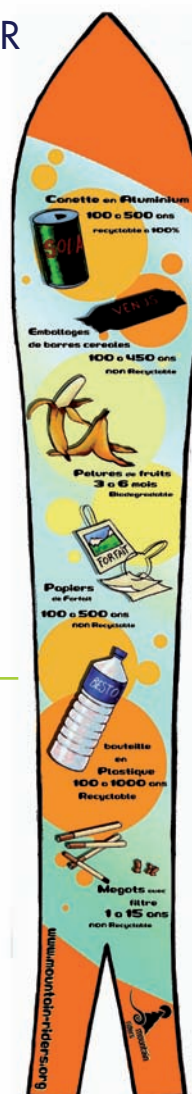
Les élèves de l'école de la Clusaz

L'équipe municipale remercie vivement toutes les associations, les bénévoles et les élèves qui ont participé à ces journées. Grâce à cette action collective, la pollution du sol et de l'eau pourra être limitée et nous pourrons proposer à tous les randonneurs, skieurs et pratiquants de la montagne une nature plus propre et préservée.

**Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, toujours aussi nombreux !**

**"POURQUOI RAMASSER LES DÉCHETS ?" ....  
OU  
"POURQUOI NE PAS JETER DE DÉCHETS DANS LA NATURE ?"**

**La durée de vie des déchets en montagne...**



## COLLECTE PILES

Les piles sont des produits dangereux ! Non pas pour l'utilisateur mais au moment de les jeter.... Elles sont composées de métaux lourds toxiques et polluants (mercure, plomb, zinc ou lithium...) qui viennent contaminer les fumées en cas d'incinération et les sols en cas d'enfouissement. La présence de ces métaux lourds dans les filières classiques de traitement des déchets (ordures ménagères et tri sélectif) est donc problématique, au même titre que de les jeter dans la nature : le mercure contenu dans une pile bouton pollue 500 litres d'eau ou 1 m<sup>3</sup> de terre pendant 50 ans !

**Alors ne jetez plus vos piles à la poubelle !  
Venez les déposer dans le collecteur spécifique de récupération des piles mis à votre disposition à la Mairie.**



Les piles collectées seront envoyées dans des centres de traitement spécifiques, qui récupèrent certaines matières premières afin de les revaloriser. Ce geste simple permettra de préserver l'environnement et les ressources naturelles non renouvelables.

## LA CLUSAZ REORGANISE SES MOYENS TOURISTIQUES

C'était un engagement pris par l'équipe municipale lors de la campagne électorale de 2008 : doter la station de nouveaux moyens touristiques pour répondre à son développement économique. C'est chose faite.

Après une phase de réflexion et de travail qui aura duré plus d'un an sous la conduite du cabinet Orgalis, le Conseil Municipal, réuni le 20 mai 2010, a adopté les statuts d'une nouvelle structure : la "Société de Gestion des Activités Touristiques de La Clusaz".

Le choix s'est porté sur une structure de type Société d'Economie Mixte Locale (SEML) sur le modèle de la SATELC. Cette structure, dont le petit nom sera "SEM Touristique" ou aussi "SOGATELC" remplacera l'association "Office de Tourisme" à partir de l'automne 2010 pour la gestion de l'offre touristique de la station et aura notamment pour objet :

- L'organisation et la fourniture de prestations concernant l'accueil et le développement touristique,
- La gestion de tout équipement public ou privé susceptible de contribuer au développement de la vie économique et sociale de la station,
- Le développement touristique de La Clusaz par tous moyens afin d'accroître qualitativement et quantitativement sa fréquentation et celle des services et équipements dont elle a la charge.

L'objectif de la SEML sera de poursuivre avec des moyens modernes, le travail de "l'association Office de Tourisme" dans une nouvelle entité mieux adaptée aux conditions actuelles du marché du tourisme.

Ce travail consistera notamment à :

- assurer la coordination des moyens financiers et humains mis à sa disposition pour permettre le développement touristique de la station,
- définir et mettre en œuvre la stratégie touristique souhaitée par la commune
- définir et mettre en œuvre les actions nécessaires en matière de marketing, de promotion, de commercialisation, d'accueil, d'animation, d'événementiel,
- définir et mettre en œuvre toute concertation et proposition vis à vis des acteurs touristiques privés, ayant pour but d'offrir des prestations homogènes ou garanties au bénéfice des clients de la station,
- Elle aura aussi pour mission de sélectionner les éventuels partenaires afin d'optimiser les missions qui lui sont confiées.
- étudier, organiser et/ou commercialiser tous produits touristiques en France et à l'étranger.

Le capital de départ de la nouvelle SEML a été fixé à 200 000 € dans lequel la participation de la Commune est fixée à 65% soit 130 000 €. Pour le reste, la Municipalité s'est tournée vers les gros opérateurs de la station afin de constituer le capital au plus

vite et de lancer la création de la SEML.

Il faut savoir que la Commune, actionnaire principal, peut choisir librement les autres actionnaires de la SEML.

Le capital est divisé en 1000 actions d'une seule catégorie de 200 euros chacune. La participation des collectivités territoriales ne pourra jamais devenir inférieure à 50% du capital social et celle des personnes privées à 15% du capital. Il est réparti comme suit :

- La Commune de La Clusaz : 650 actions
- La SATELC : 150 actions
- L'Union des Commerçants et Artisans (UCA) : 40 actions
- L'Ecole du Ski Français (ESF) : 40 actions
- Le Groupe PVG (Pollet Villard Gaston) : 40 actions
- L'Association de Gestion du Ski Nordique (AGSN) : 40 actions
- Le Club des Sports : 38 actions
- Mr Didier THEVENET : 1 action
- Mr Alain PESSEY : 1 action

Le capital de cette SEML pourra évoluer en fonction des ambitions, de l'investissement des professionnels de la station. L'objectif est vraiment de constituer une organisation au service des entreprises de la station et tous ceux qui veulent investir dans ce projet seront les bienvenus.

Son Capital étant constitué, les actionnaires vont se réunir pour mettre en place les organes de gestion de la SEML :

- un Conseil d'Administration, obligation légale pour toute société, constitué de membres représentant les actionnaires. C'est l'organe de décision de la SEML.
- un Comité Exécutif, non obligatoire mais proposé par la volonté du Maire ; distinct du Conseil d'Administration et calqué sur l'actuel "Bureau Directeur" de l'Office de Tourisme, aura en charge de proposer et gérer les orientations stratégiques en accord avec le Conseil d'Administration. La volonté du Maire et du Conseil Municipal est que le Président de ce Comité soit une personne élue par ses pairs en dehors des élus de la municipalité. Mais pourquoi remplacer l'actuelle l'Office de Tourisme sous sa forme associative par une société de droit privé de type SEM ?

Voici quelques explications :

### LA SEM UN CHOIX STRATEGIQUE POUR LA CLUSAZ

(D'après les guides : "SEM mode d'emploi" édité par la Fédération des Entreprises publiques locales et "Vade-mecum du créateur de SEM" de Jean Claude MICHEL)

La SEM est une société anonyme dont le capital social associe des collectivités locales majoritaires à des partenaires économiques et financiers, publics ou privés. La SEML est une SEM dite "Locale" pour la distinguer de la SEM d'Etat constituée entre l'Etat et des actionnaires privés. La SEM est soumise pour l'essentiel de son fonctionnement aux règles du droit privé. Depuis 1983 les SEM sont en pleine expansion, dans le sillage de la décentralisation, leur création est le fruit du pragmatisme des élus locaux dans le choix des solutions les mieux adaptées au développement de leurs projets.

**La SEM un concentré d'avantages !**

*Face à l'entreprise privée : ancrage au territoire et transparence*

- La SEM garantit aux collectivités locales la prise en compte effective de l'intérêt général et des enjeux du territoire, la parfaite maîtrise de la politique locale à moyen et à long terme.
- La SEM s'inscrit dans une logique de performance qui doit profiter d'abord au territoire.
- La SEM réinvestit sa valeur ajoutée sur le territoire.
- La SEM assure une maîtrise des coûts.
- Au sein de la SEM, la collectivité exerce un contrôle sur la gestion de l'entreprise.
- La SEM est sujette à tous les contrôles sur les sociétés avec un commissaire aux comptes.

#### Par rapport à l'entreprise publique : réactivité et performance

- La SEM bénéficie de l'émulation du marché ; son obligation de résultat et de pérennité la "condamne" à la performance, à l'investissement dans la qualité et dans la satisfaction du client, ainsi qu'à se tourner vers l'avenir.
- La SEM est régie par le droit des sociétés.
- La SEM dispose de toute la réactivité et du dynamisme d'une entreprise.
- La SEM est synonyme de partenariat fort, elle traduit l'implication des acteurs privés et publics dans un projet de développement local.
- La SEM peut intervenir pour le compte de tiers, en dehors de son actionariat et au delà de son périmètre géographique.

#### Par rapport à l'association loi 1901 : une gouvernance efficace

- L'obligation légale pour la collectivité d'être actionnaire majoritaire de la SEM protège ses intérêts et assure un contrôle réel des comptes et des missions.
- Le statut associatif peut montrer ses limites dans les activités économiques et commerciales : dilution des responsabilités et du pouvoir de décision, insuffisances des contrôles internes et externes, difficultés d'apprécier les risques et les flux financiers...
- Un élu administrateur de SEM bénéficie de la protection de la loi, ce qui n'est pas le cas dans une association.

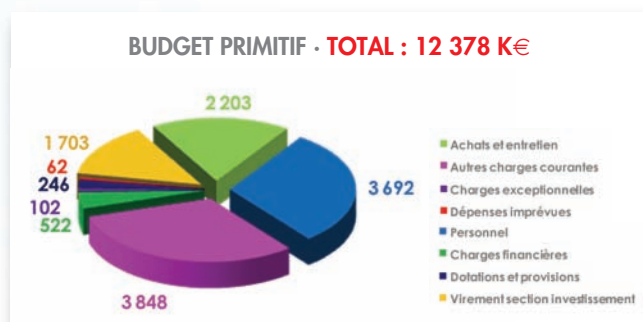
Après la SATELC, La Clusaz se dote ainsi d'un deuxième "poumon" économique avec cette nouvelle "SEM Touristique" qui disposera donc de tous les atouts et moyens nécessaires au développement touristique de la station.

La Municipalité souhaite bon courage et longue vie à cette nouvelle structure et à toutes les personnes qui seront en charge de la faire vivre.

## BUDGET

Le 8 avril 2010, le Conseil Municipal a approuvé la présentation du Budget Communal pour l'année en cours, ainsi que l'ensemble des budgets prévisionnels pour les activités annexes, qui sont distingués du budget principal comme l'exigent les règles de la comptabilité publique. Les différents budgets sont présentés ici avec un équilibre de recettes et de charges tant au niveau de l'exploitation courante que des investissements à réaliser. Les documents budgétaires officiels sont consultables en mairie.

### BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2010 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en K€)



Les dépenses de fonctionnement du budget principal atteignent 12,37 M.€, elles se plaçaient pour comparaison à 11,89 M.€ dans le budget primitif 2009 (+4,1%).

Les principales évolutions à retenir :

- une baisse des frais de personnel (-1,5%)
- une réduction importante des achats et des charges d'entretien (-7,1%)
- la stabilité des autres charges courantes (-0,3%), qui correspondent aux contributions et subventions diverses
- une diminution de 10% des intérêts de la dette
- un montant d'autofinancement de 1,70 M.€ disponible pour les investissements

Détail des principales subventions :

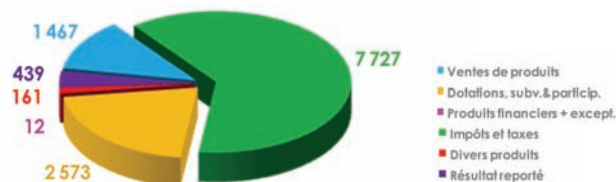
- l'Office du Tourisme (1,52 M.€.)
- le Club des Sports (497 K.€.)
- Aide aux champions (52 K.€.)
- le Comité des écoles (122 K.€.)
- C.C.A.S. (74 K.€.)
- Aide à l'habitat traditionnel (50 K.€.) etc...

Les montants de charges de fonctionnement votés pour 2010 traduisent une volonté de stabilisation des dépenses de fonctionnement, et la recherche d'autofinancements pour financer les investissements.

# FOCUS SUR...

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en K€)

**BUDGET PRIMITIF · TOTAL : 12 378 K€**



Les recettes de fonctionnement ont été votées à hauteur des dépenses pour respecter les obligations d'équilibre, soit à 12,37 M.€. Le poids des 4 taxes locales (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, taxe professionnelle) représente près de 49% du total des ressources de fonctionnement, avec les autres taxes directes ce poste représente 62%.

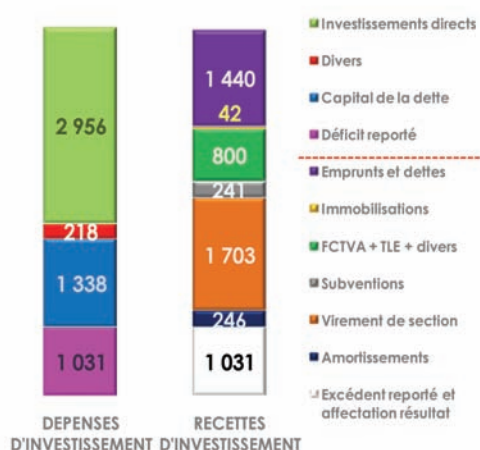
Les principales évolutions à retenir :

- la hausse des 4 taxes locales (+8,2%)\* sans modification des taux d'imposition.
- l'augmentation des taxes liées à l'activité touristique : taxe de séjour (+9,4%) et taxe sur les remontées mécaniques (+4,2%)
- la réduction des dotations de l'Etat (-4,2%)
- la progression des redevances à caractère sportif (piscine, patinoire, carte loisirs), culturel et social (+13,0%).

*\*La réforme de la Taxe Professionnelle lancée en 2010 impacte le Budget Primitif de la Clusaz de manière favorable ; pour autant et compte tenu du manque de visibilité sur les suites qui seront données à cette réforme dans les années à venir, beaucoup de prudenances doivent être prises en ce qui concerne les futures dotations de compensation qui seront versées par l'Etat.*

## SECTION D'INVESTISSEMENT (en K€)

**BUDGET PRIMITIF · TOTAL : 5 543 K€**



Tout comme les dépenses et recettes de fonctionnement, les dépenses et recettes d'investissement doivent être votées de manière équilibrée, ce qui a été fait pour le budget 2010 à hauteur 5,54 M.€.

Le programme d'investissements atteint 2,96 M.€ pour l'exercice 2010. Les plus importants investissements correspondent à des acquisitions foncières (617 K.€), à des achats de véhicules de voirie (315 K.€), à des travaux de neige de culture sur les Confins (dameuse et canons à neige pour 302 K.€), à des

travaux d'enrobés (250 K.€) et à des travaux dans la zone artisanale du Gotty (200 K.€).

Le capital de la dette est stable (-0,9%) ce qui s'explique par un recours à l'emprunt limité sur l'exercice 2009.

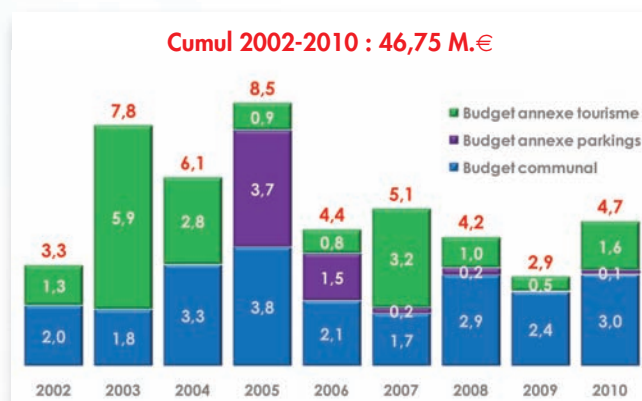
Le déficit d'investissement de l'exercice précédent est couvert à 100% par une affectation du résultat de fonctionnement 2009.

Afin de financer l'ensemble des dépenses inscrites, le budget prévoit de recourir à l'emprunt pour un montant total de 1,44 M.€ en 2010.

## INVESTISSEMENTS REALISES

**DANS LES 3 PRINCIPAUX BUDGETS (en M€)**

Période 2002/2010 · Budgets Primitifs pour 2010



Le montant total des investissements sur les 3 budgets principaux a varié sur la période en fonction des différents projets.

L'exercice 2005 apparaît comme l'exercice le plus important en terme de réalisation d'investissements, notamment parce qu'il intègre les opérations de travaux réalisés pour le parking du Salon des Dames (3,6 M.€).

Les investissements réalisés sur le budget annexe tourisme ont également connu des variations importantes liées aux choix de développement (Beauregard en 2003/2004, secteur de l'Etale en 2007).

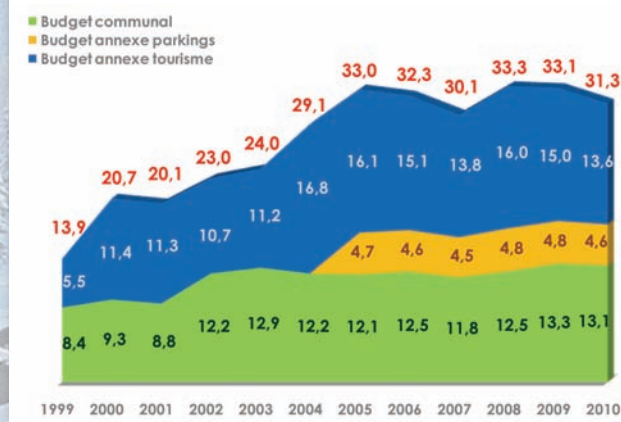
Le volume d'investissements sur l'exercice 2009 se positionne au point le plus bas sur la période, l'exercice 2009 a été une période de lancement d'études et de projets comme le confirme le niveau programmé en 2010 plus conforme à la moyenne constatée sur la période.

# FOCUS SUR...

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS BUDGET PRIMITIF 2010 - ( en K€)

|                        |                                            |         |
|------------------------|--------------------------------------------|---------|
| BUDGET PRINCIPAL       | Acquisitions foncières                     | 617 500 |
|                        | Véhicules de déneigement                   | 315 000 |
|                        | Ski de Fond - les Confins                  | 302 500 |
|                        | Enrobés                                    | 250 000 |
|                        | ZA Gotty                                   | 200 000 |
|                        | Travaux d'électrification                  | 158 700 |
|                        | Actionnariat SEM                           | 130 000 |
|                        | Champ Giguet                               | 75 000  |
| BUDGET ANNEXE TOURISME | Neige de culture                           | 957 266 |
|                        | Travaux de pistes                          | 148 000 |
| BUDGET ANNEXE PARKING  | Parking "Salon des dames" Solde de travaux | 75 000  |
|                        | Automatisation Parkings                    | 39 417  |
| BUDGET EAU             | Travaux d'adduction d'eau                  | 140 000 |
|                        | Recherche d'eau                            | 80 000  |
|                        | Le Fernuy (Chapelle)                       | 70 000  |
|                        | Périmètres de protection                   | 60 000  |
| BUDGET ASSAINISSEMENT  | Réseau d'assainissement                    | 102 000 |
|                        | EU route des Grdes Alpes                   | 45 000  |
|                        | Réhabilitation réseaux                     | 40 000  |

## ENCOURS DE LA DETTE DES 3 PRINCIPAUX BUDGETS (en M€) Période 1999/2010 Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier



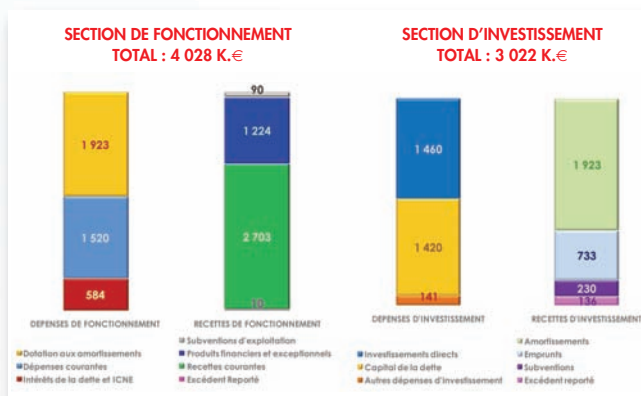
L'encours de la dette cumulée des 3 principaux budgets se positionne de manière stable sur les trois derniers exercices à 33 M.€. Les montants d'encours sur le budget communal et le budget annexe tourisme ne devraient pas connaître d'évolutions significatives sur l'exercice 2010, le recours à l'emprunt ayant été limité sur l'année 2009.

En revanche, le budget annexe tourisme va connaître une diminution importante de son niveau d'endettement, un certain nombre d'emprunts relativement anciens étant arrivés à terme en 2009.

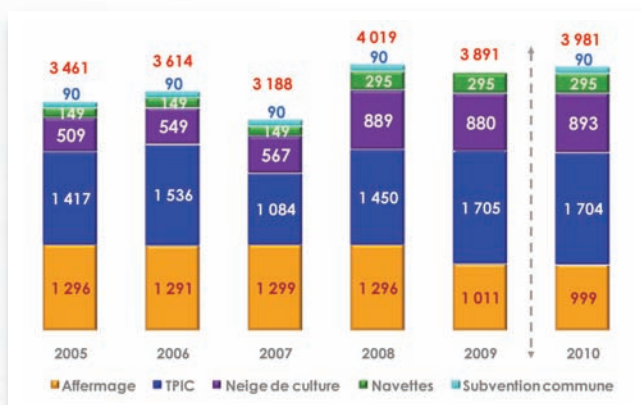
## BUDGET ANNEXE TOURISME Budget Primitif 2010

Le Budget Annexe Tourisme constate les opérations financières entre la commune et l'exploitant des remontées mécaniques (la SEM SATELC). Ce budget est le support des investissements du domaine skiable (remontées mécaniques, travaux de pistes, neige de culture,...). La commune réalise par son intermédiaire les principaux investissements (ex : télécabine de Beauregard, pistes et neige de culture sur l'Etale,...).

La SEM SATELC rembourse les annuités d'emprunts correspondant à ces investissements au titre de l'affermage. Le B.A.T. comporte par ailleurs les charges des navettes de la commune qui sont de la compétence du SIMA.



## EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES DU BUDGET ANNEXE TOURISME (K€)



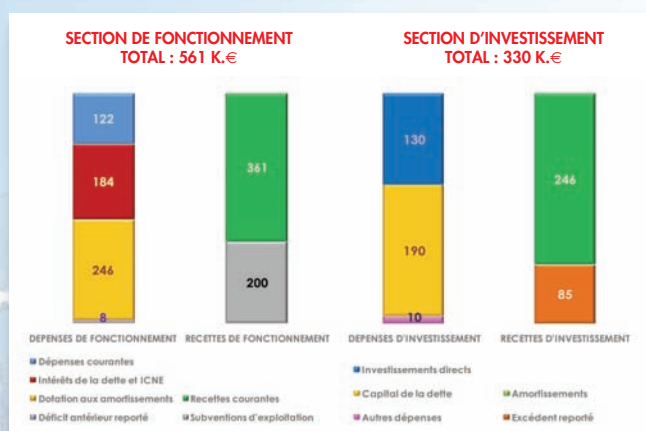
Les recettes du B.A.T. proviennent de la redevance d'affermage, mais également d'une taxe sur l'activité de remontées mécaniques (TPIC), dont il est possible de constater la hausse sur les derniers exercices. La partie neige de culture correspond à des remboursements versés par l'exploitant pour les investissements supportés par le budget et une participation liée à la fabrication de la neige. Enfin une participation de la SEM SATELC apparaît pour les charges de navettes.

# FOCUS SUR...

## BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

Le Budget Annexe des Parkings regroupe l'activité des parcs de stationnement aménagés, soit le parking du Centre et celui du Salon des Dames. Il ne comprend pas les recettes des horodateurs qui figurent au budget principal. Le budget s'équilibre au niveau de son exploitation par le versement d'une subvention du budget communal, celle-ci devrait atteindre 200 K.€ pour 2010.

Les principaux investissements prévus concernent la mise au norme de l'automatisation des caisses.

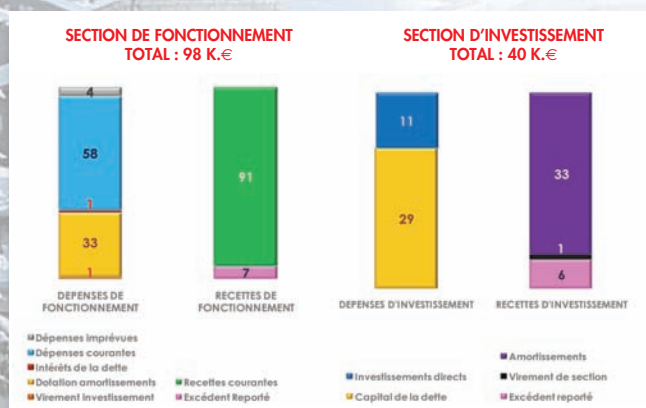


## BUDGET DES ACTIVITES ANNEXES DE LA PISCINE

Les recettes liées aux entrées de la piscine sont constatées dans le budget principal, en revanche, les activités commerciales, c'est-à-dire le restaurant et le fitness sont comptabilisées dans ce budget spécifique.

Les recettes issues de l'exploitation (restaurant et fitness) sont attendues à hauteur de 91K.€, elles se situaient pour comparaison à 84 K.€ en 2008.

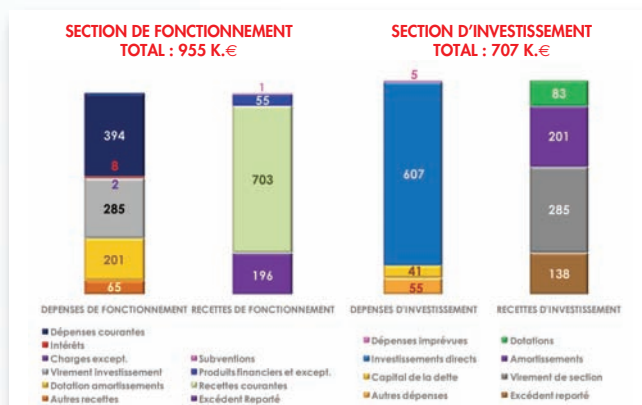
Une réflexion est actuellement menée pour la réorganisation des espaces fitness et snack de l'Espace Aquatique.



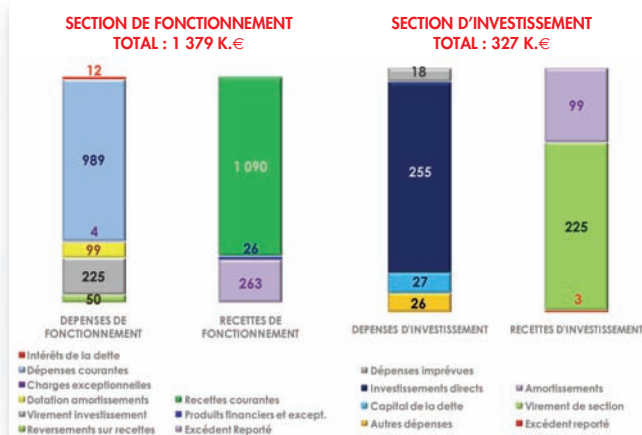
## BUDGET ANNEXE EAU

Le budget annexe de l'eau, à caractère industriel et commercial doit s'équilibrer par ses propres recettes, celles-ci sont composées par les ventes d'eau et les primes fixes.

Les prévisions de ventes d'eau aux abonnés sont attendues à 640 K.€, tandis que les primes devraient atteindre 60 K.€.



## BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



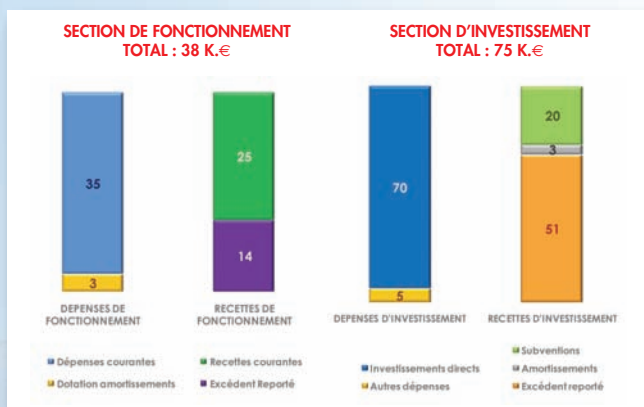
Le budget annexe assainissement, service à caractère industriel et commercial doit s'équilibrer par ses propres recettes. Le budget comporte la totalité des recettes d'assainissement dont une grande partie est reversée au SADA (Syndicat d'Assainissement des Aravis). Ce syndicat a construit les stations d'épuration et en assure le fonctionnement.

# FOCUS SUR...

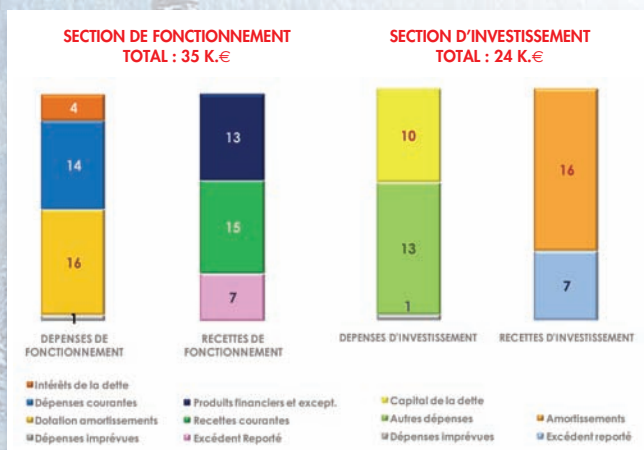
## BUDGET ANNEXE FORÊT

Le Budget Annexe Forêt retrace la gestion des bois communaux en collaboration avec l'Office National des Forêts.

Les recettes sont constituées essentiellement de ventes de coupes, et les principales charges correspondent à des frais d'entretien des bois et forêts.



## BUDGET ANNEXE PASTORAL & AGRICOLE



Le Budget Annexe Pastoral et Agricole retrace l'activité des alpages communaux (Ferme du Lachat et Aravis d'en Bas).

Les recettes sont constituées de loyers versés par les alpagistes et de subventions, quant aux charges elles correspondent à des frais d'entretien, des intérêts d'emprunts et des amortissements.

## MAXIME RUPHY

Maxime RUPHY, jeune de 17 ans, après avoir pratiqué le ski alpin au club des Sports de la Clusaz, s'est pris de passion pour le cyclisme il y a 4 ans.

Depuis, il ne cesse de s'entraîner et de progresser avec des résultats de plus en plus prometteurs.

Il intègre l'équipe Nationale en participant notamment au contre la montre du tour de pays de Vaud, compétition internationale junior, et se paie le luxe d'être le meilleur français de cette épreuve. Mais Maxime est un travailleur et de plus il a énormément d'ambition, ce qui nous permettra certainement de compter sur lui sur les circuits professionnels prochainement.



## Résultat année 2010

- 21 Mars 2010 4<sup>ème</sup> (GP de Sales 74)
- 17 Avril 2010 2<sup>ème</sup> (GP de Prevéssins 01, course franco-suisse)
- 25 Avril 2010 5<sup>ème</sup> (Archamps 74, course franco suisse)
- 1<sup>er</sup> Mai 2010 6<sup>ème</sup> (national junior contre la montre, Romans)
- 2 Mai 2010 1<sup>er</sup> (national junior, Romans)
- 16 Mai 2010 5<sup>ème</sup> (contre la montre du tour de pays d'Oglierques, National)  
"Porteur du maillot à pois" - 1<sup>ère</sup> étape du tour du pays d'Oglierques  
5<sup>ème</sup> au Championnat de Haute-Savoie Vice Champion Rhône-Alpes de contre la montre par équipe
- 29 Mai 2010 15<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> français (contre la montre du tour de pays de Vaud, International Junior)



## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CHAMP GIGUET

Les travaux de réaménagement du Champ Giguet ont débuté à l'automne 2009 par la démolition des anciens courts de tennis, ce qui a permis ainsi de niveler le secteur et d'économiser le volume de neige de culture à mobiliser (environ 200 m³).

Dès la fonte des neiges, les travaux ont repris pour finaliser l'aménagement global de la zone. Une plateforme "digne de ce nom" a été modelée, les réseaux d'eaux pluviales ont été entièrement repris et des points d'alimentation en eau potable et électricité ont été disposés aux endroits stratégiques. Ce réaménagement nécessaire pour notre commune permettra de proposer :

- une aire d'activités adaptée pour les différents événements et animations du village en toutes saisons, à commencer dès cet été par l'événement équestre "jump'in La Clusaz", la soirée "d'Aravis et Cie", le bal du 14 juillet, la foire de la Croix...
- un réaménagement de la base de loisirs du Club des Sports, plus accueillante, permettant de la faire évoluer plus facilement dans les années à venir ; avec notamment une nouvelle activité prévue pour cet été : le Big Air Bag.



Enfin, la reprise du cheminement piéton goudronné le long des terrasses renforcera l'accessibilité du site, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes...

Nous vous donnons rendez-vous dès le 8 juillet pour le "jump'in La Clusaz" qui inaugurera le nouveau Champ Giguet.

## TRAVAUX D'ENROBÉS 2010

Comme chaque année, les routes communales ont subi d'importantes déformations notamment dues à l'action du gel/dégel et du sel durant la saison hivernale. Jusqu'à présent, l'entretien de ces chaussées consistait essentiellement en des travaux de réparation, réalisés ponctuellement.

Dorénavant, les programmes annuels prévoient en priorité la réfection complète de tapis en enrobés sur des linéaires conséquents (environ 2 km par an), ainsi que quelques reprofilages toujours nécessaires. Cette approche permettra de rénover des secteurs entiers en évitant le "rapièçage", moins pérenne à long terme.

Cette année, 5 secteurs sur l'ensemble de la commune ont donc été retenus pour la réfection de tapis, selon leur état de détérioration :

### **Vallée des Confins :**

Route de la Chapelle : 125 m en partant du coin de la ferme POLLET

Route de Plattuy d'en haut : 540 m entre l' "Herminette" et le transformateur électrique

Route des Confins : 90 m devant les tennis

### **Village :**

Route des Riffroids : 130 m entre la Bataille et le stop de la route des Riffroids

### **Vallée des Aravis :**

Route de la Sence : 340 m en partant de la chapelle de Gotty

Route de l'Étale : 635 m entre la chapelle de Gotty et le pont des Converses

L'ensemble de ces travaux a été réalisé au mois de juin 2010. L'année prochaine, d'autres secteurs seront choisis en fonction de leur état et bénéficieront à leur tour d'une réfection complète. Cet effort constant devrait permettre de refaire les chaussées les plus dégradées de la commune tous les 10 ans.

## DES TRAVAUX : UN PROJET, DES OBLIGATIONS

Dans le bulletin d'information d'avril 2009, il était rappelé que tous travaux sur une construction existante, même minimes, sont soumis à autorisation d'urbanisme.

Si vous êtes une entreprise, il est important de vous assurer auprès de votre client de l'existence d'une autorisation d'urbanisme en cours de validité avant d'engager les travaux.

Si vous êtes un particulier, il est indispensable de déclarer les travaux projetés, d'afficher votre autorisation d'urbanisme et d'anticiper les éventuelles modifications du projet en déposant les demandes administratives préalables.

Sans cela, vous risquez une interruption de votre chantier et des poursuites devant le tribunal correctionnel.

Le service urbanisme de la Mairie de La Clusaz  
est à votre écoute pour toute question relative  
aux autorisations d'urbanisme au 04 50 32 65 30.

## LISTE DES DÉCLARATIONS D'URBANISME 2009

**DP 08X0112** SARL 74-220 par Bruno MARCHIORI - 309 Route du Crêt du Merle - "Le Vieux Chalet"  
*Aménagement de terrasses bois extérieures, abri d'entrée et avant-toit en tavaillons, barbecue*  
OPPOSITION 13/01/09

**DP 08X0114** ESF DE LA CLUSAZ par Ferdinand LENZI  
Esplanade sous Télécabine de Beauregard  
*Pose d'un mazot bois pour stocker matériel cours de skis des Marmottons*  
SANS OPPOSITION 22/01/09

**DP 09X0003** Agence ATHERAC pour Copropriété Cotagnes  
Route de l'Etale au N°2053-2071  
*Chalet COTAGNES : réfection de la couverture, remplacement du bardeau par des tavaillons*  
SANS OPPOSITION 29/01/09

**DP 09X0004** Agence ATHERAC pour copropriété Cotagnes  
Route de l'Etale au N°2053-2071  
*Velux appartements 8-13-14 Chalet COTAGNES*  
SANS OPPOSITION 29/01/09

**DP 09X0005** SUIZE Noël Charles MONTAGNE SUIZE  
*Réfection façade EST/SUD à l'identique*  
SANS OPPOSITION 04/02/09

**DP 09X0002** GALLAY Henri Jean René François - Route du Col des Aravis au N°5085  
*Aménagement de l'écurie en chambres et bain*  
OPPOSITION 04/02/09

**DP 08X0048** GALLAY Henri Jean René François - Route du Col des Aravis au N°5085  
*Modifications façades : ouverture d'une porte, refaire WC extérieur, création de deux fenêtres*  
SANS OPPOSITION 24/02/09

**DP 09X0007** MEURDRA Serge - SCI URFENEIGE - Impasse des Rhodos au N°112  
*Réfection toiture en tavaillons et réfection bardage*  
SANS OPPOSITION 25/02/09

**DP 09X0009** DONZEL-GONET André Louis Augustin - Route des Chenons au N°370  
*Réfection toiture en ancelles bois*  
SANS OPPOSITION 26/02/09

**DP 08X0113** PRISSET Jean-Louis - Chemin des Trois Vents au N°215 - "La Troïka"  
*Création d'un vélux*  
SANS OPPOSITION 05/03/09

**DP 09X0012** PERILLAT Franck - Chemin des Trois Vents au N°28 "L'Ura"  
*Pose d'un abri de jardin*  
SANS OPPOSITION 13/03/09

**DP 09X0015** SARL Neige et Constructions par Anny THEVENET Route de Plattuy au N°1674-1680 - "Les Jardins Alpins"  
*Modifications des façades : garde-corps, avant-toit, conduit de cheminées, forme des ouvertures.*  
SANS OPPOSITION 19/03/09

**DP 09X0017** AGNELLET Jacques André - 268 Chemin des Alpines  
*Création d'un espace couvert non fermé pour accueil des personnes et groupe d'enfants à la journée*  
OPPOSITION 19/03/09

**DP 09X0022** SKARZYNSKI ANDRZEJ JAN - Route des Fiaux au N°300 - "Chalet Bleuet"  
*Pose de volets bois sur appartement rez-de-chaussée : porte-fenêtre et trois fenêtres*  
SANS OPPOSITION 01/04/09

**DP 09X0023** DONZEL-GONET André Louis Augustin  
Les Frasses ouest  
*Détachement d'un terrain à bâtir*  
SANS OPPOSITION 01/04/09

**DP 09X0008** PESSEY Jean-Yves  
Route des Riondes au N°1351  
*Modification du pan de toit sud : création d'un outeau*  
SANS OPPOSITION 15/04/09

**DP 09X0014** PAPAIZIAN Chantal - Passage des Deux Torrents au N°54  
*Changement porte de garage*  
SANS OPPOSITION 15/04/09

**DP 09X0025** COLLOMB-GROS Marthe Augustine - Chemin des Cudres au N°144

*Réfection toit en tavaillons du grenier*  
SANS OPPOSITION 15/04/09

**DP 09X0026** Indivision VITTUPIER Pascal et Joseph - Gotty

*Division de parcelle B 4165 en deux lots A et B*  
SANS OPPOSITION 16/04/09

**DP 09X0027** LAPLACE Isabelle Odile - Route de Plattuy au N°2107

*Réfection d'un pan de toiture actuellement en tôles par du tavaillon*  
SANS OPPOSITION 22/04/09

**DP 09X0028** MERMILOD-BLONDIN Maurice - Route du Col des Aravis au N°31-53

*Réfection totale de la toiture, isolation et couverture bac acier pente < à 30 %*  
SANS OPPOSITION 28/04/09

**DP 09X0030** PLATEL Claude Lucien Gustave

*Chemin sur Le Crêt au N°201*  
*Pose d'un mazot pour enfants en madrier et couvert en tavaillons*  
OPPOSITION 28/04/09

**DP 09X0016** POLLET-VILLARD Yannick - Route du Crêt du Merle au N°340

*Modification des ouvertures.*  
SANS OPPOSITION 04/05/09

**DP 09X0018** POLLET-VILLARD Thierry - Route du Crêt du Merle au N°340

*Modification de 2 ouvertures en rez de jardin*  
SANS OPPOSITION 04/05/09

**DP 09X0031** THEVENET Ernest Oscar - 311, Route du Col des Aravis

*Habillage façade et changement des balcons*  
SANS OPPOSITION 05/05/09

**DP 08X0108** SARL BJSW par Mr ALLEMAND Bernard - Route du Col des Aravis au N°424

*Terrasse bois*  
SANS OPPOSITION 06/05/09

**DP 09X0032** COLLOMB GROS Edmond - 81 Place du Pré de Foire

*Rénovation toiture en tôles pente inf. 30 %*  
SANS OPPOSITION 06/05/09

**DP 09X0034** MAISTRE Frédéric - 350 Route des Grandes Alpes

*Agrandissement porte-fenêtres*  
SANS OPPOSITION 06/05/09

**DP 09X0038** SARL ALPAGES ET MONTAGNE par Mr GRATA-DOUR Pierre - Route des Confins au N°1390

*Réfection d'un chalet existant à l'envers du Var*  
OPPOSITION 13/05/09

**DP 09X0040** GERGONNE Michel et Patricia - Route de la Graillère au N°331

*Changement du bardage extérieur*  
SANS OPPOSITION 13/05/09

**DP 09X0037** GALLAY René - Route du Col de la Croix Fry au N°3708

*Travaux pour dépose remblais à Coverie*  
SANS OPPOSITION 14/05/09

**DP 09X0013** AACS par POLLET-VILLARD Françoise - Bois du Plan ouest

*Coupe de bois sur terrains appartenant à 12 propriétaires*  
SANS OPPOSITION 19/05/09

**DT 07X0103** COLLOMB-PATTON Eric - Impasse des Botions au N°5

*Mur de soutènement en bordure du domaine public*  
SANS OPPOSITION 19/05/09

**DP 09X0041** SUIZE FRANCOIS - Route de la Sence au N°558

*Réfection toit en tavaillons*  
SANS OPPOSITION 03/06/09

**DP 09X0043** CAVAGNOUD Raymond - Chemin de la Croix au N°247 - "Les Allumettes"

*Réfection peinture du toit en tôles (RAL 7006)*  
SANS OPPOSITION 03/06/09

**DP 09X0044** THOVEX BERNARD Louis - Chemin des Chevriers au N°41

*Réfection toiture en tavaillons*  
SANS OPPOSITION 08/06/09

**DP 09X0045** BETEMPS Monique - Place de l'Eglise au N°83

*Remplacement vitrine par porte de garage*  
OPPOSITION 09/06/09

**DP 09X0046** SARL ALTITUDE par POLLET-THIOLIER Philippe

*Route du Col des Aravis au N°477*  
*Agrandissement d'une porte-fenêtre au dernier étage sous les combles + création d'un vélux*  
SANS OPPOSITION 11/06/09

**DP 09X0047** SUIZE Ludovic - Route de la Sence au N°640

*Pose de 5 m² de capteur solaire intégré en toiture*  
SANS OPPOSITION 11/06/09

**DP 09X0035** ORANGE FRANCE UPRSE - Les Giglières

*Création radiotéléphonie mobile Orange sur gare arrivée Transval aux Giglières*  
OPPOSITION 17/06/09

**DP 09X0036** ORANGE FRANCE UPRSE - 3630 Route du Crêt du Merle

*Création relais téléphonie mobile Orange sur gare arrivée télésiège Crêt du Merle*  
OPPOSITION 17/06/09

**DP 09X0048** BETEMPS Marcel Lucien - Route du Var d'en Haut au N°476-478  
*Pose de panneaux solaires dans talus*  
SANS OPPOSITION 30/06/09

**DP 09X0049** GUIDON René Joseph - Chemin du Crêt Braffaz au N°48  
*Réfection d'un pan de toiture en anelles*  
SANS OPPOSITION 07/07/09

**DP 09X0010** MARCHAL Alexis - Route du Col des Aravis au N°3563  
*Agrandissement chalet existant*  
SANS OPPOSITION 08/07/09

**DP 09X0039** PESSEY Jean-Yves - Route des Riondes au N°1351  
*Remplacement des deux porte-fenêtres existantes du dernier étage par deux baies coulissantes*  
SANS OPPOSITION 08/07/09

**DP 09X0052** AVRILLON R. et Fils pour DE BOUNGNE Francis  
Route de Plattuy au N°1514  
*Réfection toiture en tavaillons*  
SANS OPPOSITION 09/07/09

**DP 09X0053** AUSSEDT Danielle - Route du Col des Aravis au N°5073 - "Les 4 Vents"  
*Remplacement fenêtres simples en double vitrage et volets*  
SANS OPPOSITION 21/07/09

**DP 09X0029** AACS par POLLET-VILLARD Françoise - 106 Passage du Vatican - Ecole Cité Notre Dame  
*Remplacement de tuiles défectueuses sur les deux ailes abritant les logements*  
SANS OPPOSITION 28/07/09

**DP 09X0056** BETEMPS Monique Léonie Foy - 965 Route du Col des Aravis - "Le Panoramic"  
*Réfection toiture partie basse du bâtiment (salle) en tôle, pente de 20 %*  
SANS OPPOSITION 28/07/09

**DP 09X0058** VERMEULEN Jacques - Route de la Graillière au N°332  
*Construction d'un parking inférieur à 20 m² avec mur de soutènement habillé de bois et garde-corps*  
SANS OPPOSITION 28/07/09

**DP 09X0060** MABILE Claude - Chemin du fernuy au N°37  
*Réfection toiture en tavaillons*  
SANS OPPOSITION 04/08/09

**DP 09X0062** LEMAITRE Gérard pour copropriété Le Crépuscule - Route des Riondes au N°265 - "Le Crépuscule"  
*Recouvrement en bois et tavaillons entrée garage*  
SANS OPPOSITION 07/08/09

**DP 09X0063** POLLET Aline - Chemin de la Pernat au N°129  
*Création d'un outeau sur toiture côté nord sans création de SHON*  
SANS OPPOSITION 07/08/09

**DP 09X0042** DONZEL-GONET André NANT THOVEX  
Détachement de deux terrains à bâtir  
SANS OPPOSITION 11/08/09

**DP 09X0055** SARL ALPAGES & MONTAGNES par GRATA-DOUR Pierre - Route des Confins au N°1372  
*Création soubassement en béton doublé de pierres de parement pour isolation madriers et plancher du mazot*  
SANS OPPOSITION 11/08/09

**DP 09X0066** DAVIET Christiane - Chemin du Laythet au N°113  
Changement quelques planches cabane  
SANS OPPOSITION 11/08/09

**DP 09X0067** POLLET THIOLIER Louise - Route de la Cluiseraz au N°892  
*Rénovation toiture en anelles un pan côté village (ouest)*  
SANS OPPOSITION 12/08/09

**DP 09X0070** GOY François - 27 Chemin des Marmottes  
*Implantation d'un ancien grenier*  
SANS OPPOSITION 17/08/09

**DP 09X0033** LARNIER François - 749 Route du Crêt du merle  
*Rénovation de la toiture côté sud + création 2 châssis de toit et modification d'une ouverture en toiture*  
SANS OPPOSITION 24/08/09

**DP 09X0071** POLLET-VILLARD Jean-Louis - Route du Crêt du Merle au N°436  
*Rénovation toiture en bardeau d'asphalte, création d'un outeau en tavaillons, réalisation bardage bois face Nord*  
OPPOSITION 27/08/09

**DP 09X0072** LALANDE Jacques - Impasse des merles au N°37  
*Elargissement d'une terrasse*  
SANS OPPOSITION 04/09/09

**DP 09X0073** GUIDON Bernard Michel - Hameau de la Cluiseraz au N°115  
*Réfection d'un pan de toiture en anelles*  
SANS OPPOSITION 04/09/09

**DP 09X0074** THOVEX Raymond François - Chemin des Chevriers au N°69  
*Réfection toit en tavaillons*  
SANS OPPOSITION 10/09/09

**DP 09X0075** BETEMPS Christophe - Impasse des Crêts au N°46  
*Réfection bardage, modification balcons, remplacement volets et pose de consoles*  
SANS OPPOSITION 10/09/09

**DP 09X0076** LORIOD Christian - 274 Route des Fiaux  
Réfection d'une toiture isolation et toiture en tavaillons  
SANS OPPOSITION 10/09/09

**DP 09X0077** AGNELLET Thierry - 305 Chemin des Alpagnes  
Travaux sur construction existante, remplacement d'une porte de garage bois par une porte sectionnelle.  
SANS OPPOSITION 15/09/09

**DP 09X0050** GAY-PERRET Christiane - Sous la Bottière  
Pose panneau solaire façade ouest  
SANS OPPOSITION 18/09/09

**DP 09X0079** POLLET André Maurice - 114 Impasse des Potassets  
Réfection de la toiture du garage en tavaillons  
SANS OPPOSITION 18/09/09

**DP 09X0080** GOY Francis - Bossonnet - 183 Route des Confins  
Réfection du bardage, du crépi, peinture des volets  
SANS OPPOSITION 18/09/09

**DP 09X0081** COMMUNE DE LA CLUSAZ - LA BALME  
Travaux de piste : Remodelage du départ de col de Balme et accès à la piste des Crintiaux  
SANS OPPOSITION 24/09/09

**DP 09X0082** WURTZ Jacques Michel - Route des Riondes au N°1159  
Réfection toiture en tavaillons  
SANS OPPOSITION 25/09/09

**DP 09X0068** DURAND Hervé - Chemin des Moyes au N°14  
Création d'un avant-toit sur entrée et porte de garage, isolation extérieure et habillage en bardage  
SANS OPPOSITION 30/09/09

**DP 09X0069** THOVEX Dominique Jean Alexis - Route de la Graillère au N°97  
Agrandissement fenêtres existantes par fenêtres double  
SANS OPPOSITION 07/10/09

**DP 09X0085** BETEMPS Christophe - Impasse des Crêts au N°46  
Réfection toiture en tavaillons + isolation  
SANS OPPOSITION 01/10/09

**DP 09X0087** BETEMPS Georges Pierre - 428 Route du Var d'en Haut  
Implantation d'un grenier sur la parcelle A 4312 (grenier en provenance de A 1638)  
OPPOSITION 05/10/09

**DP 09X0061** AGNELLET David - Route de Plattuy au N°228  
Pose de panneaux solaires  
SANS OPPOSITION 14/10/09

**DP 09X0084** GALLAY Gilles - Chavanevieille - 767 Route des Chenons  
Pose de capteurs solaires en toiture  
SANS OPPOSITION 14/10/09

**DP 09X0090** Copropriété Résidence de l'Eglise par Eric MER-MILLOD - Place de l'Eglise au N°77  
Changement des balcons, habillage avec pâlines bois découpées, ajout d'une avancée avec toiture bois  
OPPOSITION 14/10/09

**DP 09X0091** VASSEUR Christian - Chemin de la Pernat au N°8  
Rénovation de la toiture et remplacement des tuiles par des tavaillons  
SANS OPPOSITION 14/10/09

**DP 09X0051** QUATRESOLS Eric Bernard - Route de Plattuy au N°1115  
Création d'une entrée pour l'accès à l'appartement du bas du chalet  
OPPOSITION 15/10/09

**DP 09X0054** GOY T.P. SAS - Les Aravis d'en Haut  
Remblais sur terrains Boisier & Messerly : consolidation accotements par apport de remblais  
SANS OPPOSITION 15/10/09

**DP 09X0089** DEODATO Gaetano - Les Confins  
Prolongement du toit existant de la terrasse, transformation porte-fenêtre en fenêtre  
OPPOSITION 19/10/09

**DP 09X0092** MERMILLOD-BLARDET François Edouard Frédéric Les Tollets  
Implantation d'un mazot bois couvert en tavaillons de 8,970 m²  
SANS OPPOSITION 21/10/09

**DP 09X0093** BETEMPS Marcel Lucien - Sous le Crêt Perreux  
Réfection toit en ancelles  
SANS OPPOSITION 22/10/09

**DP 09X0097** VITTOZ Jean Maurice - Route de la Patton au N°835  
Pose d'une toiture en tavaillons sur une dalle de local semi-enterré  
OPPOSITION 23/10/09

**DP 09X0021** BARATTE Thierry - Route des Confins au N°1623  
Réfection toiture garage en tavaillons + réhaussement toiture sur garage avec création d'une chambre  
SANS OPPOSITION 26/10/09

**DP 09X0098** Indivision COLLOMB-CLERC Noël et Gaston - Route du Var d'en Haut au N°714  
Réfection peinture tôle toiture ferme et grenier  
SANS OPPOSITION 04/11/09

**DP 09X0099** LEROY Bruno Marc Emile - Impasse des hauts des Verriers au N°149  
Création de 2 fenêtres fixes + habillage portes de garage  
SANS OPPOSITION 04/11/09

**DP 09X0057** GRINDLER Jean Michel Maurice - Impasse des Rhodos au N°118

Transformation pièce à usage de Jacuzzi en salon d'hiver (extension 15 m² de SHON)

SANS OPPOSITION 06/11/09

**DP 09X0100** MORAND-GOY Claudine - Route des Prises au N°307

Réfection toiture grenier en tavaillons

SANS OPPOSITION 09/11/09

**DP 09X0101** FAVRE Hélène épouse LAPERRIERE et sa fille LEVY-BRUHL Anne

68 Impasse du champs Giguet bâtiment du Club des Sports  
Remplacement menuiseries extérieures : portes bureau entraineurs et accueil, baies vitrées du r.d.c.

SANS OPPOSITION 17/11/09

**DP 09X0078** GAMBERT DE LOCHE Odile - 401 Route de la Graillere

Remplacement à l'identique d'une porte de garage

SANS OPPOSITION 20/11/09

**DP 09X0102** POLLET THIOLIER François Jean - Route du Col des Aravis au N°331

Création d'un sas d'entrée sur la terrasse du restaurant La Scierie

OPPOSITION 20/11/09

**DP 09X0104** GROSSELIN Jean - Route des Fiaux au N°219

Réfection toiture en tavaillons

SANS OPPOSITION 20/11/09

**DP 09X0094** Restaurant l'Alpin par BOISSIERE Sébastien

Route des Confins au N°29

Recouvrement de la façade existante en crépi blanc par du vieux bois naturel

SANS OPPOSITION 23/11/09

**DP 09X0105** LALANDE Jacques - Impasse des Merles au N°37

Modification de façade : création d'une porte-fenêtre à la place de fenêtre existante, création d'un balcon

SANS OPPOSITION 26/11/09

**DP 09X0106** PORTIER Pierre-Alain - Chemin des Hauts des Riffroids au N°131-135

Changement des pâlines du balcon

SANS OPPOSITION 26/11/09

**DP 09X0107** SIMEONE Gérard - Route des Confins au N°3596

Est : Hall d'entrée et auvent sur entrée, sud solarat étage + transf. porte-fenêtre en fenêtre, Nord support bûches, escalier, + bardage

SANS OPPOSITION 26/11/09

**DP 09X0108** VITTOZ Jean Maurice - Route de la Patton au N°835

Remplacement toiture tôle par tavaillons sur local existant

OPPOSITION 30/11/09

**DP 09X0110** BARATTE Thierry - Route des Confins au N°1623

Réfection et extension balcon et réfection des garde-corps

SANS OPPOSITION 11/12/09

**DP 09X0114** HUDRY PRODON Gilles pour Ski 3000 - 71 Place du Pré de Foire

Réfection bardage extérieur

SANS OPPOSITION 18/12/09

**DP 09X0109** POLLET-VILLARD FRERES par André POLLET-VILLARD - Route du Col des Aravis au N°161

Habillage bois facade extérieure suite à démolition ancienne scierie

SANS OPPOSITION 21/12/09

**DP 09X0083** THEVENET Patrick - Route des Riondes au N°1218

Détachement d'un lot constitué de la parcelle B 3649 p2 en vue de la construction d'un bâtiment

OPPOSITION TACITE 28/12/09

**DP 09X0116** GBI SAS pour Copropriété Le Praz des Riffroids

Route des Riondes au N°146

Réfection toiture en tavaillons

SANS OPPOSITION 29/12/09

**DP 09X0117** POUPARD Clémentine - Route de l'Etale au N°2493

Extension du chalet avec augmentation de la surface habitable + 12,50 m² et modification de la toiture

OPPOSITION 29/12/09

**AT 08X0004** ACV par Gaston POLLET-VILLARD "Hôtel Au Cœur du Village"

Passage des Deux Torrents au N°41

Travaux de création d'un établissement recevant du Public

FAVORABLE 20/05/09

**AT 09X0001** SCI MUTONIA par Tony PAPAZIAN "Chez PAPAZ"

- Place du Pré de Foire au N°35

Travaux intérieurs dans un établissement recevant du Public

FAVORABLE 20/08/09

**AT 09X0002** POLLET-THIOLIER Georges - Sarl Le Floralp

Chemin du Pré de Foire au N°79

Travaux intérieurs dans un établissement recevant du Public

FAVORABLE 18/11/09

**DAAP 08X001** COMMUNE DE LA CLUSAZ par André VITTOZ

Crêt du loup

Amélioration de la piste des Mélèzes

FAVORABLE 20/07/09

## PERMIS DE CONSTRUIRE ET MODIFICATIFS DÉCISIONS EN 2009

**PC 07X0014-01** RUPHY Christian CHEMIN DES HOUCHES  
au N° 25-27

*Modificatif : création d'une ouverture face Nord Est*

• FAVORABLE le 12/01/2009

**PC 07X0023-01** SCI LE CORNILLON par POLLET-VILLARD Gas-  
ton - 2621 Rte des Confins - "Belrose"

*4 logements : transfert de pétitionnaire*

• FAVORABLE le 19/01/2009

**PC 08X0034** MEDIACAP SA par CREPIN Michel - Les Têtes  
Chalet Roch

*Chalet de 90 m²*

• FAVORABLE le 06/02/2009

**PC 08X0018-01** SARL NEIGE ET CONSTRUCTIONS par THE-  
VENET Anny - Route de Plattuy au N° 1993-1195

*Deux chalets, modification portant sur la route d'accès, le dé-  
placement du chalet B, l'angle du garage*

• FAVORABLE le 16/02/2009

**PC 08X0033 SDIC** SA par CREPIN Michel - Les Têtes - Chalet  
Lou Praviou

*Réaménagement chalet Lou Praviou existant (1 logt + création  
2 logts supplémentaires)*

• FAVORABLE le 27/02/2009

**PC 08X0035** COFA PROMOTION par CREPIN Michel - Les  
Têtes - Chalet L'Oulettaz

*Chalet l'Oulettaz de 3 logements*

• FAVORABLE le 05/03/2009

**PC 08X0040** SCI VERTE VALLEE par POLLET-VILLARD Gaston  
La Chavonnette - La Carfe

*Construction de deux chalets avec 8 logements chacun "Le  
Clos des Biches"*

• DEFAVORABLE le 17/03/2009

**PC 08X0042** SCI LE TELLOC par COLLET Pierre - Route des  
Confins au N° 2621

*Nouvelle construction, chalet résidence secondaire d'un loge-  
ment*

• DEFAVORABLE le 03/04/2009

**PC 08X0030-01** LABORDE Françoise et POLLET-VILLARD Anne  
Impasse des Oiseaux au N° 211-213

*Chalet de deux logements modificatif portant sur la pose de  
panneaux solaires sur la toiture*

• FAVORABLE le 08/04/2009

**PC 08X0029** EURL LE GRAND MONTAGNARD par JAKKEL  
Raphaël - Route de la Piscine au N° 9

*Agrandissement de L'Hôtel la Montagne*

• DEFAVORABLE le 06/05/2009

**PC 09X0009** 2 B REALISATIONS par BECCHERLE Bernard -  
Sur Le Crêt

*Nouvelle construction, Les Deux Ruisseaux : deux chalets de 7  
logts soit 14 logements*

• DEFAVORABLE le 15/05/2009

**PC 07X0034** COLLOMB-PATTON Eric - La Grallire

*Garage enterré deux places*

• FAVORABLE le 19/05/2009

**PC 09X0010** BALADDA René - Chemin de l'Adroit au N° 25  
garages

• FAVORABLE le 28/05/2009

**PC 09X0012** Indivision VITTUPIER Pascal et Joseph - Impasse  
Clément au N° 82

*Construction d'un chalet bois sur garages existants*

• FAVORABLE le 08/6/2009

**PC 09X0014** SCI J2AG par HERLUISON Joël - Route des  
Frasses au N° 157

*Piscine et local technique*

• FAVORABLE le 25/06/2009

**PC 09X0013** HECKE Gérard - Chemin des Carêmes

*Chalet bois résidence secondaire*

• FAVORABLE le 16/07/2009

**PC 07X0008-01** AGNELLET Jean-Luc - Chemin Noré au N° 121

*Agrandissement garage + toiture tavaillons*

• FAVORABLE le 12/08/2009

**PC 09X0008** SCI MUTONIA par PAPAIZIAN Tony "Chez  
PAPAZ" - Place du Pré de Foire au N° 35

*Projet de construction d'un abri de terrasse en bois et couver-  
ture en tavaillons*

• FAVORABLE le 20/08/2009

**PC 06X0049** SCI LE MYOSOTIS par POLLET-VILLARD Gaston  
36 Montée du Château

*Rénovation Hôtel des Aravis "Résidence les Aravis" 9 logts et  
1 restaurant*

• FAVORABLE le 26/08/2009

**PC 09X0017** BOMBANA Christophe (SCI 5CH) Chemin des  
Moyes au N° 111

*Construction garage double, habillage extérieur en vieux bois*

• FAVORABLE le 24/09/2009

**PC 05N0013-01** SARL Chalets et Maisons VITTUPIER - Chemin  
sous les Raches au N° 76

*Création d'un balcon et pose 2 vélux côté Nord (Modificatif)*

• FAVORABLE le 29/10/2009

**PC 09X0011** SARL LE FLORALP par POLLET-THIOLLIER Georges  
Chemin du Pré de Foire au N° 79

*Pour mise aux normes sécurité incendie, aménagement loge-  
ment de fonction*

• FAVORABLE le 25/11/2009

**PC 06X0048-01** SARL BEL EDELWEISS par Patrick THEVENET  
Chemin sur le Crêt au N° 87

*transfert de pétitionnaire*

• FAVORABLE le 11/12/2009

**PC 08X0036** LABBE Francis - Chemin du Batieu au N° 291

*Extension bâtiment existant pour création 2 chambres + tra-  
vaux divers*

• FAVORABLE le 12/01/2009

**PC 08X0001-01** EURL CAJUTA par MALKA Jérôme - La Grallire  
construction d'un chalet de 220 m<sup>2</sup> de SHON : transfert de  
pétitionnaire

- FAVORABLE le 19/01/2009

**PC 08X0039** RUPHY Chantal - Sur le Crêt  
Aménagement d'un bâtiment traditionnel existant avec créa-  
tion et modification ouvertures + garage

- FAVORABLE le 11/02/2009

**PC 09X0001** DUCROUX Olivier - Impasse des Merles au N°  
104

Agrandissement et fermeture d'une terrasse couverte

- DEFAVORABLE le 25/02/2009

**PC 08X0014** SNC LA RESIDENCE par POLLET-VILLARD Gaston  
Route des Grandes Alpes au N° 538

Résidence de tourisme 4 étoiles de 44 logts "Résidence des  
Grandes Alpes"

- FAVORABLE le 03/03/2009

**PC 09X0002** JOYEUX Isabelle - Route de Plattuy au N° 97  
Nouvelle construction, chalet

- DEFAVORABLE le 09/03/2009

**PC 09X0004** AGNELLET Christian - Chemin du Cortibot  
Nouvelle construction, chalet d'un logement pour la location :  
sousbassement béton et chalet ossature bois

- DEFAVORABLE le 24/03/2009

**PC 08X0037** BOGUET Gilles et Mireille - Route des Confins au  
N° 3646-3676

deux bâtiments locatifs en complément de l'habitation existante

- FAVORABLE le 03/04/2009

**PC 09X0006** SAS CONSTRUCTIONS IMMOBILIERES DURET  
par DURET Michel - La Carfe

Résidence FLORIMONT à La Carfe constructions de 5 chalets

- DEFAVORABLE le 23/04/2009

**PC 09X0003** POLLET-VILLARD Renaud - Route du Crêt du Merle  
au N° 440

Nouvelle construction, chalet résidence principale

- FAVORABLE le 12/05/2009

**PC 09X0007** DORIER Yvan - Route de la Graillière au N 381  
Réfection toiture avec surélévation des combles, couverture en  
tavaillons

- FAVORABLE le 18/05/2009

**PC 08X0041** SARL ACV par POLLET-VILLARD Gaston - Pas des  
Deux Torrents au N° 41

Hôtel 4 étoiles "au cœur du village"

- FAVORABLE le 20/05/2009

**PC 03N0002-01** HUGONNET J.Pierre - Route de l'Etale au N°  
2621

Modification portant sur l'enrochement et les façades

- FAVORABLE le 28/05/2009

**PC 09X0016** A.A.C.S. par POLLET-VILLARD Françoise pour  
Ecole Cité Notre Dame - Pas du Vatican au N° 106

Préau ossature bois et couvert en tavaillons dans la cour de  
l'école

- FAVORABLE le 23/06/2009

**PC 08X0038** SARL NEIGE ET CONSTRUCTIONS par THEVE-  
NET Anny - Route du Col des Aravis au N° 77

Réaménagement Hôtel Restaurant Le Christiania

- DEFAVORABLE le 29/06/2009

**PC 08X0018-02** SARL NEIGE ET CONSTRUCTIONS par THE-  
VENET Anny - Route de Plattuy au N° 1993-1195

2 chalets, modification portant sur la réduction hauteur terras-  
sement

- FAVORABLE le 10/08/2009

**PC 09X0015** JOYEUX Isabelle - Route de Plattuy  
2<sup>ème</sup> chalet bois "Le Cristal Blanc" de 275,33 m<sup>2</sup>

- FAVORABLE le 14/08/2009

**PC 08X0001-02** EURL CAJUTA par MALKA Jérôme - Chemin  
des Carêmes au N° 51

Modification des ouvertures en façade, surélévation de 0,40  
m de la hauteur du chalet, SHON inchangée

- FAVORABLE le 24/08/2009

**PC 09X0019** PELLOUX Michel - Chemin du Rioute au N° 58  
Transformation d'une ancienne écurie en salle de séjour

- FAVORABLE le 18/09/2009

**PC 09X0018** DUCROUX Olivier - 104 impasse des merles  
Agrandissement de la terrasse côté sud avec fermeture de la  
loggia

- FAVORABLE le 12/10/2009

**PC 08X0014-01** SNC LA RESIDENCE par POLLET-VILLARD  
Gaston - Route des Grandes Alpes au N° 538

Augmentation du nombre de stationnements dans les bâtiments

- FAVORABLE le 09/11/2009

**PC 07X0014-02** RUPHY Christian - Chemin des Houches au  
N° 25

Modification portant sur la création d'ouverture en facade nord  
ouest

- FAVORABLE le 26/11/2009

**PC 07X0027-01** BETEMPS Georges - Route des Confins au N°  
4583

Création d'une porte de garage, clostra ou solaret non vitrés  
en face sud

- FAVORABLE le 24/12/2009

**LT 07N0002-01** CUTTAZ André - Lotissement l'Alpe Fleurie aux  
Riffroids

Transfert de pétitionnaire

- FAVORABLE le 12/11/2009

## POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DU BÂTI

Depuis près de 30 ans, le département de la Haute-Savoie a conduit une politique en faveur du patrimoine bâti afin d'accompagner et d'améliorer la qualité des rénovations des bâtiments présentant un intérêt architectural particulier.

Le contexte économique actuel et l'esquisse de nombreuses réformes ayant des conséquences sur les charges et les recettes des collectivités, ont conduit le Département à veiller à l'adéquation entre ses ressources et ses compétences obligatoires. C'est pourquoi, considérant ses priorités d'intervention (social, collèges, voirie et transports), l'Assemblée Départementale vient d'informer la commune de La Clusaz de sa décision de ne pas poursuivre son action de préservation du patrimoine privé.

Le Département honorera tous les engagements financiers pris avant le 30 juin 2010 vis-à-vis des particuliers. **Cela signifie que tous les dossiers des particuliers ayant bénéficié d'un accord signé par l'architecte conseil et la commune de La Clusaz avant le 30 juin ont été pris en compte.**

Il est rappelé que les particuliers concernés disposent d'une année au maximum pour réaliser leurs travaux.

La commune de La Clusaz regrette l'arrêt de cette politique qui permettait aux particuliers propriétaires de bâtiment à haute valeur patrimoniale de bénéficier d'une aide technique et financière visant à la préservation et à la mise en valeur de leur bien.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, voici les dispositifs d'aide qui persistent :

- la consultance architecturale gratuite mise en place par la CCVT et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie),
- l'aide communale pour les rénovations des toitures lorsque celles-ci sont réalisées en tavaillons (sous réserve que les travaux aient été régulièrement déclarés et autorisés).



Ces aides ne sont pas réservées aux seuls bâtiments traditionnels mais concernent tous les propriétaires de La Clusaz.

**Pour tous renseignements sur ces dispositifs,  
vous pouvez contacter le service urbanisme de  
La Mairie de La Clusaz**  
Téléphone : +334 50 32 65 30  
Télécopie : +334 50 32 65 31  
Courriel : [accueil-dgs@laclusaz.fr](mailto:accueil-dgs@laclusaz.fr)

## ENTRETIEN DES HAIES

Les plantations de haies, arbustes et arbrisseaux, en limite de propriété, en bordure des voies communales ou du Domaine Public Routier doivent respecter une réglementation précise.

Vous envisagez de planter des arbres ou arbustes ou vous êtes propriétaire de plantations à proximité d'une propriété voisine ou en bordure du domaine public routier, cet article vous concerne particulièrement :

### Rappel de la Réglementation

#### Entre deux propriétés privées - art. 671 à 673 du Code Civil

- La distance à respecter par rapport aux propriétés voisines est, en règle générale, de 50 cm pour les arbres de moins de 2 mètres de hauteur.
- Elle est de 2 mètres pour les arbres dont la hauteur est supérieure à deux mètres (distance qui se calcule au milieu du tronc).
- Le voisin peut exiger que les arbres, arbrisseaux et arbustes, plantés à une distance moindre que la distance légale, soient arrachés ou réduits à la hauteur prévue.
- Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur terrain, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.
- Les litiges liés au respect de ces règles sont réglés devant le juge civil.

*En bordure des Voies Communales (V.C) et du Domaine Public Routier Sur la commune de La Clusaz, qui ne dispose pas d'un règlement de voirie local, c'est le code de la voirie routière et le code général des collectivités territoriales qui s'applique à savoir :*

- Tout propriétaire de plantations établies à moins de 2 mètres du domaine public routier peut être puni d'une amende si ces plantations ne bénéficient pas d'une autorisation communale (article R 116-5 du code de la voirie routière).
- Les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques situées à proximité des croisements, virages ou points dangereux ou incommodés pour la circulation publique peuvent être frappées de servitudes destinées à assurer une meilleure visibilité (article L114-1 du code de la voirie routière et article L 2212-1 du code général des collectivités territoriales),

Il est obligatoire de déposer une demande d'autorisation en Mairie avant de procéder à une plantation en bordure d'une voie communale. La commune étudiera la spécificité de votre propriété et apportera une réponse adaptée à votre situation.

Compte tenu de la gêne ou des dommages que peuvent causer ces plantations, soit aux propriétés riveraines, soit aux usagers, nous vous demandons de suivre la réglementation en vigueur et de procéder régulièrement à la taille et l'élagage de vos plantations situées dans les cas décrits ci-dessus.

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

### DÉPARTS à la RETRAITE :

• **Christian THIRIET** : le 1<sup>er</sup> février 2009. A la commune de LA CLUSAZ, depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1970, en qualité d'Agent de maîtrise au garage, puis à l'Espace Aquatique.

• **Jean-Louis RABASTE** : le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Entré à la commune de LA CLUSAZ, le 1<sup>er</sup> janvier 2005, en qualité de Contrôleur Chef aux services techniques. Il a été remplacé par Pierre André TAVERNIER, Technicien Territorial, en poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

### NOUVELLES RECRUES :

A la Crèche Halte Garderie :

• Arrivée de **Stéphanie TERTZAKIAN**, (agent social 2<sup>ème</sup> classe) le 1<sup>er</sup> janvier 2010 en remplacement de Sophie VERNET partie en détachement dans l'Ardèche.

• Arrivée de **Isabelle LIPPI**, le 1<sup>er</sup> décembre 2009, en qualité d'Educatrice de Jeunes Enfants, en remplacement de Frédérique MENEREUL, qui a mis fin à son détachement à LA CLUSAZ.

## LE BUDGET ÉCOLE DE LA COMMUNE EN 2010

Comme chaque année, la Mairie participe au bon déroulement de la vie scolaire de la commune.

Ainsi, 230 840 € d'aides directes ont été votées par le conseil municipal en 2010, soit 1382 € par élève. Dans ce budget, il faut souligner les efforts suivants :

- Fonctionnement de l'école : 122 440 € alloués au comité des écoles : (en hausse de 14%)
- Fonctionnement de la cantine : 40 000 € alloués à l'association familiale rurale
- Organisation des transports scolaires : 68 900 € versés à la CCVT

A titre indicatif, et dans les mêmes domaines, le budget moyen de référence dans les communes environnantes se situe dans une fourchette comprise entre 950 € et 1330 € par élève.

De plus, il faut lister tous les avantages délivrés gratuitement à l'école : activités à la piscine et à la patinoire, intervenants Sport et Musique à l'école, sorties ski, participation logistique à l'organisation de la kermesse...

Enfin, n'oublions pas de souligner que, à la différence de la Clusaz, **les familles de certaines communes du canton supportent seules le budget de leur cantine** (sans subvention communale), et que le coût des transports scolaires, dont l'organisation n'est pas obligatoire, varie en fonction de la distance à couvrir en application du barème du conseil général (dépense inférieure à 4000€ pour la commune du Grand-Bornand en 2010).

En investissant moins dans ces secteurs, les communes peuvent **répondre à d'autres attentes** formulées par les élèves et leurs familles...

## LA PATINOIRE MUNICIPALE

Le bilan de l'année 2009 est bon, avec un chiffre d'affaire constant par rapport à 2008. Ce résultat, obtenu notamment grâce au dynamisme de l'équipe est très satisfaisant compte tenu de la grosse panne qui a empêché l'ouverture de la patinoire pendant 3 semaines l'été dernier.



En 2010, le bilan de la saison hiver est très encourageant. Le chiffre d'affaire hivernal est en hausse de 40% et atteint 111 864.20 € (contre 77 838 € l'hiver précédent). La patinoire continue de jouer un rôle important dans l'offre de loisirs touristiques, et développe ses activités pour conquérir de nouveaux clients.

La saison estivale est lancée les 26 et 27 juin avec le tournoi de Hockey des Aravis. La glace sera ouverte au public tout l'été du 29 juin au 5 septembre 2010. A vos patins !

### LES HORAIRES

- **Dimanche et Lundi de 10h à 12h15 et de 14h30 à 18h45**
- **Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 14h30 à 18h45**
- **Samedi de 14h30 à 18h45**
- **Nocturne à partir du 5 juillet du Lundi au Samedi de 20h30 à 22h15**

**Et toujours le jardin des glaces réservé aux enfants de 2 à 8 ans, accompagnés d'au moins un adulte, du mardi au vendredi de 10h à 12h15**

## L'ESPACE AQUATIQUE

Après la venue en janvier de l'Equipe de France de natation et de celle de tir subaquatique début avril, c'était autour du club "Aravis natation" et du centre de formation aux métiers de la montagne de Tronchine de se retrouver à l'Espace Aquatique des Aravis.

Ces deux derniers se sont partagés les lignes d'eau du bassin extérieur pour pouvoir se préparer chacun dans leur discipline.

Pour les uns, l'objectif était de commencer en douceur la saison de natation en club d'été, pour les autres se préparer à l'examen du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (brevet permettant de surveiller les baignades pendant la saison d'été).

Ils ont été rejoints la deuxième semaine de ces vacances de printemps par le "Club de l'Entente Nautique Caennaise" venu pour la première fois en stage d'oxygénation dans le Massif des Aravis, où ils ont également pu pratiquer le ski alpin.

**Cet hiver la fréquentation a augmenté de 5%.**

La saison d'été a débuté le Samedi 29 mai à 12h30 et se terminera le Dimanche 12 septembre.  
Depuis début juin, toute l'équipe de l'Espace Aquatique est heureuse de vous retrouver pour les cours de natation, d'aquagym et pour les cours des enfants.

## Les horaires

En juin et septembre l'espace Aquatique sera ouvert de 12h30 à 18h30.

Les matins étant réservés aux scolaires du canton.

A compter du 3 juillet, il ouvrira de 9h30 à 19h et le mercredi jusqu'à 20h30.

## BILAN D'ACTIVITE DU SERVICE SECURITE DES PISTES POUR LA SAISON 2009-2010

L'hiver 2009-2010 peut être rangé dans la catégorie "Météo triste".

En effet, en dehors du mois d'Avril, nous n'avons pas pu bénéficier d'une seule semaine complète de "ciel bleu" ni d'un vrai week-end.

Pourtant le début semblait prometteur avec les premières chutes dès le 2 novembre 2009

et pendant 8 jours : Le 9 novembre nous relevions :

Sol blanchi au village

- 30 cm à 1800m
- 80 cm à 2350m (perche à neige du sommet de Torchère).
- Le 15 novembre la limite de la neige se trouvait à 1500 m.

Il neige à nouveau dans la semaine du 29 novembre au 4 décembre et l'on relève alors 40 cm à la perche à 1800 m et 1.35 m à 2350 m.

Les perturbations se succèdent, laissant un créneau de froid permettant d'atteindre la moitié de la production de neige de culture à l'entrée des vacances de Noël, mais donnant de la pluie en dessous de 1800m pendant la première semaine et au dessous de 2300m pendant la deuxième semaine.

L'enneigement est alors très faible en dessous de 1800 m mais très important au dessus de 2000 m (1.70m en haut de Torchère en fin d'année 2009).

Le comparatif des cumuls de neige entre cette saison et la saison précédente montre bien que, si à l'altitude moyenne de 1500m la situation est presque identique à 2008-2009 (-40cm), le village enregistre un déficit de près de 1.50 m alors qu'à 1800 m (Bergerie) le cumul dépasse de 1.70 m celui de 2008-2009. En haut de Balme, l'écart paraît être encore plus important (+2 m).

La météo de l'hiver explique sans aucun doute la baisse des passages aux remontées mécaniques (-863 000 passages) et donc du nombre d'évacuations (-94).

Les avalanches, bien qu'assez nombreuses cet hiver, n'ont pas fait de victimes sur le domaine skiable. Plusieurs skieurs ont cependant été "bousculés" en divers points du domaine. Le hors piste a fait deux victimes décédées après avoir chuté au-dessus de falaises, l'une à skis entre la Combe des Encarnes et le Fernuy et l'autre au départ de la Combe de Borderan.



Si le nombre d'interventions des Pisteurs-Secouristes a baissé, il est à noter une augmentation des interventions médicalisées par le SAMU puisque nous sommes passés de 8 en 2008-2009 à 12 en 2009-2010 (dont 1 pour malaise cardiaque sur un sentier piétonnier sur neige).

Merci à tous les acteurs de la chaîne du secours  
pour leur professionnalisme :

Les Pisteurs-Secouristes, les 3 Secrétaires-Régulatrices,  
les Ambulanciers d'Alp Ambulance,  
les Médecins des deux cabinets médicaux de La Clusaz.

## NEIGE DE CULTURE

### Bilan de l'enneigement hiver 2009/2010 et programme d'investissement 2010

Cette année encore, le jour des vacances de Noël, une grande partie du domaine skiable a pu être ouvert grâce à la neige de culture. En effet, 80% du volume de neige prévu pour l'hiver a été produit en dix jours, du 14 au 23 décembre.

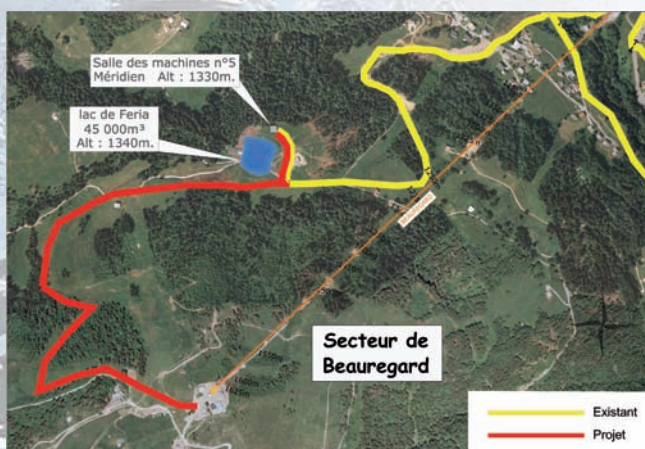
Nous étions à cette date une des seules stations à offrir 1 200 mètres de dénivelé ouvert : du sommet de l'Aiguille au Champ Giguet mais aussi, Beauregard et l'Étale. Les liaisons "Étale-Champs Giguet" et "Crêt du Merle-Balme" étaient assurées.

Ce bon résultat conforte le choix du fonctionnement de l'installation, à savoir un gros débit instantané, ce qui nous pousse à continuer de faire évoluer l'installation en ce sens.

#### Les travaux 2010

##### Optimiser l'installation sur le secteur du Merle

- Changement d'une pompe au lac de Beauregard, pour augmenter la production sur ce secteur.
- Installation définitive du réseau ferme de Lachat-Crêt du Loup qui était, jusque là du provisoire conçu dans l'urgence.
- Remplacement par des perches, les enneigneurs type ventilateurs trop vétustes avec réalisation de tranchées pour l'installation du réseau d'air.
- Le snow park va être également doté de deux nouveaux enneigneurs haute production.



#### Mieux équiper le secteur de Beauregard

- Dans un souci d'enneiger des pistes complètes, il a été décidé de réaliser l'enneigement de l'intégralité de la piste Guy Perillat du sommet de Beauregard jusqu'au village.

#### La combe des juments

Le projet d'enneigement de la Combe des Juments a été mis en stand by car la création d'une retenue d'altitude sur ce versant a été annulée du fait d'un risque trop important de dérivation et de pollution de la source de Gonière. Par contre, une étude est lancée pour l'agrandissement éventuel de la retenue de Balme.

La neige de culture la Clusaz c'est :

- 180 enneigneurs
- 8 salles des machines
- 460 000 m³ de neige produite
- 4 lacs

#### Le Service neige de culture

Responsable du service : Sam BOGEY

2 employés permanents : Didier PERILLAT et Stéphane BEAQUIS

2 employés saisonniers : Mickaël PESSEY et Bruno DI PALMA

Mail : neigelaclusaz@gmail.com

### C'est quoi la neige ?

*La neige sur laquelle vous skiez est pour l'essentiel la neige tombée du ciel.*

*Pour pallier les éventuels défauts d'enneigement qui peuvent intervenir au cours d'une saison, les stations de ski ont recours à un appoint de neige, baptisé neige de culture (plus communément appelée neige artificielle).*

*Utilisée principalement en novembre et décembre, avant l'ouverture des domaines skiables, la neige de culture a vocation à créer une sous-couche qui va améliorer la tenue des flocons apportés par les premières précipitations neigeuses.*

*En cours de saison, la production de légers appoints de neige permet d'agir sur des points d'usure du domaine skiable ou de maintenir le retour en station lors des périodes de redoux.*

### Conditions de production

*La neige de culture, c'est de l'eau, de l'air et c'est tout ! Il s'agit d'un procédé purement mécanique qui consiste à envoyer de l'eau sous pression dans un réseau d'enneigneurs (communément appelés "canons à neige") répartis sur le domaine skiable. Cette eau, tout simplement brumisée par l'enneigreur dans un air ambiant inférieur à 0°C, gèle instantanément : les gouttelettes d'eau devenant ainsi flocon de neige, tout naturellement !*

#### En résumé :

- Aucun produit chimique n'intervient dans le cycle de la neige de culture qui ne contient que de l'eau
- Ce procédé ne fonctionne évidemment qu'à température extérieure négative.

#### Chiffre :

- 1m³ d'eau permet de produire 2m³ de neige.
- En moyenne sur une piste équipée, seulement 60cm de neige seront fabriqués tout au long de la saison.
- En France, en moyenne 20% des pistes sont équipées (contre 40% en Italie et en Autriche).
- Sur un domaine skiable, pour 1 volume de neige produite, on trouve 30 volumes de neige atmosphérique. Il ne s'agit donc que d'un appoint.

Source : SNTF "la neige de culture"

## SATELC

On peut dire que la saison 2009-2010, confirme, cette année encore, l'engouement de notre clientèle pour la glisse.

En effet, malgré une météorologie presque trop hivernale, des week-ends peu ensoleillés et surtout de très mauvaises conditions pendant les vacances de Noël et jour de l'an (qui ont généré une perte importante de recettes de l'ordre du Million d'€uros), la SATELC enregistre au final un niveau total de recettes de 14, 959 Millions d'€uros (HT) équivalent à celui de l'an passé. Ce qui va, une nouvelle fois, permettre à la SATELC de conforter sa situation financière avant 2013, année à laquelle seront engagés d'importants travaux sur les secteurs du Merle et du Crêt du Loup avec les remplacements des appareils suivants :

- TK\* du Grand Bossonnet et Loup 1
- TSF\* Praz, Ruade et Mini Loup
- TSD\* Crêt du loup.

Par un télémix et un TSF au départ du Bossonnet, d'une part, par un TSD 6 places et TSF sur le secteur du Crêt du Loup d'autre part. Il s'agira là d'un programme d'investissement très important dont le montant avoisinera 17 Millions d'€uros.

En attendant, 2010 verra quelques aménagements du réseau de neige de culture jusqu'au sommet du Beaugard. Cette année verra, enfin, le réaménagement du restaurant des Chenons devenu nécessaire.

TK : Télési  
TSF : Télésiège à Pincas Fixes  
TSD : Télésiège débrayable

## FLEURISSEMENT

L'été dernier, la commission fleurissement a pu s'émerveiller devant les magnifiques potées fleuries qui embellissaient, deci delà, notre commune.

*Fleurir un peu, beaucoup ou passionnément...  
quoi de plus beau ?*



Chaque fleur plantée demande temps et entretien, aussi nous tenions à vous féliciter de votre savoir faire, de vos efforts et de la diversité des espèces et des couleurs si joliment... empotés ! Le résultat du concours départemental ne sera connu qu'après l'édition de ce bulletin, nous vous le communiquerons prochainement.

Ci-après les lauréats récompensés au concours cantonal... Bravo

Trois fleurs: note de 18 à 20/20

Deux fleurs: note entre 17 et 17,99

Une fleur: note entre 16 et 16,99



### TROIS FLEURS

Catégorie - MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

●●● GOY Marie

Catégorie - MAISON SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE

●●● JAKKEL François

Catégorie - JARDINS POTAGERS

●●● THOVEX Jean-Claude et Monique

### DEUX FLEURS

Catégorie - MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

●●● COLLOMB-CLERC Régis

●●● POLLET Roger

Catégorie : MAISON SANS JARDIN VISIBLE DE LA RUE

●●● AGNELLET Raymond

●●● MERMILLOD Eric

●●● COLLOMB-PATTON Eric

Catégorie : BALCONS ET TERRASSES DANS IMMEUBLES COLLECTIFS

●●● AGNELLET Denise

Catégorie - HOTELS

●●● ALP HOTEL

Catégorie - HOTELS bis - COLLECTIVITES

●●● AZUREVA Confins

Catégorie - FERME

●●● AGNELLET Bruno

Catégorie - FERME D'ALPAGE

●●● DONZEL-GONET Marie Louise

Catégorie - ANCIENNE FERME

●●● PERILLAT-AMEDEE André

●●● BETEMPS Frédéric

●●● PESSEY Marius

# VIE COMMUNALE



## Catégorie - JARDINS POTAGERS

●●● POLLET-VILLARD Roger

## UNE FLEUR

### Catégorie - MAISON AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE

●●● VITTOZ André

●●● POLLET-VILLARD Michel

### Catégorie : BALCONS ET TERRASSES DANS IMMEUBLES COLLECTIFS

●●● RUPHY Marcel

●●● THEVENET Bernard

●●● GALLAY Jacques

### Catégorie - HOTELS

●●● HOTEL LA SERRAZ

●●● HOTEL FLORALP

●●● HOTEL BELLACHAT

●●● HOTEL CYTHERIA

### Catégorie - BARS RESTAURANTS

●●● Restaurant CHEZ ARTHUR

### Catégorie - FERME

●●● PESSEY Gérard

### Catégorie - FERME D'ALPAGE

●●● AGNELLET Michel

### Catégorie - ANCIENNE FERME

●●● BETEMPS Gérard

### SELECTION DU PRESIDENT

Immeubles collectifs

●●● MAISTRE Gaston

### HORS CONCOURS 2008

●●● THEVENET Pascal

●●● HOTEL LES SAPINS

## Petits faits et méfaits...

### Ça c'est passé près de chez vous...

La section des espaces verts a le regret de vous faire part d'une perte importante parmi ses cultures...

L'été dernier a été une fois encore témoin du déroulement de saccages sauvages de jardinières fleuries...

Mais ces responsables courent toujours et ce printemps alors que les jeunes plantes fraîchement enterrées commençaient à s'enraciner, elles ont été violemment jetées à terre, leur sauvetage n'est pas certain...

Nos jardiniers vous font part de l'enlèvement brutal d'un jeune arbrisseau, tout beau, tout neuf, le soir même de sa première plantation... le coupable court toujours... Espérons que sa victime repose en terre....

Petits meurtres entre amis...

L'année dernière pour des raisons de sécurité "le square à Tutu" situé entre le Ugo et la Montagne a été remanié: remplacement des marches instables de l'escalier par des plantations de rosiers sauvages, d'arbres et... de barrières, évitant la concrétisation anarchique d'un cheminement à travers cet espace vert... Rappelons qu'un passage piétonnier large et sécurisé permet la déambulation en toute quiétude et existe à quelques pas.

Pourtant cet endroit bucolique a été le lieu de crimes prémédités par emplois de produits chimiques mortels... Plusieurs dizaines de Cotonastères ont été tués à coup d'arrosages assassins... tout simplement peut être à cause de ce réaménagement qui ne plaisait pas...

Ces faits... sont vrais... peut être racontés d'une manière informelle...

Mais nos employés communaux s'appliquent à embellir notre commune par tous les temps, avec parfois des paroles de villageois blessantes... il faut arroser même s'il a plu: l'eau ruisselle sur les feuilles et il faut apporter de l'engrais... de l'engrais bio qui ne sent pas bon....

Alors c'est dommage, c'est dommage toutes ces pertes végétales, c'est du temps de nos employés qui n'a pas été respecté, c'est nos deniers qui sont arrachés...



# VIE COMMUNALE

## CHANGEMENT

Pour améliorer l'accès au champ Giguët, la Commune a procédé à l'acquisition des 2 mazots du "Pré de Foire", destinés à être démontés et remontés dans le secteur du Pont de la Scie par l'association Patrimoine et Tradition.



Avant démolition



Après démolition

## CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes est parti à 2 reprises à PARIS

- le 7 juillet 2009 pour une visite de l'Assemblée Nationale suite à l'invitation de Lionel TARDY
- le 28 avril 2010 pour une visite du Sénat suite à l'invitation de Jean Paul AMOUDRY

### 7 juillet 2009 : ASSEMBLEE NATIONALE

Visite guidée de l'appartement de Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale Monsieur Accoyer.

Puis entrée dans l'hémicycle où chaque député expose un sujet et questionne le(s) ministre(s) concerné(s).



### 28 avril 2010 : SENAT

Durant toute la journée, visite guidée du Palais du Luxembourg (siège du Sénat) soit visite de la salle du Luxembourg, de bal... de la bibliothèque...

Accompagnés par 2 jardiniers du Palais nous avons visité, à l'extérieur, le jardin du Luxembourg (un des plus beaux de Paris) ainsi que les serres.

Puis nous avons assisté à une audience dans l'hémicycle du Sénat.

Merci à Monsieur le Sénateur Jean-Paul AMOUDRY et son assistant Monsieur André PERRILLAT qui nous ont permis de passer une journée exceptionnelle.



Ces deux sorties à PARIS nous ont beaucoup intéressées. Elles nous ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de notre démocratie et de mieux connaître les personnes qui s'occupent de la gestion de notre région.

Pour le Conseil Municipal des Jeunes  
Éléonore AGNELLET et Alexis AGNELLET

## PROGRAMME PREVENTION SANTE DE LA CCVT UNE ACTION QUI NOUS CONCERNE TOUS !

Ces dernières semaines, Michelle PERCEVEAUX, coordinatrice du Programme Prévention Santé est venue à la rencontre des 13 communes de la CCVT pour présenter cette action territoriale et communautaire aux élus et aux personnes des communes impliquées dans l'action sanitaire, sociale et éducative du territoire.

### De quoi s'agit-il ?

En 2000, des élus de la CCVT, faisaient le constat du peu de ressources disponibles sur notre territoire pour accompagner et aider les personnes en difficultés avec les addictions et s'engageaient dans un travail de réflexion sur les moyens qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour améliorer à la fois :

1. la prévention des conduites à risque et consommations problématiques d'alcool, tabac et autres drogues,
2. l'accès aux soins des personnes aux prises avec une addiction.

En 10 ans, un important travail a été fait. Un groupe de travail, dénommé "Programme Dépendances", s'est constitué, rassemblant des élus, des professionnels de la prévention et du soin, des institutionnels, et aussi des bénévoles concernés par ces questions. Ce groupe s'est progressivement structuré autour d'un comité de pilotage et a mis en place diverses actions sur le territoire, principalement - dans un premier temps - pour favoriser l'information et la prévention auprès de la population :

- des actions sur la thématique de la parentalité ont été organisées : conférences-débats, théâtre forum, exposition, rencontres avec des professionnels, cafés-parents,... autant d'occasions proposées aux parents pour s'informer, comprendre ce qu'est une addiction, ce que sont ces conduites à risques de leurs ados, échanger avec d'autres parents confrontés aux mêmes questionnements qu'eux.
- un travail inédit de concertation a été fait avec les établissements scolaires du territoire (secondaire et supérieur) pour mettre en place une "Charte de Prévention", accompagnée d'un "Programme d'Actions de Prévention" commun à tous ces établissements, permettant de développer une prévention en milieu scolaire mieux répartie au long de la scolarité des élèves, proposée à tous les élèves, cohérente avec leur âge et leurs préoccupations.
- la volonté de travailler à l'échelle du territoire, avec une mise en commun de moyens, une concertation avec les différents acteurs présents sur le territoire et une implication de tous, élus, professionnels, toutes personnes souhaitant participer à ce travail,... a été clairement affirmée.

### 2009 a été une année charnière

- d'une part, la CCVT s'est donné les moyens de mieux organiser, gérer et animer ce travail en se dotant d'une coordinatrice, en poste à mi-temps ;
- d'autre part, elle a fait réaliser, par une équipe de sociologues, démographes et conseillers en santé publique, un diagnostic santé de notre territoire, véritable portrait démographique, épidémiologique, socio-économique, psycho-social de ce territoire.

Ce travail de fond, présenté et discuté lors de 3 journées de séminaires en mai et juin 2009, a permis une compréhension collective de ce qui caractérise notre territoire, de ses atouts, de ses difficultés, des besoins de sa population, des dispositifs existants pour y répondre, des réponses et solutions qui restent à concevoir et à mettre en place.

### En 2010, le Programme Dépendances devient Programme Prévention Santé.

L'étude réalisée sur notre territoire permet non seulement à chacun de mieux le connaître, mettant en lumière des données souvent surprenantes, parfois alarmantes (voir encadré), qui, en tout cas, ne laissent pas indifférent et renvoient aux multiples difficultés rencontrées par la population pour accéder localement à de l'information, à de l'aide, un accompagnement, des soins,...

Elle a, particulièrement, mis en lumière la nécessité d'élargir le domaine d'intervention de cette action : ne plus s'intéresser uniquement aux addictions mais s'intéresser plus généralement à la santé, au "prendre soin" de soi, des autres, et aussi à d'autres questions en lien direct, telles que l'insertion, la mobilité, la précarité, l'isolement des personnes (que ce soit d'un point de vue social, professionnel, économique,...).

C'est la raison pour laquelle cette action abandonne aujourd'hui sa dénomination de "Programme Dépendances" pour celle de "Programme Prévention Santé" et définit ses nouveaux domaines d'intervention.

Le schéma d'organisation (en encadré) vous en dit plus sur les thématiques et objectifs concernés ; il permet de mieux les identifier ; il n'est bien sûr pas limitatif, la CCVT se laissant la possibilité d'étudier toutes les questions qui pourront se présenter dans ce cadre.

### Un lieu d'échanges, de coopération, de coordination.

La CCVT a clairement établi sa ligne de conduite : il ne s'agira en aucun cas, pour elle, de recréer des dispositifs ou de prendre la place d'acteurs déjà actifs sur notre territoire.

Bien au contraire, son rôle sera, après avoir fait un inventaire détaillé, sous forme d'une carte-réseau de ces dispositifs et acteurs, de les rendre plus efficaces par une plus grande coopération et de les compléter lorsque cela s'avère pertinent et faisable.

Pour concrétiser cette démarche, la CCVT s'est fixé un objectif à plus long terme : créer un lieu ressource ; un espace dont les contours précis restent encore à définir mais qui serait par ses multiples facettes, un lieu de rencontre et de coopération :

- non seulement pour les acteurs du territoire,
- mais aussi pour sa population qui y trouverait de l'information, une orientation vers les ressources pouvant répondre à ses besoins, des activités d'échanges et de lien avec d'autres personnes,...

## Chacun est concerné ; chacun peut participer à ce travail.

Cette action prend ainsi une nouvelle envergure. Ainsi, puisque la question de la santé dans son sens le plus large concerne chacun d'entre nous d'une manière ou d'une autre, pour nous-mêmes ou nos proches, les groupes de travail mis en place sont ouverts à toutes les bonnes idées et bonnes volontés, le temps d'un projet ou sur une plus longue durée :

élus, professionnels du soin, du social, de l'éducation, animateurs de la vie sociale locale, toutes personnes intéressées ou concernées par ces thématiques, ... vous contribuerez, par votre connaissance des réalités du terrain, par votre mobilisation, par votre investissement personnel, à élaborer les actions qui pourront être mises en place, au plus près des besoins réels du territoire.

Concrètement, les premières actions commencent à se mettre en route ; ainsi :

- le Comité Technique Jeunesse projette de créer une "Journée de la Prévention" qui devrait avoir lieu au printemps 2011 et qui mobilisera une importante organisation autour d'un Forum Prévention Santé pour les scolaires, une soirée concert et une matinée Prévention Santé tous publics.
- les Comités Techniques Famille et Vie sociale réfléchissent conjointement à la mise en place d'une "Épicerie Sociale", espace proposant diverses aides et informations, des temps de rencontre et d'animation pour des personnes en difficulté d'insertion, et qui pourrait être une sorte de préambule au Lieu Ressource.
- la cellule de coordination et d'animation réseau travaille à l'élaboration d'une carte-réseau du territoire, qui permettra de recenser très précisément toutes les ressources disponibles, sur le territoire mais aussi en dehors de celui-ci (aide sociale, soins, prévention, espaces d'accueil, d'information et d'orientation, ...). Ces informations seront ensuite synthétisées sous forme d'un répertoire thématique accessible à la fois aux professionnels, aux élus, à la population dans son ensemble (grâce notamment à sa mise en ligne sur le site Internet de la CCVT).

## De quoi s'agit-il ?

Ces projets vous intéressent, vous souhaitez recevoir plus d'information, participer à un groupe de travail, proposer une idée, transmettre une information sur une situation qui vous semble concerner ce travail ?

**Vous pouvez contacter Michelle PERCEVEAUX**  
(Tél : 04 50 32 13 59 - Courriel : [dependances@ccvt.fr](mailto:dependances@ccvt.fr)) ou la rencontrer lors de sa permanence à la Maison de Canton à Thônes le mardi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

## Saviez-vous...

... Qu'en Haute-Savoie, on compte 2 fois plus de décès liés à l'alcool qu'en moyenne pour la région Rhône-Alpes ?

... Qu'en Haute-Savoie, pour les hommes, on compte 30% de suicides de plus qu'en moyenne pour la région Rhône-Alpes ?

... Qu'en 2005, la Haute-Savoie détenait un triste record de 42% d'accidents de la route mortels avec alcoolémie positive, contre 29% en moyenne nationale ?

... Que près de 15% des hauts-savoyards présente une consommation d'alcool dite "à risque" (i.e au moins 3 verres d'alcool par jour pour un homme ; 2 verres d'alcool par jour pour une femme), contre 5% en moyenne nationale ?

... Qu'à l'occasion de l'enquête menée en 2005 auprès des 12/20 ans sur le territoire de la CCVT :

- 23% d'entre eux reconnaissent avoir déjà pris des médicaments psychotropes (antidépresseurs, anxiolytiques, somnifères...), soit plus de 3 fois plus qu'en moyenne nationale ?
- A 17 ans, 3% des jeunes déclaraient boire de l'alcool tous les jours ?
- A 17 ans, 48% des garçons et 35% des filles faisant de la compétition déclaraient avoir déjà consommé des produits dopants ?
- Que la saison touristique a un impact très préoccupant (stress, fatigue, traumatisme nerveux, manque de temps pour se soigner,...) sur la santé des saisonniers... dont 80% sont des habitants permanents du territoire ?

## LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

La commune de LA CLUSAZ compte 44 logements locatifs sociaux répartis ainsi :

- 22 logements "chapelle de Gotty"
  - 22 logements "Grand Maison",
- 26 logements entrent dans le contingent "Commune"

### Pour toute demande de logement locatif social : vous devez :

- remplir un formulaire que vous pouvez retirer en Mairie. Ce formulaire doit être rempli **entièrement, lisiblement**. Vous avez la possibilité de demander plusieurs communes sur un seul et même formulaire.
- déposer votre demande en Mairie (nous vous laisserons le dernier feuillet comme preuve de dépôt),
- Les services de la Mairie transmettent votre demande à l'association PLS (pour le logement savoyard) qui gère le fichier des demandeurs de logements locatifs sociaux de tout le département. PLS enregistre votre demande et vous envoie votre numéro d'identifiant (attention ce n'est pas un numéro d'ordre de priorité).
- Votre demande est valable 1 an, à la date anniversaire de votre demande vous recevez une lettre de PLS vous invitant à la renouveler. En cas de non renouvellement votre demande est **annulée**.
- Pensez également à signaler tout changement de situation (adresse, situation familiale, financière...) pour actualiser votre dossier.

**Pour l'attribution d'un logement du contingent "Commune",** sur demande de l'organisme bailleur social Haute-Savoie Habitat, la Commune propose des candidats.

Les dossiers sont soumis à la commission d'attribution de Haute-Savoie Habitat. Cette commission vérifie que les candidats respectent toutes les conditions : plafond de ressources, composition de la famille, solvabilité... Puis décide de l'attribution du logement en question.

Nous vous rappelons que les délais d'obtention sont souvent très longs.

## ADMR

Le domaine d'intervention de l'ADMR, n'est pas réservé qu'aux personnes âgées. Elle a pour vocation d'apporter de l'aide aux personnes fragilisées, aux handicapés, aux mamans, et d'effectuer en outre le portage de repas,....

Toutes ces interventions se font dans le respect du mode de vie de la personne et surtout de leur sécurité.

L'ADMR est composée de 17 membres bénévoles, un salarié administratif et 16 aides à domicile à Temps partiel (correspondant à 11 plein temps).

A ce jour l'ADMR compte 80 bénéficiaires sur les communes de Grand-Bornand, Petit-Bornand, Entremont, Saint-Jean de Sixt et La Clusaz.

Cette association locale était menée de mains de maître par Madame Marguerite DELOCHE depuis de nombreuses années, elle a fait valoir son désir de se retirer et de laisser place à une personne qui aime manager une équipe, organiser et déléguer les différentes tâches.

Les élus apportent leur soutien à cette association qui permet de maintenir une vie de village et un lien entre tous durant toute l'année.

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le 11 juin et a élu son nouveau bureau.

Nous souhaitons beaucoup de réussite au successeur de Mme DELOCHE.

## ASSISTANTE SOCIALE

Permanence Assistante Sociale  
Madame DELAPLAGE - ASSISTANTE SOCIALE  
Depuis le 03 mai 2010

Les permanences de l'assistante sociale de secteur  
en Mairie de LA CLUSAZ ont lieu les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis après-midi sur rendez-vous

**Pour prendre rendez-vous appeler au 04 50 02 07 19**

## JUMP'IN · LA CLUSAZ 2010

DU 8 AU 11 JUILLET SUR LE "CHAMP GIGUET"

C'est une Première en France : un concours hippique organisé dans une station d'altitude, avec l'utilisation d'un sol technique spécialement disposé à cet effet "au cœur du village..."



Dans cette région, entre fleuves et montagnes, toutes les pratiques équestres ont fait leur lit et le Cheval a su conquérir son espace. De l'initiation à la haute compétition, des chemins de randonnée aux meilleures installations équestres, avec près de 50 000 licenciés et 600 établissements affiliés, le Comité d'Equitation Rhône-Alpes est la deuxième structure régionale de la Fédération Française d'Equitation.

Un concours hippique à la montagne, c'est organiser une manifestation qui mêle petits et grands, donc parents et enfants, autour d'un concept où, spectacle, sport et convivialité s'inscrivent dans une dynamique touristique et festive, servie par la présence majestueuse des Aravis.

La particularité du Jump'in réside dans l'atmosphère conviviale qui résulte de la rencontre du monde équestre, d'une clientèle cosmopolite et d'un public, composé autant de spécialistes que de néophytes.

Ces rencontres favorisées tout au long de l'évènement pour créer une ambiance à nulle autre pareille autour de la piste des compétitions, mais aussi lorsqu'ils se retrouvent dans le village d'animation du site (ateliers pédagogiques, aire de jeux, produits du terroir, artisanat, baptêmes poneys...), puis au village en soirée !

Les ingrédients sont là : jeunesse, sport, écologie, plaisir ludique et convivialité... au delà de cette première expérience, l'équitation peut s'inscrire dans une action économique et touristique de longue durée, en développant une offre capable d'attirer tout type de publics, y compris les personnes souffrant de handicaps.

### L'EQUITATION, UN SPORT À DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

L'Equitation est la grande redécouverte sportive du début du 21ème siècle : la pratique du Cheval répond profondément à de nombreuses aspirations contemporaines qu'il s'agisse de l'intérêt pour l'écologie et la nature, de la recherche de nos racines, ou de besoins plus spécifiques d'ordres sociaux culturels, psychologiques.

### IL RÉCONCILIE LA VILLE ET LA CAMPAGNE

Monter à Cheval, en ville ou à la campagne, c'est toujours faire une expérience de communion avec l'animal et avec la nature qui nous environne. Le cavalier recherche cette proximité quelque soit le cadre dans lequel il évolue : urbain ou rural. L'Equitation est donc "rurbaine" par nature, et répond à cette aspiration contemporaine de réconciliation entre la ville et la campagne.

### IL RÉCONCILIE SPORT ET LOISIR

Les activités ayant récemment connu le plus fort développement sont celles qui réconcilient sport et loisir. La randonnée, la navigation, la voile, tout comme le ski, sont à la fois des exercices physiques, qui peuvent demander force ou adresse, et des activités d'évasion. La randonnée en roulotte est comme une croisière sur terre, le tour de manège comme une sortie en optimiste, les compétitions comme les régates, les grands concours équestres comme la coupe de l'America.

Plutôt que de segmenter un rythme de vie qui l'est déjà trop, le cavalier, comme le randonneur ou le plaisancier, vit une expérience du jeu, expérience de son corps, expérience de la nature.

### IL RÉCONCILIE LIBERTÉ ET RESPECT DE LA COMMUNAUTÉ

Monter à Cheval, c'est se retrouver face à soi-même, contempler la nature autour de soi, faire l'expérience de la solitude et d'une très grande sensation de liberté (ce qui attire le plus les français dans la pratique du Cheval est le sentiment d'évasion ou de liberté -57%- et l'harmonie avec le Cheval -54%-). Mais c'est aussi de faire attention aux autres, apprendre à respecter des règles, et d'abord à respecter l'animal.

### IL RÉCONCILIE PRÉSENT ET AVENIR

Le Cheval est la plus ancienne conquête de l'Homme et ce passé commun est gravé dans nos mémoires. Monter à Cheval aujourd'hui, c'est consciemment ou non hériter de cette histoire et en vivre. Mais c'est aussi vivre pleinement dans son temps, alors que l'offre équestre ne cesse de croître en France.

### L'EQUITATION, UN SPORT QUI PEUT EN CACHER UN AUTRE

En choisissant l'Equitation, le jeune sportif s'ouvre un très grand nombre de possibilités de passions futures : Le saut, le dressage, le polo, l'attelage, la voltige, le horse-ball...

### L'EQUITATION, SPORT POUR LA TÊTE, LES JAMBES... ET LE CŒUR - SPORT POUR TOUS

Lieu d'apprentissage de la règle et de la vie en commun, l'Equitation est aussi un lieu de réconciliation avec soi, et avec sa propre image, pour un nombre de plus en plus important de jeunes en situation difficile, qu'il s'agisse d'échec scolaire, de désocialisation ou de handicap.

La pratique du Cheval, on le constate, apaise l'handicapé qui monte à cru, incite le jeune désocialisé au calme et au respect du professeur ou de l'entraîneur, comme au respect du Cheval d'aîleurs. Une paire de bottes en caoutchouc et une bombe suffisent, ce qui fait de l'Equitation, dans les faits, une activité plus abordable que bien d'autres sports où règne en outre la puissance de la "marque". Ici, la marque c'est le Cheval.

Et enfin, pourquoi pas l'Equitation vecteur de l'aménagement de l'espace rural, formateur et promoteur des métiers et de l'agriculture de montagne...

De beaux desseins pour la Haute-Savoie, de beaux projets pour La Clusaz !

## PROJET D'ECOLE 2009-2010 "A L'ECOLE DE LA FORÊT" SUR LE SENTIER ÉCOLOGIQUE DE LA PERRIÈRE

Tout au long de l'année, l'ensemble des élèves de l'école Cité Notre Dame de La Clusaz a travaillé sur le projet pédagogique interdisciplinaire "A l'école de la forêt", sur le sentier écologique de La Perrière.

Ce projet a permis de développer des compétences scientifiques, langagières, technologiques, d'éduquer à la citoyenneté et à la protection de l'environnement.

Les écoliers proposent d'accompagner les visiteurs dans la découverte du sentier écologique de La Perrière avec le soutien de l'Office de Tourisme de La Clusaz.

Une belle histoire à découvrir, à vivre et à inventer pour les plus petits ; la découverte du site avec des fiches documentées contenant des questions sur la flore et la faune pour les plus grands ainsi que des propositions de créations artistiques sur les sites destinés au Land art ; la possibilité de s'impliquer dans la protection de la nature et de l'environnement en adhérant à la charte du bon randonneur par le geste symbolique de la construction du cairn.



## Remerciements

Nous remercions chaleureusement La Maison du Patrimoine de La Clusaz pour les visites pédagogiques guidées de l'ancienne scierie ; les "gardes forestiers" de l'ONF qui ont suivi et guidé l'élaboration du projet, la Commune qui a financé leurs interventions, l'APEL qui a participé financièrement aux sorties pédagogiques de l'écomusée de Thônes, l'Office du Tourisme de La Clusaz qui met notre projet en ligne sur son site Internet, enfin tous ceux qui nous ont soutenus et ont collaboré à certaines réalisations, sans oublier tous les enfants qui, par leur travail, ont montré leur intérêt pour l'environnement et leur engagement pour sa protection.

*A vous un grand merci.*

## LES ÉVÈNEMENTS

### ... JUIN

#### Parapente Compétition nationale B

Compétition regroupant plus de 120 pilotes qui sillonnent la chaîne des Aravis pendant deux jours.

#### Rondes des Alpes 25 au 27 juin

La "Ronde des Alpes" est un rassemblement de véhicules d'époque, organisé par des passionnés, qui se déroule dans un esprit de convivialité et d'amitié. Retrouvez les Porsche 911, Austin Healey ou autres voitures anciennes.

### ... JUILLET

#### Concours littéraire "Prix littéraire au Sommet"

##### 2 et 3 juillet

La Clusaz lance la 1ère édition du "Prix Littéraire au Sommet", dont la vocation est de récompenser de nouveaux auteurs de 1er roman.

Programme :

Remise du "Prix Littéraire au Sommet" de La Clusaz, vendredi 2 juillet à 18h à l'Hôtel Beauregard à La Clusaz.

Séance de dédicace du Président, des membres du Jury et des auteurs finalistes le samedi 3 juillet de 15h à 17h à l'Office de Tourisme.

#### Jump'In de La Clusaz · 1ère édition du 8 au 11 juillet

La Clusaz saute le pas et propose 4 journées d'hippisme de haut niveau avec pas moins de 700 engagés dont certains binômes membres des Equipes de France ! L'édition 2010 du Jumping de La Clusaz fait déjà office de référence dans le calendrier sportif et événementiel de l'année.

#### Aravis & Cie · Du 14 au 17 juillet

4 stations, 4 jours, 4 Shows : 4 fois plus de sensations ! Vous pensiez savoir ce que sont les activités nautiques ? Le VTT ? L'escalade ? La randonnée ? Préparez-vous à être surpris ! Durant 4 jours et 4 soirs, les stations des Aravis révolutionnent les activités de plein air.

#### Balade au clair de lune 24 juillet

Le soir d'été tombe sur La Clusaz, la pénombre s'installe peu à peu, la pleine lune se place au milieu du ciel étoilé et la douce lumière des milliers de bougies envahit le village. De leur côté, les musiciens accordent leur instrument, les compagnies d'art de rue ajustent une dernière fois leur costume... Tout est prêt pour deux soirées féeriques de Balade au Clair de Lune.

### ... AOÛT

#### Fête au village 7 et 8 août

Un week-end de jeux, d'animations et de spectacles pour mettre les enfants à l'honneur. La nuit prend ensuite des allures de bal populaire avec sa soirée dansante, sa buvette et ses guirlandes multicolores.

# TOURISME

## Les Gamineries des Aravis, le 6 août 2010

Quatrième édition de cette compétition amicale inter'patelins des Aravis, avec plusieurs équipes, représentant chacune un village des Aravis et une équipe de vacanciers, qui s'affronteront à Manigod. Une soirée sous le signe de la bonne humeur ! Venez nombreux encourager vos équipes !

## Fête du reblochon et de l'artisanat 15 août

Défilé de chars, tableaux vivants, fabrication de pain, danses folkloriques : les artisans et les agriculteurs sont à l'honneur. Tout comme le célèbre Reblochon, fabriqué en fin d'après-midi dans un immense chaudron de cuivre que vous dégustez fraîchement moulu. Plus de 6000 spectateurs viennent chaque été s'installer dans les verts pâturages du Bossonnet pour retrouver l'esprit d'antan et goûter aux fameuses spécialités savoyardes.

## Bélier des Aravis - 25<sup>ème</sup> édition 29 août

Course pédestre ou randonnée. Une carte postale grandeur nature. Cette course mythique de 27 km avec 1000 m de dénivelé, emprunte les sentiers d'alpages entourant le village ce qui lui donne sa difficulté mais aussi son charme ! Chaque année, Le Bélier affiche complet avec près de 2000 participants. Un événement à ne pas rater.

## • • • SEPTEMBRE

### Foire de la Croix 12 septembre

Cette première foire automnale du canton de Thônes est le rendez-vous des plus belles "Abondances" qui briguent les plus hautes distinctions. C'est aussi le concours du meilleur reblochon. Les agriculteurs de montagne se réunissent pour marquer la fin des alpages et le retour des troupeaux au village. Défilé des bêtes, concours, soirée avec les agriculteurs.

# ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION FAMILLES RURALES CANTINES SCOLAIRES LA CLUSAZ

Cette année scolaire 2008-2009 a encore été marquée par des changements au sein de notre équipe : suite au départ en fin d'année scolaire 2008-2009 de Emmanuel Pelotte, nous avons dû de nouveau recruter pour le poste de responsable de la cuisine. C'est la candidature de Fabienne Maistre qui a été retenue. Elle a pris ses fonctions à la rentrée de septembre 2009 et c'est avec joie que nous l'accueillons au sein de notre équipe.

Notre structure étant intimement liée à l'école, nous avons aussi connu une baisse de fréquentation à la cantine, en relation directe avec celle enregistrée à l'école de La Clusaz. Ce sont donc environ 20000 repas qui ont été servis au cours de l'année scolaire 2008-2009 (142 repas / jour) hors colonies.

Cette baisse de fréquentation et donc de nos ressources, couplée à une hausse du prix des denrées, a alourdi les finances de notre association. Cependant, l'arrivée de Fabienne et la mobilisation de notre équipe autour de cette problématique a permis de rétablir l'équilibre des comptes au cours de l'année scolaire 2009-2010. Nous tenons à les remercier car cet effort a comme conséquence directe de pérenniser le service de la cantine au sein de l'école. Il reste donc un service de qualité à un tarif abordable aux plus nombreux (2,52 €/repas pour un usage quotidien de la cantine) avec un taux de fréquentation de plus de 93% des enfants inscrits à l'école.

Nous continuons aussi notre engagement social et avons renouvelé l'opération "Bol de Riz" au profit du Comité de Jumelage La Clusaz/Aravis - Pama/Kompienga et de l'association Action Contre la Faim.

Les membres de l'AFR remercient l'équipe (Fabienne Maistre, Caroline Clavel, Michèle Fournier-Bidoz, Laurence Collomby et Valérie Noureux) pour avoir réussi cette transition et avoir développé un nouvel et bon esprit d'équipe au sein de la cantine. Cet état d'esprit nous motive à poursuivre nos objectifs de développement du goût et de mise en place d'une filière Bio au profit d'une meilleure alimentation des enfants de l'école.

Côté bureau de l'AFR, nous renouvelons notre appel à candidatures pour renforcer notre équipe de membres actifs car nous perdrons encore cette année des membres de longue date et avons besoin de renforts pour poursuivre notre travail au sein de l'école. Nous rappelons que notre association est ouverte à toutes et à tous, parents d'élèves ou non.

Contacts et informations sont disponibles sur le site internet de l'école : [www.ecole-laclusaz.fr](http://www.ecole-laclusaz.fr) (menu "bureau AFR").

Nous vous souhaitons un bon été et serons de nouveau sur le pont dès la rentrée scolaire pour continuer notre mission.

# ASSOCIATIONS

## AMICALE DES PISTEURS SECOURISTES

Notre association regroupe la plupart des pisteurs en activité, plus quelques autres qui ont quitté le service, permettant à ceux-ci de rester en contact avec leurs anciens collègues.

Nous participons aux différentes manifestations, tels que le retro-ski, le carnaval, la journée de ramassage des déchets, le Béliet, l'accueil du lundi en hiver.



Nous organisons également une soirée en mars à l'Ecluse, ceci nous permettant chaque année de faire des sorties de ski de randonnée, karting, canoë, montagne qui maintiennent au sein de notre amicale convivialité et bonne humeur.

## ASSOCIATION DES ANCIENS D'A.F.N. ANNÉE 2010

Les A.F.N. de La Clusaz, pour l'année 2009, ont été présents à chaque date traditionnelle du souvenir :

- **A Morette le dernier dimanche de mars** : pour le 65<sup>ème</sup> anniversaire date de la fin des combats du plateau des Glières. Cérémonie sur les tombes des 105 morts qui ont combattu pour vivre libre.
- **Le 8 mai** : 64<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire et fin de la guerre de 39-45  
Cérémonie au monument aux morts à la mémoire de tous les combattants décédés.
- **Le 18 juin** : sur le plateau des Glières, près du monument de la Résistance, commémoration de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 pour vivre libre.
- **Le 19 août** : pour le 65<sup>ème</sup> anniversaire de la libération d'Annecy.
- **Le 20 août** : pour perpétuer la mémoire des combats du maquis des Confins et conserver le souvenir de ceux qui sont morts au combat.
- **Le 20 septembre à Cluses** : 45<sup>ème</sup> congrès de l'Union Départementale des combattants d'A.F.N.
- **Le 11 novembre** : anniversaire de la signature de l'armistice 1918, marquant la fin de quatre années de guerre. Malgré le temps qui passe, le souvenir de cette guerre meurtrière reste présent dans les mémoires.

- **Le 5 décembre à Annecy** : date de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, cérémonie du souvenir (Quartier Galber).
- **Le 24 décembre** : distribution du panier de Noël à chaque personne combattante isolée.
- **Du 20 au 24 juin 2009** : balade sur le thème "La Normandie".



Cette année, les anciens d'A.F.N. avaient choisi pour destination la Normandie et en particulier les plages du débarquement. La visite du cimetière américain de Colleville sur Mer a débuté le périple. Puis découverte du site de Omaha Beach et la pointe du Hoc, hauts lieux du débarquement américain. A Arromanches, quel étonnement en prenant connaissance de la formidable stratégie initiée par Churchill pour la conception et la fabrication du port artificiel dont l'objectif était de permettre le ravitaillement des troupes ! Les vestiges de ce port donnent la mesure de cette extraordinaire entreprise. Grâce à Rose notre guide, nous avons pu connaître les différentes phases du débarquement en divers lieux de ce coin de France. Nous avons ressenti avec émotion l'immensité du sacrifice de tous ces combattants venus d'ailleurs pour nous libérer. Puis visite de la ville de Lisieux avec sa Basilique dédiée à Sainte Thérèse de l'enfant Jésus ; puis Honfleur avec son port et son église en bois ; Deauville et ses planches. Le dernier jour, direction l'ouest avec la visite de la fonderie de cloches de Villedieu les Poêles, Avranches et le Mont Saint Michel, site touristique de renommée mondiale. Nous garderons un merveilleux souvenir de ce séjour sous le soleil de Normandie, dans la bonne humeur et le plaisir de passer de bons moments ensemble et cela grâce à l'équipe organisatrice.

- Nous gardons le souvenir de nos deux combattants : René Masson et notre Président des A.F.N. Roland Pollet, qui nous ont quittés durant l'année 2009.

# ASSOCIATIONS

## A.G.S.N.

### Bilan de l'hiver

Malgré un début de saison difficile dû aux conditions météo défavorables, la fréquentation skieurs sur l'Espace Nordique des Confins est relativement proche de celle enregistrée l'an dernier (-1,5%) mais reste encore la plus importante du département.



skieur impatient avant étalage de la neige de culture

### Nouveautés de la saison

Le remplacement d'une des deux dameuses par une machine dotée d'une fraise performante en nordique elle-même équipée de 4 traceurs a permis un damage plus adapté aux différents types de clientèles.

Les récents travaux d'optimisation du réseau de neige de culture aux Confins ont permis de raccourcir considérablement la période de production de neige et le nombre d'heures machines pour l'étalage.

Cet hiver, 9 jours de fonctionnement ont suffi pour produire la totalité de la neige nécessaire à l'ouverture et à l'exploitation du site.

L'expérimentation de la carte Rhône Alpes informatisée avec contrôle main libre et comptage précis des passages pour une redistribution juste des recettes des Nordic Pass saison "réciprocaires" s'est poursuivie avec succès tout au long de l'hiver sur le Domaine des Confins.

La mise en place généralisée du système d'ores et déjà possible techniquement est très attendue.

### Evènements

La F.I.S. a pour la cinquième fois choisi La Clusaz et le site des Confins pour l'organisation d'une Coupe du Monde de ski Nordique le 18 et 19 décembre prochain.

L'A.G.S.N. et son personnel feront bien entendu le maximum pour contribuer à la réussite de cette importante manifestation.

### Travaux et projets

La finalisation des travaux entrepris par la commune du Grand Bornand sur le secteur des Ascets permettront la réouverture pour l'hiver prochain de la liaison avec le Grand Bornand.

Le projet de piste du Tour du Danay qui emprunterait ce passage reste donc toujours d'actualité

### Reconduction du mandat de président

Les 2 années de présidence d'André POLLET au service de l'association se sont déjà écoulées.

Sur demande unanime du comité, André a accepté de prolonger de 2 ans son mandat.

Toute l'équipe de l'AGSN l'en remercie et fera de son mieux pour l'aider dans cette tâche.

### Décès de Simon CAVAGNOUD

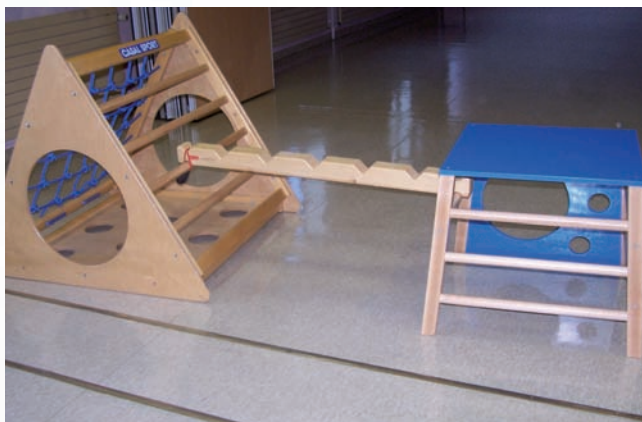
Fervent défenseur de l'activité depuis des décennies, sa gentillesse et sa disponibilité, sa franchise parfois dérangement mais qui a souvent bien fait avancer les choses, son esprit critique mais constructif sur la gestion du Domaine nous manqueront terriblement.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL)

L'APEL est une association composée de huit parents d'élèves bénévoles.

- Sylvie MERMILLOD : Présidente
- Elsa COLLOMB-GROS : Vice présidente
- Sandra GUIDON : Trésorière
- Christelle Maistre : Secrétaire.
- Nathalie AGNELLET
- Christelle BASTARD ROSSET
- Estelle NICOLLET
- Sandrine REMONNAY.

Le rôle de l'APEL est de réunir les parents autour de projets communs, d'assurer leur information et leur représentation auprès de l'équipe enseignante, de permettre une entraide mutuelle des familles de l'école, d'apporter son soutien à l'école et de contribuer à son animation en réalisant des actions visant à réunir des fonds, le tout pour le bien-être des enfants.



Cette année, l'APEL a effectué plusieurs actions, notamment l'organisation du vide-grenier (événement qui sera renouvelé lors de la braderie au mois de Novembre), une vente de calendriers

# ASSOCIATIONS

réalisés en collaboration avec les enfants, une vente également de pâtisseries sur le marché ainsi qu'une tombola pour gagner des chocolats à Pâques. Les bénéfices de ces actions aident à financer les sorties scolaires des enfants de l'école et nous ont permis cette année l'achat de tapis de gym et de jeux de motricité.

Cette année l'APEL a mis à votre disposition un site internet où vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les activités et aussi les résultats de tombola ou les différents coupons réponses. [laclusapel.over-blog.com](http://laclusapel.over-blog.com) ou si vous avez des messages à nous faire parvenir : [laclusapel@hotmail.fr](mailto:laclusapel@hotmail.fr).

L'APEL reste évidemment à la disposition de tous les parents pour toutes informations ou nouvelles idées.

## ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LA CLUSAZ

L'Association des Résidents de La Clusaz qui tiendra son Assemblée Générale le 29 juillet à 17h, vous invite à participer à une conférence après son Assemblée Générale.

Elle recevra Vivien Fauvel de l'Association Prioriterre qui exposera **"les possibilités pour réaliser des économies d'énergies sur les immeubles et les chalets dans notre station"**, avec des exemples concrets. Le débat sera animé par M. le Maire, des élus, les services techniques et avec la participation des professionnels du bâtiment : **le jeudi 29 juillet à 18h à la salle des Fêtes**. Le verre de l'amitié sera offert à tous les participants.

Notre association participera à la Fête des écoles le 7 et 8 août avec Anne Aubin qui dédicacera son livre de contes pour enfants "Contes de la pleine lune et d'autres temps".

**"Easy Clusing"** Parlez anglais, sans complexe, autour d'un verre ou d'une tasse de thé avec Ros et Tim Simpson, **lundi 9 août à 17h à l'Art Café "Le Troll"**. Gratuit, consommation à la charge de chacun. Ouvert à tout le monde.

Une sortie culturelle est prévue **le Jeudi 12 août au plateau d'Assy avec l'association "les Amis de St Gervais"**. Visite de l'église Notre Dame des Grâces, avec une conférencière, visite du jardin Alpin où un déjeuner est prévu avec les Amis de St Gervais, arrêt à St Nicolas de Vérocce pour visiter la chapelle, joyau de l'architecture baroque. Tout le monde est accepté dans la limite des places disponibles dans le car. Contact : [associationdesresidents@la-clusaz.com](mailto:associationdesresidents@la-clusaz.com)

La Fédération Française des Associations de résidents des Stations de Montagne tiendra son Assemblée Générale le **jeudi 5 août au centre des Congrès, à Chamonix**. A 10h elle recevra Guy Chaumereuil, journaliste, Directeur de l'association "la Grande Traversée des Alpes" qui présentera son livre blanc qu'il vient de sortir sur **"les jeunes et la Montagne"**.

Pourquoi les jeunes n'aiment pas la montagne ? Que faut-il changer pour les attirer ?... Le débat sera animé par Eric Fournier, maire de Chamonix et Bernard Prud'homme, Directeur de l'Office du Tourisme de Chamonix.

Les personnes intéressées peuvent contacter Mireille Sertout : [associationdesresidents@la-clusaz.com](mailto:associationdesresidents@la-clusaz.com)

## BIBLIOTHÈQUE CULTURE POUR TOUS DE LA CLUSAZ

Notre bibliothèque est située au centre du village et elle est ouverte au public tous les jours en saison d'hiver et d'été. En inter saison elle est ouverte le lundi matin, le mercredi et le samedi de 17 heures à 19 heures.

Elle comprend environ 5 412 livres adultes et 3 505 livres enfants.

En 2009, nous avons prêté 5 219 ouvrages dont 1 167 gratuits. Nous avons acheté 301 livres.

Les familles, habitant à La Clusaz peuvent s'inscrire à l'année ; la cotisation est de 12 €.

Nous vous rappelons que le prêt de livre pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans est gratuit, si la famille est inscrite dans notre bibliothèque.

Les familles ayant une résidence secondaire à La Clusaz sont nombreuses à fréquenter la bibliothèque.

Nos choix de livres ont l'air de les satisfaire.

Les vacanciers eux aussi ont accès à notre bibliothèque, leur inscription est valable pour la durée de leur séjour à La Clusaz. L'inscription familiale est à 6 € et 5 € pour ceux qui sont en possession de la carte d'hôte.

Avant Noël, une animation sur les contes de Noël, ponctuée et agrémentée par une des bénévoles de la bibliothèque qui est musicienne, a été proposée pour tous les enfants.

Dans le cadre de l'agrément "FAMILLE PLUS" l'office du tourisme nous a demandé si nous pouvions organiser l'heure du Conte pendant les vacances scolaire d'hiver.

Nous avons accepté, la première séance a eu lieu le 7 avril avec un très grand succès, nous avons accueilli plus de 30 enfants ! Nous continuerons cette opération avec grand plaisir, les dates seront diffusées par l'office du tourisme.

# ASSOCIATIONS

## BRIDGE CLUB DES ARAVIS

Le BRIDGE CLUB ARAVIS organise toute l'année des TOURNOIS HOMOLOGUES par la Fédération Française de Bridge, ouverts à tous, les Lundis et Jeudis à 17 heures 30 du 1er septembre au 14 juillet et à 20 heures du 14 juillet au 31 août, à la salle "LA RENCONTRE".

Le BRIDGE, considéré comme un sport de l'esprit, se pratique à tout âge et permet d'entretenir sa mémoire et de développer ses capacités de réflexion. Il est pratiqué de plus en plus par les jeunes retraités, voir même dans certains établissements scolaires.

Toute l'année à partir de 17 heures 30 se déroulent des Parties Libres d'initiation ou de perfectionnement où vous êtes très cordialement invités à venir participer ou vous renseigner.

**Pour en Savoir Plus : Tél. : 04 50 02 60 59 / 04 50 02 62 56**

## BUREAU DES GUIDES

Les locaux sont situés dans le Bâtiment de l'ESF.

**Le programme des guides est mis à jour régulièrement sur le site internet :**

**[laclusaz@compagnie-guides-aravis.com](mailto:laclusaz@compagnie-guides-aravis.com)**

Pour l'été : randonnée glaciaire, alpinisme, stage alpinisme, stage Mont-Blanc, escalade, Via Ferrata

Randonnée (lacs et sommets), randonnée Alpine, VTT, Canyoning;

Et pour l'hiver : raquettes, ski hors pistes, ski de randonnée, raid à ski, Vallée Blanche, cascade de glace.

**Contact : Tél. 04.50.63.35.99**

## LES AMIS DE CARNAC Jumelage CARNAC-LA CLUSAZ

Pour notre équipe, toujours la même conviction à vivre les événements devenus incontournables sur notre calendrier "CARNAC-LA CLUSAZ" :

Tout d'abord, lors du Carnaval de La Clusaz, notre stand crêpes, si apprécié, où se pressent nombre de gourmands ! Grâce aux bons soins des Services Techniques qui chaque année dressent notre stand, nous réussissons à créer une ambiance presque bretonne avec la bonne odeur de crêpes, les coiffes et chapeaux bretons, la gourmandise de nos visiteurs : une vraie réussite qui permet de dégager un bénéfice reversé à notre association. Merci également à nos pâtisseries bénévoles !

-Ensuite, et comme chaque année, début Mars, nous accueillons les petits Carnacois pour ce fameux stage de ski, tout apprécié et si bien réussi : mention parfaite pour les moniteurs de ski, grâce à eux, nos jeunes espoirs bretons repartent récompensés : étoiles et diplômes en poche !

Quant à nos petits Cluses, à leur tour de partir à la découverte du large ! De profiter du grand air iodé, du stage de voile. Ils en

reviennent les yeux remplis d'embruns, de coucher de soleil, d'horizon sans fins ; dès lors, l'Océan Atlantique aura un "visage" pour eux !



Et que dire de nos échanges "Carnacois-adultes" !

L'année 2009 a été un point d'orgue dans nos retrouvailles !

La Foire de La Croix, désormais rendez-vous privilégié, a réservé un espace Breton où la vente d'huître connaît un succès toujours renouvelé. Le séjour de nos Amis s'est poursuivi avec plusieurs dégustations de notre gastronomie ; découverte du Château des Glières ; croisière Libellule sur le Lac d'Annecy.

D'autres projets tentent de voir leur réalisation comme, par exemple, l'accueil dans les familles de jeunes adolescents de part et d'autre de nos Communes.

Reste que notre Comité aimerait rencontrer d'autres bonnes volontés "Cluses" avec qui partager nos belles aventures ! Sachant que pour nous Carnac est une belle extension de l'esprit de famille qui a débuté il y a plus de dix ans par une chaleureuse amitié qui ne s'est jamais démentie !

## CLUB DES ANCIENS

Le comité de Club des anciens en place depuis de longues années a décidé de passer la main et de mettre en place un comité "plus jeune"

**Présidente**

**POLLET VILLARD Marie Claude**

**Vice président**

**GENAND Alexandre**

**Trésorière**

**VITTOZ Christiane**

**Secrétaire**

**DUNAND Jacqueline**

**Membres**

**JOYE Floriane, LAPLACE Robert, MAISTRE Gaston, PERILLAT Arlette, PERILLAT Bernard, POLLET Roger.**

Lourde responsabilité pour les dix personnes qui ont accepté cette charge avec enthousiasme et envie de bien faire.

Au cours de cet hiver les rencontres du jeudi ont eu lieu (belote, tarot et jeux divers), ces après-midi étaient bien sympathiques.

Une journée de détente a eu lieu le 21 mai. 80 membres du Club étaient présents : direction Monnet la Ville dans le Jura.

Des idées germent pour la suite de l'année, afin de perdurer le bon travail du comité sortant.

## COMITÉ DE JUMELAGE LA CLUSAZ/ARAVIS PAMA/KOMPIENGA

Le 30 novembre 2009, onze personnes, sympathisants ou membres actifs du "Comité de Jumelage La Clusaz/Aravis - Pama/Kompienga" sont partis pour un voyage de deux semaines dans la région de la Kompienga (Burkina-Faso).

Dès l'arrivée à Ouagadougou, les néophytes ont été surpris par l'accueil très chaleureux des ressortissants de Pama à Ouaga.

Après une journée de préparations, achats de matériels destinés aux écoles de villages de brousse, et autres formalités, le groupe prend la route pour les 310 km séparant Pama de la capitale. Sur place, l'accueil chaleureux d'un comité d'amis a bien sûr été un moment fort pour tout le monde.

Le groupe de voyageurs était composé d'Aline Fournier, Stéphanie Périllat, Hugo Bosse, Pierre Amoudry, Didier Périllat-Monet, Emilie Jalle, Louis Jalle (vice président), Danielle Giguët, Bernard Giguët (président). L'équipe était également accompagnés d'Erwan et Marine qui eux sont restés jusqu'à fin janvier pour travailler à la mise en place de plantations dans des écoles très retirées, et travailler sur la sensibilisation au respect de l'environnement, à l'hygiène, mais aussi à la lutte contre l'excision, etc...



Comme j'aime le préciser :

"Notre déplacement avait pour but de rencontrer le comité local, de nous rendre compte de son nouveau mode de fonctionnement : depuis la mise en place des mairies ; de visiter les trois communes (Pama, Kompienga et Madjoari), ainsi que plusieurs villages, d'aller voir les écoles de brousse que l'on essaye d'équiper (plantations d'arbres dans les cours d'école en vue de faire un peu d'ombre et cueillir quelques fruits, et aussi petits potagers pour améliorer les cantines endogènes...)"

Ce voyage, comme tous les voyages (financé par chaque participant sur ses fonds propres, pour ne pas écarter les dons récoltés de leur but avant tout humanitaire), a été l'occasion de faire le point sur les actions engagées.

Il a aussi permis de rediscuter le projet de mise en place d'un secrétariat efficace pour le comité de jumelage local.

Au cours de la réunion organisée à Pama, les membres du comité, les représentants du CICO, et des ressortissants de la Kompienga à Ouaga ont échangé sur ce sujet sensible pour les mairies en place, car les aides apportées sur leur territoire bien que modeste porte ses fruits chaque année. Tous les représentants de la province de la Kompienga : Haut commissaire, Préfet, les Maires de Pama, de Kompienga et de Madjoari, et bien entendu de sa majesté Fiimba, président du comité local étaient présents à cette réunion.

La tâche est lourde et empreinte de beaucoup de sérieux...

"Nous agissons dans des domaines variés, et dépensons des sommes conséquentes pour soutenir et former quelques milliers d'hommes et de femmes... Cependant nous devons compter, car le travail est immense et les fonds limités, surtout par les temps qui courent... Nous avons néanmoins reçu un accueil favorable de la part de nos partenaires, par diverses subventions qui nous ont permis le financement :

- de micro crédits à l'usage exclusif des femmes sans moyen, dont nous soutenons la mise en place dans la commune de Madjoari...,
- de l'assainissement,
- de accès à l'eau potable (sujet toujours d'actualité),
- de développement de petits commerces,
- scolarité, santé...
- et aussi dans bien d'autres domaines...



Nous tenons d'ailleurs, au nom de l'ensemble des bénéficiaires, à remercier nos généreux cotisants et donateurs."

Outre les subventions sur lesquelles nous comptons toujours, sont organisées, grâce aux membres bénévoles de l'association, plusieurs manifestations au cours de l'année telles que ventes de pâtisseries, vides greniers, bol de riz, ventes de fleurs, concours de belote, collectes de vêtements...

"Les bénévoles de l'association cumulent les initiatives et font preuve d'un immense dévouement à cette cause... Nous avons mis en place pour les fêtes de fin d'année à La Clusaz et au Grand Bornand, pendant toute la semaine des "pestacles de Noël" une vente de Marrons chauds qui a eu un bon succès, donc à renouveler..."

"L'association compte beaucoup sur ses bénévoles, elle leur demande également beaucoup. Et le retour d'investissement est humain avant tout... Nous les remercions chaleureusement de nous concéder de leur temps et de leur participation aux manifestations..."

Pour conclure : "Nous attendons des bonnes volontés auprès de tous et même des jeunes pour apporter de nouvelles idées dans nos actions et pour être encore un peu plus nombreux à participer à ce beau challenge. Qui aurait cru, en 1983, qu'un petit coin des Alpes (La Clusaz/ les Aravis) puisse se lier d'amitié avec un coin du Burkina (la Kompienga/ Pama) apparemment si différent ? Seule l'amitié sincère peut arriver à un tel résultat et je crois que, dans ce cas, le mot « jumelage » prend toute sa dimension de grandeur et de générosité.

Toute notre collectivité peut être fière de participer à cette initiative.

Tous les moyens sont bons pour faire parler de notre action et pouvoir être le plus efficace possible sur le terrain !

[www.araviskompienga.org](http://www.araviskompienga.org) est notre vitrine ; nos actions sont notre but, nos Amis.

## PARLONS MUSIQUE AUX ARAVIS

Les Aravis semblent aimer la musique, à en compter le nombre de groupes musicaux qui y ont éclos.

Chaque commune possède en effet au minimum sa chorale paroissiale, son groupe folklorique et son orchestre d'harmonie ou de fanfare. C'est de l'amour de la musique que naît le désir d'apprendre. L'intensité de l'intérêt qu'on y porte est propre à chacun : il en va du "petit plaisir" à la passion pour laquelle on peut dédier sa vie entière. Les multiples manifestations organisées dans nos villages sont autant d'occasions de donner l'envie à ceux qui n'ont pas encore rencontré la musique de se laisser envahir par cette discipline.



Effectivement, la pratique musicale et instrumentale est une discipline au même titre que le sport, la danse, la peinture, les arts martiaux ou le yoga... Elle requiert un certain temps de pratique quotidienne. Cela est dû au fait qu'elle repose sur l'acquisition de réflexes, répétés des milliers de fois afin qu'ils fassent partie intégrante de l'individu, qu'ils deviennent une seconde nature en quelque sorte. On peut comprendre comment faire un geste, un rythme, une note, mais faire passer l'information mentale à l'acte corporel demande du temps et cet investissement dans un futur parfois lointain est de plus en plus difficile à accepter et à respecter dans un monde où tout doit aller vite, génération "zapping" où le temps personnel semble de plus en plus réduit. Pourtant dans ce monde qui paraît aller trop vite, on prend aussi conscience des valeurs délaissées. L'émergence du "bio" met en lumière le soin que prend le jardinier à faire pousser ses végétaux. L'étude de la musique, forcément moins commercialement médiatisée (malheureusement !) doit aussi mettre en avant ses qualités intrinsèques : logique d'un langage idéal et surtout très structuré, universellement compréhensible et vecteur d'émotions de toute nature. Les bienfaits de cette discipline ont été démontrés par autant de rapports scientifiques que de statistiques, particulièrement au niveau de la concentration et de l'écoute induisant socialement la notion de respect et de travail d'ensemble.

L'Ecole de musique des Aravis tient à remercier les communes qui veillent à son fonctionnement par l'intermédiaire du S.I.M.A. La participation raisonnable des parents au coût de l'enseignement (environ 25 %) prouve la volonté affirmée des élus d'offrir à leurs administrés l'accès à une culture vivante qui peut permettre à ceux qui le désirent de rejoindre les effectifs des

groupes musicaux locaux voire éloignés (nos étudiants aiment raconter leurs expériences musicales périscolaires).

Simple rappel : l'école de musique compte près de 200 élèves dans les Aravis, une quinzaine d'enseignants parmi lesquels se trouvent ceux qui dirigent les orchestres locaux, le chœur de femmes des Aravis et les intervenantes en milieu scolaire.

**Les inscriptions ont lieu dès à présent sur le site**  
**[aravismusique.openassos.fr](http://aravismusique.openassos.fr)**  
**ou en téléphonant au 04 50 02 52 05**

**L'agenda :** à l'école de musique plusieurs moments musicaux préparés par les élèves et leurs professeurs auront lieu fin décembre et une comédie musicale est en préparation pour la fin d'année scolaire

Pour l'orchestre d'harmonie, reprenez la Ste Cécile le 21 novembre et le grand concert de Noël, dimanche 26 décembre à l'église avec la participation exceptionnelle d'Alexandre Jous, qui a remporté les deux derniers concours internationaux de cor des Alpes.



L'ECOLE de ski de La Clusaz en renfort pour le 60<sup>ème</sup> challenge des moniteurs qui a eu lieu au Grand-Bornand du 19 au 24 avril 2009.

- 47 moniteurs étaient affectés au contrôle des divers slaloms.
- 37 compétiteurs de La Clusaz ont fait le challenge dans diverses courses.
- 7 moniteurs ont enseigné dans les cours collectifs sur les pistes du Maroly.

Nous notons 3 podiums, BIBOLLET Francis 3<sup>ème</sup> place dans le parcours très sélectif du ski alpinisme, la 2<sup>ème</sup> place de Laurence St-Cyr (Clavel) dans la course des dames 2 et une excellente 3<sup>ème</sup> place des dames par équipe avec Isabelle PAULY et Laurence St-Cyr.

L'ECOLE de ski de la Clusaz espère programmer le challenge dans quelques années peut être en 2013 !!!



Les moniteurs après une dure journée de courses et de contrôle

# ASSOCIATIONS

## ESF FOND

Cet hiver fut riche en émotion notamment grâce aux Jeux Olympiques. Presque toutes les courses étaient en "prime time", et de ce fait, on a pu voir beaucoup d'épreuves de ski nordique. On a été malchanceux pour le ski de fond mais heureux dans le combiné et le biathlon.

Grâce à la médiatisation et aux résultats du ski nordique, une clientèle nouvelle est venue découvrir les activités nordiques (ski de fond, raquette et surtout le biathlon).

Enfin, l'image du ski nordique est en train de changer, de bouger, et la candidature d'Annecy sera certainement un accélérateur au développement du ski nordique dans les Aravis.

Car l'un des objectifs de l'ESF nordique, en partenariat avec le Bureau des guides, est de faire découvrir ces différentes activités au plus grand nombre. Pour cela, elle a mis en place :

- l'offre fidélité (pour l'achat d'un forfait de cours de ski de fond vous avez une réduction sur une sortie raquette, et réciproquement).
- Le pack nordique découverte : 8 € vous suffiront pour avoir une initiation d'une heure en classic ou en skating, encadrée par un moniteur ESF, avec le matériel (fourni par le Chalet Nordic) et l'accès aux pistes (fourni par l'AGSN).

Ces bons plans ont eu un bon impact auprès de nos vacanciers. Mais il faut aussi penser à notre clientèle locale. Nous leur avons proposé des stages d'initiation ou de perfectionnement mais ils n'ont pas rencontré le succès attendu. C'est pourquoi la saison prochaine, l'ESF nordique proposera aux ado / adultes des stages de skating en décembre et janvier et des stages de biathlon en mars. Nous mettrons également une autre discipline en avant : LE TELEMARCK.

Pour avoir plus de renseignements sur toutes nos activités, retrouvez nous sur notre site :

[www.esflclusaz.com](http://www.esflclusaz.com)

Et n'oublions pas : "talon libre, esgriit libre !!!"

## PATCHWORK EN ARAVIS



Depuis juillet 2009, une nouvelle association à La Clusaz "Patchwork en Aravis" Lieu des séances : Salle de "La Rencontre" 16 Patcheuses se réunissent le mardi après-midi (7 débutantes) et le mercredi soir pour les confirmés.

Les débutantes apprennent les principales techniques de patchwork traditionnel pour réaliser un "sampler". Le soir chacune a un projet personnel qu'elle réalise à son rythme et suivant ses goûts. Les séances sont l'occasion de convivialité, d'échanges et de recherche d'idées.

## PATRIMOINE ET TRADITION

### HISTOIRE DE LA SCIERIE

Après des recherches aux archives départementales de la Haute-Savoie, nous avons retrouvé un document permettant d'attester que la scierie daterait de 1833, venant compléter des installations existantes un pressoir à huile, un battoir et un foulon.



*A Monsieur l'intendant de la Province du Genevois:  
"exposé avec respect, Claude François Masson propriétaire domicilié en la commune de la Clusaz, Sollicite le syndic de la commune Dominique Lansard de vouloir bien lui permettre de reconstruire les bases et battoir, le foulon sus mentionnés à neuf et de construire en même temps dans le même bâtiment et sous le même couvert une scie à eau dont la roue sera placée au couchant du bâtiment et mouvoir avec le même cours d'eau"*  
en foi de quoi à la Clusaz le 8 mars 1833

D : J : Lansard syndic

Après 10 ans d'activité, l'association du patrimoine et ses bénévoles, poursuivent leur travail de rénovation de la scierie de la chapelle du Pas, de la maison du ski.

Les fours banaux fonctionneront pour les journées du patrimoine et durant les fêtes traditionnelles de l'été.

Deux vide grenier seront organisés sur la place de l'église le dimanche 18 juillet et le samedi 21 août.

## SKI ETUDES DES ARAVIS

L'année scolaire 2009/2010 touche à sa fin pour le Ski Etudes des Aravis.

Petit retour en arrière : fin juin 2009, les dix sept élèves du SEA terminent l'année scolaire.

Pour certains d'entre eux c'est l'heure des examens. On note la réussite de 2 élèves sur 3 au brevet des collèges et 4 candidats sur 4 ont réussi un bac S, ES ou STG.

Mais il faut déjà penser à la rentrée prochaine qui arrive à grands pas : le SEA s'active, durant les deux mois d'été, des travaux sont entrepris pour aménager et rénover les locaux

Ces travaux vont permettre d'augmenter la capacité d'accueil mais aussi d'améliorer les conditions de travail pour les élèves et les répétitrices.

Pour cette nouvelle année, une classe de 4<sup>ème</sup> est ouverte, l'effectif du SEA grossit et passe de 17 à 25 élèves.

L'année se déroule en alternant devoirs, entraînements, courses et vacances. Fin avril les beaux jours sont de retour et le ski se termine avec d'excellentes performances pour nos sportifs.

Les skis et snowboards vont maintenant laisser la place aux livres : il faut préparer les examens de fin d'année. Souhaitons leur à tous de réussir et à ceux qui quittent le SEA une bonne continuation.

Nous adressons tous nos remerciements au SIMA et à tous ceux qui s'investissent pour que le Ski Etudes des Aravis continue à aider ses futurs champions.

### Les résultats sportifs 2010 :

#### SNOWBOARD

##### Johana GATELLIER

1<sup>ère</sup> du Championnat de France junior

1<sup>ère</sup> en Coupe d'Europe -

1<sup>ère</sup> au Classement de la Coupe de France

3<sup>ème</sup> Championnat de France Senior

##### Rodrigue RIOU

14<sup>ème</sup> au Championnat de France cadet

3<sup>ème</sup> de la Coupe Teisseire

##### César REVERSADE

5<sup>ème</sup> au Rocky Tour Coupe d'Europe jeune

3<sup>ème</sup> au Rail Jam Peanut

#### SKI ALPIN MINIMES

##### Thibaut GAUTHIER

Vainqueur du classement général du Mont Blanc

Vainqueur du classement général de l'Ecuireuil d'or Championnats de France

1<sup>er</sup> en Super Géant, 3<sup>ème</sup> du Super Combiné, 2<sup>ème</sup> du Slalom et

2<sup>ème</sup> du Géant de la finale à la Clusaz.

##### Clément LITINANSKI

2<sup>ème</sup> du classement général du Mont Blanc - 15<sup>ème</sup> du classement

général de l'Ecuireuil d'Or Championnat de France minimes

##### Marie RACHEL

Termine la saison 18<sup>ème</sup> du classement général Mont Blanc (1<sup>ère</sup> année).

#### SKI ALPIN CADETS

##### Auxane GENAND

1<sup>ère</sup> saison en FIS 20<sup>ème</sup> du classement général de la Coupe de France

##### Anton PESSEY

6<sup>ème</sup> au championnat de France de descente

##### Guillaume BARBIN

8<sup>ème</sup> au championnat de France de Super Géant - 13<sup>ème</sup> au Championnat de France de Slalom - 3<sup>ème</sup> de la Coupe de France de Slalom

##### Matthieu BONAFFE

16<sup>ème</sup> au championnat de France de Slalom

##### Quentin MATELON

13<sup>ème</sup> Français en Slalom

##### Guillaume PEREZ

10<sup>ème</sup> Français en Géant - 6<sup>ème</sup> Français en Super Géant

##### Etienne CHASSAING

15<sup>ème</sup> Français en Géant - 8<sup>ème</sup> Français en Super Géant

##### Flora DEPOMMIER

1<sup>ère</sup> cadette saison FIS, 9<sup>ème</sup> championnat de France cadettes Pra-loup S combiné, 16<sup>ème</sup> classement cadettes.

#### FREESTYLE

##### Joffrey POLLET VILLARD :

2<sup>ème</sup> Championnat de France de half pipe, 3<sup>ème</sup> coupe de France de Half-pipe, 2<sup>ème</sup> coupe de France de Slope Style.

##### Jonathan BERTONI

6<sup>ème</sup> Championnat de France de half pipe - 11<sup>ème</sup> European open de Laax

##### Emma HOGLAND

1<sup>ère</sup> Classement générale new freestyle

##### Ombéline MAUPOUET

1<sup>ère</sup> Coupe de France JFFT (slope style) - 3<sup>ème</sup> Classement générale new freestyle

##### Lucas HOGLAND

3<sup>ème</sup> Coupe de France JFFT (slope style) - 2<sup>ème</sup> Classement générale new freestyle

##### César FABRE

1<sup>er</sup> Tournée jeunes Salomon jib Accademy (slope style)

1<sup>er</sup> Classement générale new freestyle

##### Mégane COLOMB

2<sup>ème</sup> Coupe de France JFFT (half pipe) - 4<sup>ème</sup> Classement générale new freestyle

5<sup>ème</sup> Championnat de France de half pipe



# ASSOCIATIONS

## SECOURS EN MONTAGNE LA CLUSAZ

La Société de Secours en Montagne de La Clusaz a été officiellement déclarée à la préfecture en temps qu'association loi 1901 en 2000 et fait partie de la section Thônes-Aravis avec Thônes et le Grand Bornand.



A l'origine les secours en montagne sur La Clusaz étaient assurés principalement par les guides, les pisteurs et les montagnards de la station par entraide entre pratiquants de la montagne. Fin des années soixante dix, un groupe de professionnels de la montagne et des pratiquants en tous genres du milieu (grimpeurs, randonneurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.), s'est constitué sous la poussée du maire Yves Pollet-Villard alors conseiller technique montagne du Préfet. La responsabilité a été confiée à Serge Pollet-Villard et Joël Collomb-Patton tous deux guides et pisteurs, et ensuite Daniel Pessey depuis 1992.



A ce jour elle est animée par 31 membres opérationnels dont 4 guides, 5 pisteurs, 2 maîtres-chiens d'avalanches, 8 moniteurs de ski, 8 pompiers... Tous totalement bénévoles avec la volonté de se former un maximum pour porter secours à autrui.

### BILAN D'ACTIVITÉ POUR 2009 :

- 3 secours dont avalanches (2) et secours à personnes égarées (1).
- 20 entraînements et formations.
- 4 participations sur diverses organisations pour renforcer la sécurité.
- 1 organisation : le grand prix de la Porte des Aravis

## ORGANIGRAMME DÉPARTEMENTAL

Association Départementale des Sociétés de Secours  
en Montagne de la Haute Savoie  
519 secouristes



### 9 sociétés :

Anancy - Chablais - Sté Chamoniarde - Maîtres chiens  
d'avalanche - Pays Rochois - Saint Gervais - Salève  
Samoëns - Thônes-Aravis



### Thônes-Aravis

95 secouristes



### 3 secteurs (sous-sections) :

La Clusaz - Le Grand Bornand - Thônes

## ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE SECOURS EN MONTAGNE DE HAUTE-SAVOIE

### Secours en montagne : une tradition savoyarde

Le secours en montagne naît en 1897 à la création de la Société des Sauveteurs volontaires du Salève, la première société de secours en montagne de France.

L'ADSSM74 (voir note orangée ci-dessus) et les sociétés qui la composent sont les héritières de cette tradition.

Les sociétés d'Annecy, du Chablais, de Chamonix, du Pays Rochois, du Salève, de Samoëns, de Saint-Gervais Val Montjoie, de Thônes-Aravis et la Société des Maîtres-chiens comptent plus de 520 secouristes volontaires prêts à porter secours aux côtés des Pouvoirs Publics, Sécurité Civile, Gendarmerie et Service Départemental d'Incendie et de Secours.

### •••Des hommes de terrain et d'expérience

Professionnels, guides, moniteurs, pisteurs, accompagnateurs ou pratiquants, tous montagnards, hommes de terrain, vivant et travaillant sur un secteur qu'ils connaissent parfaitement, ils restent une force indispensable chaque fois qu'il faut intervenir rapidement et que le terrain ou les conditions météorologiques imposent une approche pédestre ou à skis des victimes. Accidents en parois, sur un sentier ou en terrain difficile, recherche de personnes disparues, accidents de VTT, de parapente, de ski de randonnée, recherche en avalanche, les Secouristes volontaires de Haute-Savoie participent à une centaine d'interventions chaque année.

### •••Une solide formation de secouriste

Les Secouristes volontaires, du Secours en Montagne suivent au départ la même formation de secouriste que les Sapeurs-pompiers et les Gendarmes du P.G.H.M. Comme eux, ils se recyclent



# ASSOCIATIONS

régulièrement. Ils s'entraînent à l'intérieur de leurs sociétés dans toutes les conditions et sur tous les terrains et participent aux exercices départementaux de Secours en Montagne aux côtés des hommes des Pouvoirs Publics. Spécificité de notre département, ils sont intégrés dans le Plan Départemental de Secours en Montagne, et leur Président est l'un des Conseillers Techniques du Préfet et du Chef d'Opérations sur le terrain.

## • • • Une formation spécifique aux techniques de la montagne et du canyoning

Le cursus de formation amenant au Brevet Fédéral d'Equipier Secouriste ou de Chef d'Equipe a été créé par les secouristes volontaires de Haute-Savoie sous l'égide de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade. Ses unités de formation abordent toutes les techniques de secourisme en rocher, glace, neige ou canyoning.



### VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT : QUE FAIRE ?

*Vous êtes témoin d'un accident ou vous entendez des appels "au secours", que faire ?*

*Appelez ou faites appeler l'un des numéros de téléphone suivants :*

*le 17 (la gendarmerie),*

*le 18 (les sapeurs pompiers),*

*le 112, c'est ce qu'il y a de mieux puisqu'il s'agit du numéro d'urgence standard européen.*

Le service appelé vous posera toutes les questions nécessaires afin de cerner au plus près les recherches : lieu de l'accident, nombre de personnes, gravité des blessures, etc...

Dans la mesure du possible, restez à la disposition des organismes de secours qui vont intervenir, ceux-ci peuvent avoir besoin de plus amples renseignements. Pour vous, c'est terminé. Mais que va-t-il se passer dans les différents organismes de secours en montagne concernés ?

Le service qui reçoit votre appel va informer sans délai le Service Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS74) qui est seul compétent pour la régulation des moyens, hors zone du Massif du Mont-Blanc où les secours sont engagés et coordonnés par le PGHM de Haute-Savoie.

C'est le CODIS74 qui va décider des moyens à mettre en oeuvre selon l'importance du secours à effectuer, à savoir: Sapeurs Pompiers, Gendarmerie, Société locale de Secours en Montagne (CSMS pour le Salève), hélicoptère de la Sécurité Civile (Annecy-Meythet) ou de la Gendarmerie (Megève), SAMU. Tout cela peut

finallement faire beaucoup de monde sur les lieux de l'accident. Ensuite, lorsque tous les organismes appelés sont présents au point de rencontre fixé (en général le plus près possible du lieu de l'accident), une structure de commandement et de responsabilité est mise en place afin de coordonner les actions de chacun et de maximiser l'efficacité des secours. Il ne reste plus qu'à chacun d'espérer que l'opération se déroule rapidement et surtout qu'elle se termine bien pour les personnes en difficulté.

## LES VIGNERONS DE LA CLUSAZ

Date de création : 2008

Nombre de sociétaires : 68

Objectif : Produire du vin à La CLUSAZ et faire de cette production un évènement.



L'association Les Vignerons de La CLUSAZ est née en 2008. Son fondateur et Président, Monsieur Daniel RUPHY a créé cette association dans le but de produire un vin sur les coteaux du village, et, d'associer cette production à un évènement rassemblant les villageois dans une ambiance cordiale et chaleureuse au cours des périodes d'intersaisons. L'association regroupe 68 sociétaires propriétaires de pieds de vigne pour ces Messieurs et de rosiers pour les Dames.

Depuis sa création, Les Vignerons se sont structurés, et ont organisé diverses soirées au sein du village. Cette année ; l'association était présente à la manifestation de "La Guêpe Ride" où elle présentait sous la Grenette le salon des plus petits vignobles de notre région. On pouvait y déguster quelques vins de notre terroir.

Le 25 septembre 2010, grande première ; Les Vignerons de La CLUSAZ organisent la fête des Vignerons. La fête débutera à 15H00 au Hameau du Nant. Les Vignerons y attendent de nombreux visiteurs, leur proposant des animations, des orchestres, des repas y seront servis et des buvettes y seront installées.

Renseignements : [vignerons.laclusaz@hotmail.fr](mailto:vignerons.laclusaz@hotmail.fr)  
Téléphone Daniel RUPHY : 06 75 73 33 61

## LA VIE DU CLUB DES SPORTS

Tout au long de l'année, le Club des Sports de la Clusaz propose diverses activités aux jeunes et moins jeunes de la station.

Tout d'abord, la section Montagne et Escalade propose aux enfants de s'initier aux techniques de grimpe et de sécurité avec le concours des guides du bureau de la Montagne de la Clusaz pendant les périodes du printemps et de l'automne. Chaque année, 20 à 25 jeunes pratiquent cette activité et les plus expérimentés sont désormais capables d'enchaîner des longueurs sur les falaises de la chaîne des Aravis.

La section tennis propose elle aussi des initiations au tennis avec le concours d'un professeur. Cette année, la reprise s'est effectuée avec près de 30 enfants. Un petit bémol, la difficulté de mettre en place des cours pour les adultes car ils sont peu ou pas assez nombreux. Alors à vos raquettes.

La section organisera du 7 au 17 juillet son traditionnel tournoi de tennis officiel FFT jeunes avec la participation de 180 jeunes issus des 4 coins de la France.

La section vélo propose chaque semaine des sorties communes en fonction des groupes de niveau et certains de ses membres participent régulièrement à des compétitions. La course de côte du Col des Aravis aura lieu cette année le samedi 24 juillet.

Pour le parapente, l'arrivée des beaux jours se fait attendre et nous pourrions assister les 10 et 11 juillet à la traditionnelle compétition nationale B.

Pour le hockey sur glace, les entraînements se font dans la bonne humeur et la convivialité. L'équipe masculine participe régulièrement à des tournois. Du côté des dames, les compétitions sont plus difficiles à trouver. Chez les jeunes, les nouveaux adhérents se font rares. Si vous souhaitez faire découvrir cette activité à votre enfant, n'hésitez pas à prendre contact avec le Club des Sports ou les responsables de la section. La section organise son tournoi amical les 26 et 27 juin prochain.

Les jeunes de la section patinage artistique réalisent de très belles prouesses présentées lors des différents galas et les membres sont très assidus aux entraînements. Chaque année, des tests de niveau sont effectués et le niveau technique progresse d'année en année.

Une nouvelle section a vu le jour cet hiver : la course à pied. Le but de cette section est de regrouper les passionnés de course à pied (montagne, trail) afin d'effectuer des entraînements en commun et de participer à différentes compétitions.

Au niveau du ski, ce fut une très belle saison d'hiver tant au niveau des organisations de compétitions (24 compétitions de niveau régional à international) que des résultats de nos jeunes.

En snowboard, Mirabelle THOVEX a réalisé sa meilleure saison internationale en participant aux JO de Vancouver (lire article spécial), en terminant 4e et 5e sur des étapes de la coupe du monde et en remportant le titre de championne de France de snowboard en Half Pipe. Nicolas PALLADIO termine 2e du championnat de France de Half Pipe cadet et a participé à ses premières coupes d'Europe. Tom CUNY se classe 3e du championnat de France junior.

En ski de fond, Vincent VITTOZ a participé à ses 4e Jeux Olympiques (lire article spécial), est monté à 3 reprises sur un podium en coupe du Monde, gagne le titre de champion du monde militaire et a remporté 2 nouveaux titres de champion de France individuel et 1 par équipe. Une très belle saison également pour Gérard AGNELLET qui termine vice champion de France jeunes en longue distance et 3e par équipe. La relève est également en marche avec des jeunes qui commencent à pointer le bout de leur

nez au niveau régional et national. Nous profitons de cet article pour remercier Pascal CHAVAS qui se retire après 6 saisons passées à s'occuper des jeunes du club.

En ski freestyle, le circuit coupe du monde a été complètement annulé cet hiver. Ceci n'a pas empêché nos jeunes de s'exprimer de la meilleure des façons sur les différents circuits. Tout d'abord, Anaïs CARADEUX termine 3e des Winter X-Games Europe et est championne de France de Half Pipe. Ombéline MAUPOUET termine 3e des championnats de France, Joffrey POLLET VILLARD est vice champion de France toujours en Half Pipe. Chez les plus jeunes, César FABRE et Thomas ZUBIRIA terminent respectivement 2e et 3e du championnat de France minimes. Mention spéciale à Candide THOVEX qui remporte pour sa première participation le Freeride World Tour (circuit coupe du monde de ski freeride).

En ski alpin, Jérémie DURAND a effectué son retour après une saison blanche pour cause de blessure et a participé à 2 étapes de la coupe du monde de descente. Malgré une première décision de ne pas poursuivre avant la fin de l'hiver (douleur au dos persistante), Jérémie s'est re-concentré, a soigné ses douleurs dorsales et repart dans l'objectif de regagner sa place rapidement en coupe du monde. Chez les plus jeunes du circuit international (course FIS), Elise HALLANT remporte 2 courses FIS, Robin BUF-FET termine régulièrement dans le top 10, Alizée SOL termine 6e

du classement général cadettes. En minimes, Thibault GAUTHIER remporte le titre de champion de France Minimes dont les finales avaient lieu à la Clusaz.

Malheureusement, certains ont eu moins de réussite en se blessant au cours de cet hiver ; nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous profitons de cette page pour remercier tous les bénévoles et amis du Club des Sports qui se donnent sans compter pour l'organisation des compétitions.

Le Club des Sports, c'est aussi la gestion communale des équipements sportifs (tir à l'arc, tennis, centre équestre, base de loisirs du Béliet Club) et du centre de loisirs (le Club Champions en hiver et en été, le Village d'Enfants en été).

Cet hiver, le Club Champions a vu sa fréquentation augmenter quelque peu par rapport à la saison d'hiver précédente et nous devons nous adapter à la demande de la clientèle (de moins en moins de séjours longue durée, accueil à la carte, forte demande les week end,...).

Pour l'été prochain, nous inaugurerons une nouvelle activité sur le Champ Giguet : l'initiation au saut Big Air Bag, à découvrir après l'évènement du Jump'in. L'aire de la base loisirs du Béliet Club devra s'adapter à la mise en place de cet évènement et certaines activités seront déplacées pendant la première quinzaine de juillet.

### Rappel : Utilisation des Tennis du Cortibot :

Nous profitons de cette page pour informer (ou ré-informer) les utilisateurs des courts de tennis que depuis 4 ans, les 3 terrains de Cortibot ont été fermés pour permettre aux membres cotisants de pouvoir jouer quand ils réservaient leur terrain et que ceux de La Croix à l'école restaient ouverts pour permettre aux jeunes de la station en possession de leur carte multiactivité de jouer. Malheureusement, nous déplorons, à chaque période d'intersaison, qu'un grand nombre de personnes, non cotisantes, détériorent les grillages d'enceinte pour pouvoir pénétrer sur les courts afin de jouer et ce, aux dépens des membres à jour de leur cotisation et de la collectivité qui entretient ces terrains. Dans un esprit de sportivité, il serait souhaitable que ces "hors la loi" se mettent à jour de leur cotisation.

## LES CHAMPIONS SUBVENTIONNES

## ●●● Sébastien MICHAUD

Des nouvelles de Seb MICHAUD, un début de saison toujours aussi performant, qui malheureusement a été stoppé par une blessure en milieu de saison.



- Septembre 2009 1<sup>ère</sup> édition du Seb Michaud Invitation en Argentine. Rassemblement de Freeride où Seb a invité les meilleurs skieurs et snowboarders du moment pour des séances photos et films. Une aventure unique dans son genre où l'exotisme était au rendez-vous.
- Décembre 2009 7<sup>ème</sup> participation dans le staff de l'encadrement aux Etoiles de Sport.
- Janvier 2010 trip photo au Maroc pour le catalogue Sun Valley 2011.

## PALMARÈS

Février 2010 Nissan freeride de Chamonix - 17<sup>ème</sup>.  
Nissan russian adventure - 3<sup>ème</sup>.  
12<sup>ème</sup> au classement général et qualifié pour le FWT 2011.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et attendons son retour sur le circuit la saison prochaine.

## ●●● Christiane LACOMBE

Vous la croisez souvent sur les routes de notre village en courant ou sur les pistes avec ses raquettes à neige.

Cette année encore Christiane a gonflé un palmarès déjà bien fourni que se soit en course à pied ou en course de raquettes.

Elle confirme son excellent niveau national et international, puisqu'elle a obtenu une médaille d'argent lors de sa dernière course : les "Championnats nationaux des 100 km" réalisant un chrono de niveau National 1 qui lui ouvre les portes du championnat du Monde qui aura lieu le 6 novembre prochain à Garmisch-Partenkirchen.

Nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite.



## PALMARÈS

Février 2009 Championnat de France Raquette à Neige (Cantal)  
1<sup>ère</sup> au scratch

Mars 2009 Coupe d'Europe Raquette à Neige (Andorre)  
5<sup>ème</sup> au scratch - 3<sup>ème</sup> vétéran  
Championnat d'Europe Raquette à Neige (Thônes)  
4<sup>ème</sup> au scratch - 1<sup>ère</sup> vétéran

Juin 2009 Marathon du Mont-Blanc - 2<sup>ème</sup> au scratch - 1<sup>ère</sup> vétéran

Juillet 2009 Trail de l'Aigle (Manigod) - 1<sup>ère</sup> au scratch

Aout 2009 Montée de la Planchette - 1<sup>ère</sup> au scratch  
Championnat de France Raquette à Neige (Reims) - 7<sup>ème</sup> au scratch - 2<sup>ème</sup> vétéran

Janvier 2010 Coupe d'Europe de raquette à neige (Catalogne)  
2<sup>ème</sup> scratch - 1<sup>er</sup> vétéran  
Raquette à neige Rattvik (suède) - 1<sup>ère</sup> scratch

Février 2010 Championnat de France raquette à neige (Jura)  
2<sup>ème</sup> scratch - 1<sup>ère</sup> vétéran

Mars 2010 Coupe d'Europe de raquette à neige (Thônes)  
4<sup>ème</sup> scratch - 1<sup>ère</sup> vétéran

Mars 2010 Urban - Trail de Lyon - 1<sup>ère</sup> au scratch

Avril 2010 10 km de cluses - 1<sup>ère</sup> au scratch

Mai 2010 Championnat de France de 100 km à Chavagnes-en-Palliers (Vendée) 2<sup>ème</sup> au scratch - 1<sup>ère</sup> vétéran

## ●●● Anaïs CARADEUX

Très belle saison d'Anaïs qui a participé à de nombreuses compétitions internationales et qui a réalisé un petit événement sur La Clusaz en Mars. 1<sup>ère</sup> édition du "Chick's do it too !", rassemblement des meilleurs skieuses internationales (Chick's) en freestyle pour des séances photos et films sur le snowpark de La Clusaz. Une occasion pour les filles de se rassembler autour d'Anaïs pour clôturer une saison riche en émotion et profiter des différents lieux de détente qu'offre notre village.



## PALMARÈS

1<sup>er</sup> Championnat de France La Plagne France  
1<sup>er</sup> Aspen Open HP Colorado USA  
3<sup>ème</sup> Winter X-Games Europe Tignes, France  
3<sup>ème</sup> NZ Open Wanaka Nouvelle Zélande  
4<sup>ème</sup> Dew Tour, Mt Snow, Utah  
5<sup>ème</sup> Winter X-Games Aspen, Colorado  
4<sup>ème</sup> AFP world classement

## ●●● Jérémie DURAND

Jérémie a participé à 3 Coupe du Monde de ski Alpin cet hiver, Beaver Creek (USA) en super combiné et Val Gardena et Bormio (Italie) en Descente. Il a pris le départ d'une dizaine de course en Coupe d'Europe cet hiver et gagne le géant FIS de Bernex (France).



## ●●● Laurent FAVRE

Laurent a débuté sa saison en septembre lors du "Seb Michaud Invitation" en Argentine où son compatriote cluse l'avait invité à participer à son événement. Il a passé son hiver à skier dans les différentes stations alpines pour s'entraîner et pour participer à quelques événements freestyle - freeride, notamment le "back to powder" d'Arêches Beaufort, ou le "Freestyle.ch" de Zurich. Laurent est ensuite parti quelques temps au Canada pour participer à un film de ski pour la marque Oxbow.



## PALMARÈS

7<sup>ème</sup> du freestyle.ch à Zurich  
2<sup>ème</sup> du back to powder à Arêches Beaufort  
4<sup>ème</sup> de la LA session aux Arcs  
9<sup>ème</sup> du Jon Olsson invitationnal à Are  
7<sup>ème</sup> du nine knights à Obersdorf  
1<sup>er</sup> rider le plus style du nine knights à Obersdorf

## ●●● Loïc COLLOMB-PATTON

Une saison difficile pour Loïc car peu de compétitions officielles en freestyle étaient programmées. Loïc a passé 1 mois en Nouvelle Zélande l'été dernier pour s'entraîner en pipe, puis tout l'automne en stage avec ses entraîneurs Antoine et Fabien. Il a participé à quelques épreuves en Europe mais s'est surtout préparé pour la saison prochaine avec un nouveau challenge qui est de prendre le départ des compétitions de slopstyle et de freeride. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de sa carrière...



## PALMARÈS

2<sup>ème</sup> Opening Val-Thorens  
11<sup>ème</sup> Austrian-open (Kaprun)  
2<sup>ème</sup> Frostgun invitationnal  
1<sup>er</sup> de 2 best-triks à l'ATR session

## ●●● Vivien THIERRY

Une saison un peu difficile pour ce jeune skieur de Freestyle du Club de La Clusaz, car de nombreuses compétitions nationales et internationales ont été annulées ou pas programmées. Mais il s'est entraîné pour préparer la saison prochaine où Championnat du Monde et Coupe du Monde l'attendent. De plus, il a skié pour de nombreuses productions vidéo tout au long de la saison et partout en Europe.



## ●●● JEUX OLYMPIQUES

Mirabelle THOVEX et Vincent VITTOZ aux JO de Vancouver 2010  
Ces 2 athlètes nous ont fait vibrer tout au long de la saison et plus particulièrement lors des JO de Vancouver.



Suite à ses bons résultats en coupe du monde (5<sup>ème</sup> à Saas Fee), Mirabelle a obtenu sa sélection pour sa première participation aux Jeux Olympiques. Cet événement "grandiose et magique", comme elle nous l'expliquait lors de son retour, lui a permis de vivre un moment merveilleux dans la carrière d'une athlète. Elle termine 20<sup>ème</sup> du Half Pipe en snowboard et a encore tout l'avenir devant elle car elle n'a pas encore 20 ans.

Vincent participait à ses 4<sup>ème</sup> Jeux Olympiques et malgré toute l'énergie déployée durant ces épreuves, il n'a pu obtenir la médaille tant espérée (et méritée). En effet, il termine 4<sup>ème</sup> avec ses copains du relais, 5<sup>ème</sup> du 15 km libre, 7<sup>ème</sup> du relais sprint (ou team sprint), 13<sup>ème</sup> du 50 km et 15<sup>ème</sup> de la poursuite. Cependant, Vincent a pris la décision de poursuivre encore au moins 1 an sa carrière et pourra ainsi continuer à nous faire rêver d'exploits.

**Bravo à vous 2. continuez comme cela et donnez l'envie aux jeunes de la station de suivre vos traces.**

Les palmarès :

●●● Vincent, quelques résultats de cet hiver :

### • JEUX OLYMPIQUES

- 4<sup>ème</sup> en relais par équipe
- 5<sup>ème</sup> du 15 km
- 7<sup>ème</sup> du Team Sprint
- 13<sup>ème</sup> du 50 km classique
- 15<sup>ème</sup> du 30 km poursuite



### • COUPE DU MONDE

- 2<sup>ème</sup> du 15 km de Beitostoelen (NOR)
- 3<sup>ème</sup> du 15 km à Falun (SWE)
- 3<sup>ème</sup> du 50 km à Oslo (NOR)
- de nombreuses places dans les 10 premiers

### • CHAMPIONNAT DU MONDE MILITAIRE

- Champion du Monde 15 km

### • CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 1<sup>er</sup> en longue distance
- 1<sup>er</sup> en poursuite
- 1<sup>er</sup> par équipe avec le Comité du Mont-Blanc

●●● Mirabelle, quelques résultats de cet hiver :

### • JEUX OLYMPIQUES

- 1<sup>ère</sup> participation et 20<sup>ème</sup> en Halfpipe

### • COUPE DU MONDE HALFPIPE

- 4<sup>ème</sup> à La Molina (ESP)
- 5<sup>ème</sup> à Saas-Fee (SUI)

### • CHAMPIONNAT DE FRANCE

- 1<sup>ère</sup> en Halfpipe
- 3<sup>ème</sup> en Slopstyle

# CULTURE

## ACTE 3 - BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN DANS NOS VALLÉES

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, l'inauguration de cette exposition d'art contemporain s'est déroulée le 27 mars dernier.

Ainsi, jusqu'au 27 août prochain, vous pourrez découvrir les 12 œuvres créées par 10 artistes au travers d'un parcours reliant 12 villages des Aravis et la Vallée de Thônes.

D'Alex au Bouchet Mont-Charvin, de Manigod à Entremont, l'occasion de plusieurs balades en famille pour l'éveil des sens.

Tous les détails sont dans notre bulletin de Janvier (page 20 et 21) ainsi que sur le site internet de l'association :

[www.acte-aravis.fr](http://www.acte-aravis.fr)

## CONCOURS LITTÉRAIRE "PRIX LITTÉRAIRE AU SOMMET"

Forte de son image de station dynamique, jeune et sportive, La Clusaz lance la 1<sup>ère</sup> édition du "Prix Littéraire au Sommet", dont la vocation est de récompenser de nouveaux auteurs de 1<sup>er</sup> roman, dont le talent a été révélé grâce à un comité de lecture grand public composé de lecteurs et lectrices passionnés de lecture.

Les Nouveaux Auteurs, jeune maison d'édition indépendante, est co-organisateur de ce prix, en partenariat avec la station. Depuis deux ans, cette maison a révélé des dizaines de nouvelles plumes grâce à son système unique de notation de manuscrits via les quelques 2 000 membres qui constituent aujourd'hui son comité citoyen.

### Les nominés étaient pour 2010 :

Ramon BASAGANA >>> L'héritière de shanghai,  
Valentin MUSSO >>> La ronde des innocents,  
Jack ROUBAUD >>> Le silence des immortels.

# ETAT CIVIL

## ACTES DES NAISSANCES · ANNEE 2009

| NOMS ET PRÉNOMS                  | DATES             | LIEU       |
|----------------------------------|-------------------|------------|
| BASTARD-ROSSET Quentin Alexandre | 18 novembre 2009  | ANNECY     |
| BETEMPS Lilou                    | 08 juin 2009      | METZ-TESSY |
| BIBOLLET Chloé                   | 02 octobre 2009   | METZ-TESSY |
| COLLOMB-GROS Rémi Guy André      | 29 août 2009      | METZ-TESSY |
| DELAY Capucine Camille           | 19 décembre 2009  | METZ-TESSY |
| FOURNIER Antone                  | 17 janvier 2009   | ANNECY     |
| GALLAY Thibaud Mathis Lucas      | 30 juin 2009      | ANNECY     |
| GRANDIN Bonnie Charlie           | 09 septembre 2009 | METZ-TESSY |
| LAPLACE Victor                   | 21 juillet 2009   | METZ-TESSY |
| LAVOREL Emilie Marie-Louise      | 18 mars 2009      | METZ-TESSY |
| MERMILLOD-BLONDIN Suzanne        | 08 janvier 2009   | ANNECY     |
| PANELLA--HUART Charlie Teavai    | 06 février 2009   | METZ-TESSY |
| PILARD Lila Josée Claudette      | 25 juin 2009      | METZ-TESSY |
| SADOT Pacôme                     | 20 avril 2009     | METZ-TESSY |
| WORDY Antonin                    | 12 juin 2009      | ANNECY     |
| VILLETTE Lisa Sylvia             | 12 février 2009   | METZ-TESSY |
| VINCENT-VIRY-Simon               | 15 janvier 2009   | ANNECY     |
| WILLIAMS Bo Achilles             | 27 juillet 2009   | ANNECY     |

# ETAT CIVIL

## ACTES DE MARIAGE · ANNEE 2009

| NOMS ET PRÉNOMS                                                      | DATES             |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|
| BENGRINE Sliman<br>CLEBANT Marilyne Renée                            | 05 septembre 2009 |
| BRUNET Matthieu Jean Michel<br>CAVAGLIA Aude Léa Charlotte           | 03 octobre 2009   |
| DUTOIT Jean Régis Marie<br>GIRAUD Katia Madeleine Léone              | 29 août 2009      |
| HATTERSLEY William Richard<br>JENKINS Rebecca Marie Ariadne          | 11 septembre 2009 |
| JAKKEL Raphaël Alexandre<br>MELAINÉ Laurence Marguerite Danielle     | 06 juin 2009      |
| LASSAILLY Cyril Pierre<br>FOREST Céline Elisabeth Renée              | 27 juin 2009      |
| MASSAT Benoît Pierre-Olivier<br>BURGAT-CHARVILLON Amandine Corinne   | 04 juillet 2009   |
| MICHÉ Nicolas Dominique Daniel<br>OLIVER Philippa Jane               | 13 juin 2009      |
| PERRILLAT-COLLOMB Jérôme Marcel<br>SUIZE Marie-Christine             | 20 juin 2009      |
| POLLET-VILLARD Sylvain Jean Louis<br>GUILLOT Floriane Patricia Reine | 20 juin 2009      |
| ROUSTEAU Jérôme Jean-Jacques<br>SEYER Delphine Sophie                | 05 septembre 2009 |

# ÉTAT CIVIL

## ACTES DES DÉCÈS · ANNEE 2009

| NOMS ET PRÉNOMS                                                 | DATE              | LIEU                    |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------|
| BALLANCET Noël                                                  | 04 novembre 2009  | Metz-Tessy              |
| CHUPIN Monique Jacqueline Marie<br>veuve VAILLY                 | 15 août 2009      | Paris 20 <sup>ème</sup> |
| CROLARD Marie-Antoinette Pierrette Fanny<br>veuve TISSOT-DUPONT | 24 avril 2009     | Argonay                 |
| DELOCHE David François                                          | 03 février 2009   | La Clusaz               |
| FLEURY René Henri Charles Marie                                 | 18 juillet 2009   | La Clusaz               |
| HUDRY Léon Joseph                                               | 20 décembre 2009  | Metz-Tessy              |
| HUMEZ Roland Oscar Charles                                      | 23 janvier 2009   | Reignier                |
| LE JEUNE Jean-Jacques                                           | 30 juillet 2009   | La Clusaz               |
| MAISTRE Irène Francine Léonie<br>veuve COLLOMB-CLERC            | 10 mars 2009      | La Clusaz               |
| MASSON Alexandre René                                           | 09 février 2009   | La Clusaz               |
| MASSON Marcel Augustin                                          | 24 mai 2009       | La Clusaz               |
| MERMILLOD-BLONDIN Olga Yvonne<br>veuve PÉRILLAT-MERCEROZ        | 09 avril 2009     | Seynod                  |
| PERILLAT-MERCEROZ Nathalie                                      | 30 août 2009      | Gardanne                |
| PETTEX-MUFFAT Christian Alain                                   | 16 mars 2009      | Metz-Tessy              |
| PICHON Georges Louis Eugène                                     | 17 septembre 2009 | La Clusaz               |
| POLLET Roland Jean Marie                                        | 10 août 2009      | La Clusaz               |
| POLLET-THIOLLIER Bernard Joseph                                 | 27 décembre 2009  | Metz-Tessy              |
| POLLET-VILLARD Gilles Léon                                      | 19 décembre 2009  | La Clusaz               |
| THÉVENET Marie Marguerite, dite Maguy<br>veuve GALLAY           | 18 août 2009      | La Clusaz               |
| THOVEX Marie Mélanie                                            | 22 mai 2009       | Seynod                  |

# PAROLE AUX LECTEURS

Chers Cluses loueurs privés,  
Vous êtes propriétaires d'appartements qui font partie du "parc touristique" de notre station. Ils participent donc à l'image que cherche à véhiculer notre village, au même titre que nos hôtels existants et à venir.

Aussi, quelle serait votre réaction si vous, en vacances avec votre famille, vous vous retrouviez locataires d'un appartement, certes bien équipé, mais proposant une décoration "vieillot" voire "tristounette" ? Même si elle ne gâcherait pas vos vacances, cette ambiance vous laisserait tout de même un petit goût amer... la toile cirée de nos grands parents, l'abat-jour désuet du séjour et les tons dépareillés des différentes pièces participent de l'ambiance générale du logement.

Or, ces petits "défauts" peuvent être facilement corrigés par le choix d'une harmonie de couleurs et de motifs qui changeront la perception générale de votre locataire.

Mais peut-être ne savez-vous pas par où commencer ? Bien sûr, les avis que vous pouvez recueillir auprès de vos enfants ou de vos proches vous donneront une idée de ce qu'il faudrait changer.

Il n'est pas nécessaire d'acheter des produits de marque. Nous avons aujourd'hui la chance de trouver de la vaisselle, des petits luminaires, de jolis rideaux pas forcément chers et qui ont beaucoup d'effets.

Vous n'ignorez pas que le conseil municipal s'est engagé à soutenir et développer une offre touristique de qualité pour notre station. Aussi, nous comptons sur votre bonne volonté pour participer à l'amélioration de la renommée de notre station.

Valérie Pollet-Villard  
Conseillère déléguée au SIMA  
En charge du secteur Locatif

## PRATIQUE

### DEMANDE DE TITRE CARTE NATIONALE D'IDENTITE PASSEPORT

#### DANS TOUS LES CAS

**2 photos d'identité normalisées** (35mmx45mm), récentes, fond clair, de préférence couleur, et non numérisée. Tête nue, de face, visage bien dégagé, cheveux derrière les oreilles, pas de lunettes  
justificatif de domicile récent :

- avis d'imposition, facture électricité ou téléphone (fixe ou portable), attestation d'assurance logement à votre nom vous habitez chez un tiers / vous êtes majeur et habitez chez vos parents
- justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- + justificatif d'identité au nom de l'hébergeant (copie CNI)
- + lettre certifiant que vous habitez chez la personne depuis plus de 3 mois

**Le titre à renouveler** : même périmé (fin de validité + 2 ans maxi)

#### CAS PARTICULIERS

- Vous faites une 1<sup>ère</sup> demande
- Vous êtes mineur
- Vous utilisez un nom d'usage (nom d'épouse par exemple)
- Votre titre est périmé depuis plus de 12 ans

**Ajouter : justificatif d'Etat-civil :**

**POUR LES MINEURS**

**justificatif de l'autorité parentale :**

Extrait acte de naissance ou **uniquement pour les demandes CNI** copie livret de famille

les parents sont séparés ou divorcés : copie du jugement  
une autre personne que mère/ père exerce l'autorité parentale  
: copie de la décision de justice

#### NOM D'USAGE : Produire justificatif :

Extrait acte de naissance portant mention de mariage

Jugement de divorce : portant mention du droit à conserver le nom marital

Certificat de décès du conjoint pour la mention de veuvage

#### Timbres Fiscaux :

PASSEPORT :

MAJEUR : 86 €

MINEUR : 42 € entre 15 et 18 ans

17 € pour les - de 15 ans

CNI : Uniquement en cas de perte : 25 €

#### A NOTER

##### DEMANDE PASSEPORT

Récupérer votre dossier de demande à la Mairie de LA CLUSAZ

**Dossier à déposer à la Mairie de THÔNES** du Lundi au Vendredi entre 13H30 et 17H00

DELAI D'OBTENTION : jusqu'à 3 semaines (...)

##### DEMANDE CNI

Dossier à déposer à la Mairie de LA CLUSAZ (lieu de domicile)

DELAI D'OBTENTION : jusqu'à 8 semaines (...)

